



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume VII.

Montreal, (Bas-Canada) Juillet et Aout, 1863.

Nos. 7 et 8.

SOMMAIRE. — SCIENCE: Les Nations à l'Exposition Universelle de Londres, en 1862.—Le Continent Européen.—L'Orient et le Nouveau Monde, E. Levasseur, (suite et fin).—Compte-rendu du Cours d'Histoire du Canada de M. Ferland à l'Université-Laval, (suite).—EDUCATION: Quelques principes fondamentaux de l'Education, (suite), Th. Braun. Exercice de grammaire.—Analyse logique, par N. Lacasse.—AVIS OFFICIELS: Erections et divisions de municipalités scolaires.—Nominations de commissaires d'école.—Diplômes accordés par les Ecoles Normales.—Diplômes accordés par les Bureaux d'Examineurs.—Dons offerts au Département.—Instituteur disponible.—EDITORIAL: Distribution des prix et des diplômes dans les Ecoles Normales.—Examens et distributions de prix dans les Collèges, les Académies et les autres institutions d'éducation.—Vingtième Conférence de l'Association des Instituteurs de la circonscription de l'Ecole Normale Jacques-Cartier.—Dix-neuvième Conférence de l'Association des Instituteurs en rapport avec l'Ecole Normale Laval.—Conférence de l'Association des Instituteurs en rapport avec l'Ecole Normale McGill.—Extraits des Rapports des Inspecteurs d'Ecole pour 1861 et 1862.—Petite Revue Mensuelle.—NOUVELLES ET FAITS DIVERS: Bulletin des Sciences.—DISTRIBUTIONS DE PRIX: Ecole Normale Jacques-Cartier.—Ecole-modèle annexe.—Ecole Normale Laval.—Ecoles modèles annexes.—Académie St. Denis.—Collège-Masson.

SCIENCE.

Les nations à l'Exposition Universelle de Londres en 1862.

DEUXIÈME PARTIE.

LE CONTINENT EUROPEEN.—L'ORIENT ET LE NOUVEAU MONDE.

I.—L'EUROPE.

(Suite et fin.)

Le continent, en rassemblant, de Barcelone à Moscou, ses broches et ses métiers à coton, n'atteindrait pas encore le chiffre énorme de la production anglaise qu'un habile statisticien évaluait, avant la crise, à près de trois milliards: aussi, le continent ne peut-il nullement prétendre à la supériorité dans la production des articles à bon marché. Les tarifs modérés vers lesquels l'économie politique a fait enfin pencher, depuis quelques années, les Etats européens, n'ont pourtant pas tué Gand, le Manchester du continent; ils ne tueront pas la Normandie, qui continuera de fournir à la France ses cotonnades ordinaires, comme elle en fournit depuis longtemps aux marchés étrangers. Dans les tissus fins, la France n'a même pas de crainte à concevoir. Mulhouse égale Manchester dans la fabrication des madapolams, et Manchester, malgré les efforts et les progrès de ses fabricants, est loin de l'égaliser dans les tissus imprimés et dans la haute nouveauté. Le goût est encore aujourd'hui le cachet particulier de l'industrie française; Mulhouse se l'est en quelque sorte approprié pour le coton, comme Lyon pour la soie, et chaque exposition confirme ses vieilles renommées: ville remarquable à plus d'un titre, que l'économiste ne doit pas se lasser de proposer comme modèle à la France industrielle; là le fils, quelle que soit sa fortune, ne dédaigne pas de succéder à son

père et de travailler à maintenir une réputation qui remonte à l'origine des toiles peintes; là, le patron s'inquiète du sort de l'ouvrier et cherche à stimuler en lui le sentiment de la prévoyance; là enfin, l'intelligence des manufacturiers a vaincu un des plus grands obstacles que puisse rencontrer l'industrie du coton, l'éloignement du port d'approvisionnement, en compensant le prix de la matière par la finesse du travail, et formé, dans le midi de l'Alsace, un groupe puissant qui compte au moins un million cinq cent mille broches et cinquante-cinq mille métiers. Pourquoi faut-il qu'une crise, dont on ne saurait prévoir la fin, désarme en ce moment les métiers, et jette le trouble et la misère au sein de cette belle industrie?

Pour la laine comme pour le coton, la France se défend par la qualité contre les masses de la production anglaise. Sedan occupait, selon l'ordinaire, la place d'honneur dans la draperie par la finesse et la solidité de ses draps unis, de ses casimirs et de ses satins de laine. Elbeuf, qui est notre plus importante fabrique, se distinguait par une très-riche exposition de draps forts, Reims par ses flanelles et ses mérinos. Toutefois la fabrique française ne doit pas s'endormir dans la possession longtemps incontestée du marché national et dans la sécurité du succès qu'elle obtient chez l'étranger, à qui elle vend pour une valeur d'environ 250 millions de lainages. Les principes de liberté, qui sont enfin devenus la règle de notre législation douanière, lui imposent de nouveaux devoirs. Roubaix, qui s'y était mal préparé, a souffert, parce que ses articles de fantaisie légère, dans lesquels le coton se mêle à la laine, ont rencontré tout à coup la grande production à bon marché de l'Angleterre. Aujourd'hui, Roubaix se met à l'œuvre avec une ardeur stimulée par la lutte, et reconquiert sa place sur le marché. Mais ce n'est pas seulement d'outre-mer que peuvent venir les concurrents; la Belgique sait aussi produire à bon marché. Verviers, qui fabrique aujourd'hui non-seulement les draps, mais la plupart des étoffes de laine pure ou mélangée, se distinguait par la modicité des prix, unie à la bonne confection; il a des draps noirs, doux et souples à la main et d'assez belle apparence, qu'il donne à 11 fr. 75 c. le mètre; des draps jaspés à 5 et 6 fr., et dans les draps légers, il descend à 5 fr. 85 c. Ces prix expliquent le succès de ses exportations en Amérique, et la France pourrait bien offrir à ses manufacturiers un débouché non moins large que les Etats-Unis, pour longtemps appauvris. Son exposition était, à ce titre, une des plus curieuses parmi celles des industries textiles.

Lyon est toujours la reine de la soierie. Dans cette industrie, plus encore que dans toute autre, il faut du goût, de la délicatesse, de la variété, qualités dont la nature a libéralement doué notre nation. Si Lyon, cette année, attirait moins la foule des curieux qu'en 1851 et en 1855, ce n'est pas que ses fabricants fussent au-dessous d'eux-mêmes. Mais la mode a changé: aux grands et riches dessins, aux ramages et aux guirlandes, elle préfère aujourd'hui les couleurs unies, les rayures; elle se fait simple, sans toutefois se faire beaucoup plus économe, et les fabricants ont suivi la mode; leur exposition avait moins d'éclat que les précédentes. D'ailleurs, leurs étoffes, pressées les unes à côté des autres dans

de hautes vitrines où la lumière semblait ne pénétrer qu'à regret, et que séparant des sentiers trop étroits, perdaient une partie de leur charme, l'air et la perspective manquaient aux plus séduisantes. Les beaux modèles n'étaient pourtant pas rares, et l'apparente simplicité, cachant la richesse sous des formes sévères et des couleurs tempérées, servait merveilleusement le goût. La moire et le velours épinglé, le noir, le violet et le gris, les fleurs estompées, étaient en faveur. C'est en parlant de Lyon qu'il convient d'insister sur ces détails, moins frivoles qu'ils ne le paraissent. La France tient le sceptre de la mode; pour le conserver, il est bon qu'elle la gouverne en souveraine éclairée, sans obéir au hasard de tous ses caprices; qu'elle varie ses dessins, mais en pratiquant toujours l'art des nuances et en restant fidèle aux lois de l'harmonie, que les Anglais violent encore trop souvent, et que nos voisins du continent eux-mêmes semblent connaître imparfaitement. La France les oublie aussi quelquefois quand, à côté de tant de coiffures qui font honneur aux modistes de Paris, elle en expose qui sont si lourdement surchargées d'or. Est-ce la mode qui commande? Mais le goût du fabricant ne pourrait-il pas, dans l'intérêt même de la durée de son succès, tenter de ramener la mode au bon sens, c'est-à-dire à comprendre que les arts, même les plus modestes, ont chacun des lois qui leur sont propres; qu'une robe n'est ni un paysage ni un tapis, pas plus qu'une sculpture ne saurait être un tableau, qu'une coiffure est faite pour orner et non pour écraser le visage? A la vérité, il faudrait, ce qui n'existe pas toujours, que le fabricant et le dessinateur eussent eux-mêmes un goût sûr et éclairé. L'étude seule des modèles peut le leur donner, en développant et consolidant les qualités naturelles de notre race. C'est pourquoi on ne saurait trop applaudir aux efforts de quelques-uns de nos manufacturiers et aux généreuses pensées du gouvernement, qui se propose d'améliorer et de propager l'étude du dessin, et il faut en savoir gré à l'exposition de 1862; car elle nous a stimulés en nous montrant les importants résultats obtenus déjà par l'Angleterre, qui n'avait elle-même ouvert ses écoles de dessin qu'en constatant sa propre décadence à l'exposition de 1851. C'est ainsi que la comparaison des produits et l'aiguillon de la concurrence poussent au progrès.

Dans les soieries ordinaires, si le premier rang est encore à la France, il faut avouer que le terrain est vivement disputé; que, sans parler de l'Angleterre, les soieries unies de Zurich, les rubans et taffetas de Bâle, les velours de Crefeld, représentaient, au palais de Kensington, trois grands groupes industriels dignes d'occuper la place qu'ils ont conquise sur le marché européen.

Dans cette revue de l'industrie, à mesure qu'on s'éloigne du point de départ, c'est-à-dire des modifications élémentaires que la grande industrie fait subir à la matière, et qu'on s'avance vers les raffinements de l'art et du luxe, la France semble grandir; dans les dentelles, les porcelaines, les bronzes, l'orfèvrerie, l'ameublement, elle est la première, non-seulement sur le continent, mais dans le monde entier, et elle reprend l'avantage sur sa puissante rivale.

Ce n'est pas toutefois qu'elle ne puisse, même dans ses genres favoris, rencontrer des émules; nous avons dit combien l'Angleterre avait fait des progrès dans la décoration de ses cristaux et de ses faïences. Autour d'elle, l'Espagne a ses grandes dentelles de soie noire, dont le dessin, tracé en lignes vigoureuses, drapé avec grâce les épaules des femmes, et dont nos marchands ne paraissent pas apprécier le mérite à sa juste valeur. Bruxelles a sur le marché une réputation plus solidement établie, et nul ne conteste l'exquise élégance de sa dentelle; mais ses prix élevés limiteront toujours la vente. La Suisse, au contraire, tente l'achatier par le bon marché de ses broderies. En Italie, la bijouterie s'inspire de l'antiquité, et Castellani imite dans la perfection les bijoux étrusques; mais ce genre de reproduction est très-borné, et d'ailleurs une copie n'est pas une œuvre d'art. L'Italie a plus d'originalité dans les coraux que Naples expose, et dans les chapeaux de paille que l'Europe entière achète. La Bohême a ses cristaux, que la mode recherche, mais que le bon goût n'approuve pas toujours. Parmi les industries de luxe, il en est une qui est cultivée, et cultivée avec succès, dans un grand nombre de pays: je veux parler des faïences dans le genre des majoliques du XVI^e siècle. L'Angleterre, nous le savons, est parvenue à y exceller; Florence s'y applique, la Belgique y réussit et y mêle heureusement le ton des peintures flamandes, qui donne aux tapis de Tournai un cachet particulier de distinction. Mais, dans la porcelaine, rien n'égaleit les merveilleuses coquetteries de la manufacture royale de Dresde; on s'y trouvait en plein XVIII^e siècle: amours bouffis, guirlandes de fleurs et de fruits s'entrelaçaient pour former des coupes, des cadres, des meubles: c'était d'un art parfait, auquel il ne manquait que la variété.

Voilà bien des rivaux qui prétendent ne pas laisser à la France le monopole de l'entretien du luxe. Celle-ci, du reste, peut se

défendre. Les dentelles de la Compagnie des Indes pouvaient soutenir et défier toute comparaison. Les tapis d'Aubusson et ceux de Neuilly se distinguaient par le bon goût et ne le cédaient qu'aux ravissants médaillons de la manufacture de Beauvais. Les Gobelins font de véritables œuvres d'art quand ils tissent des dessins de fantaisie, des guirlandes, des attributs de chasse destinés à décorer des panneaux; mais l'admiration empressée de la foule les égare, quand à ces sujets qu'ils traitent si bien, ils préfèrent la reproduction des grands tableaux de maîtres. La laine ne saurait lutter contre la palette, et n'a pas la ressource des glacis pour fonder ses nuances; l'éclat de ses couleurs trahit la main la plus habile, et la copie dénature l'original: c'est du Rubens gratté. La France occupe, dans les arts, un rang qui oblige à être sévère quand on juge ses produits, et surtout quand on les juge par ces grands établissements de l'Etat qui doivent être les modèles du goût. Si nous pouvons nous montrer exigeants avec eux, c'est parce qu'ils nous ont appris eux-mêmes à l'être, et que, d'ailleurs, la raison de leur existence ne saurait être que dans leur perfection. Ainsi, tout en donnant à la manufacture de Sèvres le tribut d'éloges qu'elle mérite encore cette année, on peut regretter que la profusion de ses richesses nuisit au coup d'œil d'ensemble; il aurait fallu plus d'air à ces grands vases dont quelques-uns s'élevaient presque à la hauteur d'une composition historique, à ces délicieux biscuits, tels que ce bel enfant aux ailes naissantes à qui sa mère tend la main, à ces oiseaux et à ces épis d'un blanc presque transparent qui se détachent discrètement sur un fond gris. Nous avons remarqué avec plaisir que Sèvres abusait moins des paysages plaqués sur des tasses et des bouquets de fleurs, imitées à tromper un colibri, mais jetées au hasard, sans souci de la forme du vase ou de l'harmonie des teintes du fond. Toutefois, qu'elle prenne garde, dans la représentation des personnages, d'abaisser ou de fausser l'art en ne traçant que des esquisses pâles, sans modelé: les artistes qui fabriquaient les majoliques italiennes du XVI^e siècle procédaient tout autrement.

Nos industries artistiques reflètent l'esprit de notre société: elles procèdent plus de l'érudition que de l'inspiration. On fait de l'étrusque, de la renaissance, du Boule, du rococo; on combine les genres, mais on n'en crée pas. Le gothique semble en ce moment relégué dans les ornements d'église, où on l'imite avec une grande habileté pour n'en citer qu'un exemple, la maison Bachelet avait exécuté, sur les dessins de M. Viollet-Leduc, un baptistère qui est un chef-d'œuvre. L'antique est surtout en faveur dans les bronzes, et nos fabricants, Lerolle, Delafontaine et autres, puisent à pleines mains dans l'Égypte, la Grèce et l'Etrurie; on ne saurait qu'approuver cette tendance, qui forme un goût pur et sévère. Mais il ne faut pas abuser des meilleurs modèles; quand Marchand, à côté de vases d'un goût parfait, construit toute une cheminée avec des motifs empruntés à l'antiquité, il dépasse le but et fait un pastiche bizarre, dont l'Égypte et la Grèce semblent ne fournir qu'à regret les éléments. La même critique pourrait s'adresser au genre Boule; on en abuse quelquefois, parce qu'en France même, comme ailleurs, on est exposé à prendre l'éclat pour l'élégance. On pourrait abuser même de la sculpture en chêne en multipliant les ornements sans mesure, et en fabriquant des meubles d'un usage impossible, quoique à cet égard nous soyons passés maîtres: de nombreux fabricants, et par-dessus tous les autres, Fourdinois, en donnaient les preuves. Entendons-nous, toutefois, maîtres dans l'ornementation, dans la délicatesse avec laquelle nous fouillons le bois, mais non dans la manière dont nous traitons les personnages: la reproduction des traits de l'homme et des expressions de la vie est la pierre de touche des artistes, et, sur ce point, nous pâlissons en face des confessionnaux belges du XVI^e siècle ou des portes de Saint-Maclou.

L'orfèvrerie française pourrait aussi trouver dans les temps passés et dans sa propre tradition des œuvres rivales des siennes: on en aurait vainement cherché au palais de Kensington. L'Angleterre n'est pas seule atteinte de la manie des *bonshommes*, la Belgique a le même travers, et la Prusse, malgré la sévérité, je dirai presque la raideur de son orfèvrerie, n'en est pas exempte. Rien n'approchait de l'exposition de M. Odier, de celle de M. Christoffe, dont toutes les pièces étaient, cette année, d'un goût pur, sans profusion de matière et sans clinquant. A l'aide de la galvanoplastie, M. Christoffe lutte aujourd'hui contre le bronze et obtient, sans retouche, des produits d'une perfection achevée; c'est une mine que l'industrie ne tardera certainement pas à exploiter avec grand succès. Il est une autre nouveauté que j'aurais dû signaler, et qui se rattache à l'industrie des bronzes: je veux parler des marbres-onyx de l'Algérie, qui se marient de la manière la plus heureuse avec le vert antique. C'était encore M. Christoffe qui possédait la pièce magistrale de l'exposition française, celle à laquelle la commission avait réservé, au centre, la place d'honneur,

le grand service de la ville de Paris. Les personnages y étaient en grand nombre, chevaux marins traînant le navire de la ville de Paris, tritons folâtrant tout autour, sur la glace unie des eaux, quel modèle ! quel art de groupement et quelle harmonie dans l'ensemble ! Les candelabres seuls répondaient imparfaitement à cette majestueuse composition ; et on doit le regretter, car il faut des chefs-d'œuvre sans défaut pour excuser la lourde dépense que s'impose une administration publique en faisant de pareilles commandes. Toutefois, les Anglais ont trouvé là une leçon et des modèles dont ils ont dû faire leur profit.

On peut faire un reproche général aux industries de luxe en France, et surtout aux industries de l'ameublement : elles ne se plient pas assez aux mœurs des pays étrangers, et leur exportation en souffre. Ce n'est pas que je leur demande de prendre les défauts des autres ou de sacrifier leur propre originalité ; mais elles pourraient appliquer leur goût et leur habileté à des modèles et à des besoins qui ne sont pas ceux de nos appartements. L'Anglais aime, et non sans raison, les meubles très-solides. Que n'en fabriquons-nous pour lui qui aient le double mérite de la solidité et de la beauté ? Il ne saurait le plus souvent où poser nos pendules de bronze ; que ne tentons-nous son désir en lui envoyant des pendules telles que la mode renouvelée du XVIII^e siècle en suspend aujourd'hui dans nos salles à manger ? Je ne veux citer qu'un exemple. La Belgique, qui a le génie de l'imitation et du commerce, a pris nos modèles ; elle fait, sans frais d'originalité, de belles cheminées en marbre blanc et en marbre de couleur, mais elle en arrondit le foyer à l'image de l'Angleterre, et les dispose pour brûler la houille. Un Anglais préférera probablement cette adroite combinaison aux cheminées beaucoup plus belles de nos artistes.

« La science et l'art sont les deux mamelles de l'industrie, » disait récemment M. Walewski en rappelant à ses auditeurs la maxime favorite de Sully. C'est la conclusion à laquelle conduisait l'examen des produits exposés par les nations européennes au palais de Kensington ; hormis les matières premières, tous tiraient leur valeur, et pour ainsi dire leur substance, de l'une de ces deux sources de vie, d'un côté la science accomplissant chaque jour dans le monde moderne, qu'elle transforme, les merveilles de la production économique, de l'autre côté l'art animant tout ce qu'il touche d'une étincelle de l'âme humaine et servant à former et à conserver la politesse des mœurs par les jouissances délicates du goût. La science n'est que la cadette, mais elle a eu une croissance si rapide qu'elle a de bonne heure prétendu à la domination ; elle domine en effet aujourd'hui dans l'empire du travail. Toujours une, et cependant inépuisable dans la diversité de ses inventions, toujours progressant, elle s'applique à tout, pénètre partout et souvent même devance dans les contrées lointaines la civilisation, qu'elle conduit par la main. L'art, plus divers, plus personnel, plus attaché au génie particulier de chaque peuple, n'est pas soumis aux mêmes lois de développement ; chaque nouvelle découverte s'ajoute au monceau des découvertes précédentes et élève le niveau de la science ; mais l'art ne peut grandir que lorsque le progrès moral ouvre de nouvelles perspectives dans l'âme humaine, et il est subordonné à la venue irrégulière dans ce monde des hommes de génie, qui souvent emportent avec eux leur secret dans la tombe.

Ce qui ressort surtout de l'étude de l'exposition, c'est que, dans les industries que l'art anime non plus que dans celles que gouverne la science, aucune nation ne peut se vanter de jouir d'un monopole absolu. Il y en a qui sont mieux douées les unes que les autres, celles-ci ayant à leurs pieds le fer et la houille, celles-là possédant en elles le goût du beau et le sentiment de l'harmonie ; mais ce sont des différences que peut presque toujours combler l'énergie morale. Cette Angleterre, la reine de l'industrie, il fut un temps dans l'antiquité où ses habitants étaient des sauvages qui se tâtonnaient le corps et le visage, et beaucoup plus tard, au moyen âge, des pasteurs dont la principale richesse consistait dans la vente de leur laine à l'étranger. Cette France, qui brille par le goût des arts, était traitée avec raison de barbare par les Italiens du X^e siècle. D'où sont donc venus les changements qui ont placé ces deux pays à la tête de l'Europe ? Ce n'est pas d'une aveugle fatalité ; c'est d'une suite d'événements que l'histoire connaît et qui ont leur cause première dans la sage politique des princes, dans l'activité des peuples, dans la volonté de tous. Cette activité, la Belgique, la Prusse, l'Allemagne, la Suisse, d'autres peuples encore, la possèdent, et la concurrence, c'est-à-dire le libre jeu des forces appliquées à la production et à l'échange, l'entretien en ne permettant pas au manufacturier un sommeil pendant lequel ses rivaux du monde entier parviendraient peut-être à le devancer. Il faut marcher en avant, toujours marcher, et cet effort, le seul noble emploi que l'homme puisse faire du

temps qu'il passe en ce monde, contribue doublement à élever le niveau de la civilisation ; car il donne plus de ressort à l'âme et plus de bien-être au corps.

IV.—L'ORIENT ET LE NOUVEAU MONDE.

Le géographe porte les limites de l'Europe jusqu'à l'Oural et au canal de Constantinople. L'économiste et le politique s'arrêtent bien en deçà et sont loin de reconnaître comme européens tous les peuples et toutes les tribus que la conquête et les émigrations ont poussés sur les contrées situées à l'occident de ces frontières. La Russie est européenne sans doute ; la politique l'a depuis plus d'un siècle admise dans ses conseils, et elle s'efforce tous les jours de justifier ce titre en parant sa capitale des pompes de la civilisation et, ce qui vaut mieux, en implantant sur son sol la grande industrie. Qui pourrait soutenir cependant que les Cosaques du Don et les Kalmouks de la Caspienne sont des Européens ?—Les Turcs n'en sont pas non plus ; ce sont seulement, comme on l'a dit avec justesse, des Tartares campés en Europe ; par leurs idées, par leurs mœurs, par leur industrie, ils appartiennent à l'Asie. Ce qui peut paraître plus singulier, c'est que le peuple qu'ils ont si longtemps écrasé de leur grossier despotisme, le peuple grec lui-même, a un caractère plus oriental qu'eux. Le souvenir classique qui nous représente dans les Grecs les champions de la lutte de l'Occident contre l'Orient est un souvenir trompeur ; les Grecs des guerres médiques étaient tout autres que les Hellènes de nos jours, enfants du Bas-Empire, dont les pères, depuis Constantin jusqu'à l'époque de l'asservissement, ont eu des destinées communes avec l'Orient. En mettant le pied dans les îles Ionniennes, qui sont comme l'avant-garde de la Grèce, on sent qu'on entre dans un monde nouveau. On y trouve, comme dans l'Hellade et la Morée, comme en Turquie et en Egypte, les riches broderies d'or ou d'argent sur drap et sur velours. Grecs et Turcs en couvrent également leurs pallicars, leurs selles, leurs babouches, dont le fonds, de couleur verte ou cramoisie, redouble encore l'éclat du métal. L'œil pourtant n'en est pas choqué ; il se plaît même à admirer ces splendeurs, qui semblent rappeler le soleil d'Orient, et il reconnaît là l'existence d'un art particulier, qui a ses lois, son harmonie, et qui mérite d'être étudié. Toutefois que l'Européen, qui vit sous un autre ciel et avec d'autres mœurs, ne cherche pas trop à l'imiter dans ses fabriques ; il ne ferait qu'une servile copie, plus fautive encore que celles des dessins de Lyon reproduits à Elberfeld. Cependant la curiosité des amateurs pourrait trouver à se satisfaire non-seulement avec ces objets, mais avec les armes richement ciselées et avec l'orfèvrerie que les Turcs et même les nègres du Soudan décorent d'ornements en cannetille ; le commerce pourrait aussi, ce qui donnerait lieu à des échanges plus importants, aller demander à l'Orient ses délicates broderies, qui courent en légers réseaux sur de fines mousselines, ses étoffes diaphanes, que traversent des filets d'or ou d'argent ; la mode qui commence à goûter trouverait dans leur variété des trésors pour la parure des femmes. Ces articles s'ajouteraient aux tapis de Smyrne, dont la réputation n'est plus à faire, et dont les couleurs si chaudes et si bien fondues n'ont de rivales que dans les cachemires de l'Inde. Hors de là du reste, nulle industrie, des cotonnades grossières, qui laissent une victoire facile aux fabriques de Manchester, et quelques pièces de chaudronnerie, qui en sont encore aux procédés du moyen-âge. Aussi le Levant ne fournit-il guère à l'Europe que des matières premières : huile d'olives, tabac, opium, soie, coton et peaux ; c'était là la partie la plus solide de son exposition, et certainement la mieux appréciée des négociants anglais qui exploitaient cette mine.

A l'autre extrémité de l'Asie, l'Orient était représenté par le royaume de Siam, par la Chine et le Japon : autre groupe et autre race, qui a une civilisation et des mœurs particulières, partant une industrie qui n'est ni celle de l'Europe ni celle du Levant. Le royaume de Siam mérite à peine d'être nommé ; il sent encore le barbare. La Chine, au contraire, ressemble par son industrie à une civilisation décrépite, qui tourne sur elle-même sans pouvoir avancer : ses plus belles porcelaines ne sont pas les plus modernes ; elle en est réduite à se copier, et même, dit-on, à exécuter des dessins chinois qu'on lui expédie de Londres avec la commande ; ses sculptures, curieusement fouillées dans l'ivoire et le bois de sandal, rappellent l'école byzantine par le soin minutieux des détails. L'intérêt se portait plutôt vers le Japon, le dernier venu dans les grandes fêtes de l'industrie. Son exposition était d'ailleurs, sans contredit, la plus remarquable ; ses soies, dont on estimait la dernière récolte à 135,000 balles, seront un précieux supplément pour les fabriques d'Europe, à qui la matière première fait défaut depuis quelques années. A côté de ses beaux coffres de laque, qui sont certainement supérieurs au laque de Chine, le Japon exposait des instruments de chirurgie qui prouvent que ses artisans ne

sont pas sans habileté ni ses médecins dépourvus de science ; il avait même des bronzes qui ne manquaient pas d'un certain art. Cependant, de ce côté, on arrive promptement à la limite de leur intelligence. Comme les Chinois, ils connaissent mal la perspective et le rapport des formes ; aussi n'ont-ils véritablement ni peinture ni sculpture ; mais ces défauts ne les empêchent pas de posséder à un haut degré l'art de la décoration, qui procède par des lois différentes ; leurs potiches, leurs laques et leurs porcelaines, dont la mode, séduite par l'éloignement et la rareté, a souvent exagéré la valeur, ont un mérite très-réel, et l'emportent souvent par le goût et par l'entente de la disposition générale, sur certains produits très-vantés de nos manufactures européennes.

Le Nouveau Monde était mal représenté cette année à Londres. Caché dans quelques coins obscurs, il était éclipsé par l'antique Orient, qu'il a pourtant dépassé dans les voies de l'industrie de tout l'élan de sa jeune activité. C'est que le plus beau diamant manquait à son diadème : les Etats-Unis, où s'était développée, en moins de cinquante ans, une industrie rivale de l'Angleterre et de la France, figuraient à peine pour la forme sur la liste des exposants. La guerre n'avait laissé qu'à quelques industriels de New-York le loisir de songer au concours de Kensington, et leurs rares envois ne pouvaient pas donner la plus légère idée de cette seconde Europe. L'Amérique du Nord ne comptait, parmi ses Etats, qu'Haïti et la petite république de Costa-Rica, qui étaient les produits de leur sol. Plus heureuse, l'Amérique du Sud avait pu se faire représenter par la plupart de ses enfants, Brésil, Venezuela, Equateur, Pérou, Montévidéo, Uruguay ; mais quelle pauvre industrie ! Le Pérou avait de beaux panamas, quelques grossières broderies, de la passementerie lourdement chargée d'or et d'épaisse cotonnade à raies : le goût espagnol a survécu à la domination de l'Espagne. Le Brésil, seul, un peu plus avancé, fabrique de beaux feutres et de bons cuirs ; cependant ses étoffes sont communes, ses toiles cirées mal fabriquées, sa faïence et ses cristaux communs et grossiers. L'Amérique du Sud est encore, comme le Levant, une mine où l'Europe va chercher ses denrées et ses matières premières : le café, le cacao, le coton, le tabac, le caoutchouc dans les Etats voisins de l'Equateur ; les pierres précieuses, améthystes et diamants, au Brésil ; la cochenille et l'alpaca au Pérou ; la laine, les peaux et le bœuf fumé sur les rives de la Plata.

Nous glissons en quelques lignes sur des contrées immenses, qui ne tenaient en effet qu'une bien petite place dans le vaste bâtiment de l'exposition universelle. Nous nous étions longuement arrêté sur le groupe européen, et pourtant nous avions à peine indiqué, en Angleterre et surtout hors de l'Angleterre, une faible partie des innombrables variétés de produits qu'avait envoyés l'Europe. Quand on jette les yeux sur la sphère terrestre, on est étonné de voir dans quel étroit espace est enfermée tant d'activité et sont produites et consommées tant de richesses. Sur quelques cent mille lieues carrées vivent près de deux cent millions d'hommes qui sont dans une condition beaucoup plus heureuse que pas aucun autre groupe de population, pressée ou disséminée sur le globe, qui portent leur commerce dans toutes les parties du monde et qui font sentir partout leur supériorité et leur puissance. Ils ne le doivent ni à la fertilité exceptionnelle du sol, ni à leur grande force musculaire, mais à leur persévérance dans le travail et à leur intelligence. Comment douter, en voyant ces merveilleux résultats de l'activité humaine, que la suprême richesse réside, non dans la nature, mais dans l'homme lui-même, principe et fin de toute production ? Ce n'est pas la terre qui manque à l'humanité, puisqu'elle n'est qu'un instrument dont on peut accroître le revenu dans une mesure presque indéfinie, mais l'humanité qui, sur une grande partie du globe, manque à elle-même, faute d'énergie et de science. Cependant la race européenne va semant l'une et l'autre sur sa route ; elle a créé les Etats-Unis et le Canada ; elle crée, en ce moment, dans cette Océanie, pour ainsi dire inconnue il y a un siècle, le brillant essaim des jeunes colonies anglaises ; elle anime doucement de son souffle quelques-uns des Etats de l'Amérique du Sud ; elle pousse ses chemins de fer et ses lignes télégraphiques à travers l'ancien continent, et bientôt ses longs bras atteindront directement la Chine ; elle colonise avec lenteur, mais non sans quelque succès, le nord et l'occident de l'Afrique. Le génie européen se répand ; il se répandra de plus en plus, tantôt par la conversion des autres races, tantôt par la colonisation des contrées inoccupées. Dans un siècle, les expositions universelles, s'il existe alors un édifice capable de les contenir, auront peut-être moins de variété, mais présenteront sans doute un aspect beaucoup plus imposant encore, qui justifiera mieux leur titre et prouvera à nos petits-neveux que, de leur temps, l'homme aura pris plus complètement possession de la terre, son domaine.

EM. LEVASSEUR.
(Revue Contemporaine.)

HISTOIRE DU CANADA.

COMPTE-RENDU DU COURS DE M. L'ABBÉ FERLAND, A L'UNIVERSITÉ-LAVAL.

XXXIII.

(Suite.)—(1.)

Il n'y a pas dans toute notre histoire une plus grande figure que celle du Père de Brébeuf. Sans doute que les autres missionnaires et quelques-uns de ces braves catéchistes, qui se sont exposés volontairement au martyre et qui l'ont subi avec constance et courage, ont eu autant de mérite que ce saint homme :—Le Père Jogues, entre autres, réunit bien en lui tous les caractères du héros chrétien ; mais les circonstances qui ont précédé, accompagné et suivi le martyre du Père de Brébeuf lui donnent un relief qui le met à part et nous le montre sous un jour tout particulier.

Le Père de Brébeuf appartenait à une famille de vieille noblesse normande, habitant les environs de Bayeux, et à laquelle appartient une grande maison d'Angleterre, celle des Arundel. Il était l'oncle du traducteur de la Pharsale de Lucain, et lui-même paraît avoir eu des dispositions littéraires heureuses dont on retrouve les traces dans ses lettres et ses relations. Il fut le véritable fondateur de l'église chez les Hurons, et Dieu bénit à ce point ses travaux qu'à sa mort on comptait environ 7,000 chrétiens au sein de cette nation sauvage. Les circonstances de sa mort offrent un caractère de grandeur qui frappa les sauvages eux-mêmes ; et il semble que sa mort et son holocauste furent le signal de la mort et du sacrifice de cette nation huronne avec laquelle il s'était identifié. Longtemps après sa mort, son nom huron de *Echon* était porté par des chefs sauvages ; parce qu'on ne voulait pas laisser périr un si grand nom.

On admirait dans le Père de Brébeuf une intelligence hors ligne, une grandeur d'âme supérieure à toutes les choses de ce monde, une simplicité angélique et une humilité chrétienne poussée jusqu'à la perfection. Il recherchait toujours les emplois les plus infimes ; à la communauté, c'était à la porte ou à la cuisine qu'il se disait propre ; dans les voyages, il était toujours le premier à l'eau pour traîner les canots et il se chargeait toujours du plus lourd fardeau dans les portages. Les sauvages, appréciateurs des avantages physiques, ne pouvaient se lasser d'admirer sa grande taille et sa force prodigieuse :—mais lui-même disait avec une bonhomie touchante, faisant allusion à son nom :—« Moi, je ne suis qu'un bœuf, bon seulement à tracer le sillon. »—Le sillon qu'il a tracé chez les Hurons fut en effet si profond et si bien fait qu'il a produit une riche moisson pour le ciel. Il avait écrit quelque part :—« Je me laisserai broyer plutôt que de jamais dire dans les souffrances, c'est assez. »—Il tint parole. A la suite des épouvantables événements que nous venons de décrire, les Iroquois s'en retournèrent dans leur pays pleins de joie, emportant leur butin et emmenant nombre de femmes, d'enfants et de jeunes gens qu'ils incorporèrent à leur nation. Grand nombre de femmes huronnes chrétiennes conservèrent avec une fidélité étonnante le précieux trésor de la foi, et, longtemps après, les missionnaires retrouvèrent des chrétiens chez les Iroquois.

Les restes des missionnaires, laissés mutilés sur la place du village de Saint-Ignace, furent recueillis avec respect, ainsi que ceux des Hurons, dont un grand nombre étaient morts avec joie à côté des deux pères, dans la certitude de passer bientôt aux béatitudes du ciel.

Le crâne du Père de Brébeuf fut apporté à Québec : la famille du saint martyr envoya un buste d'argent, dans le socle duquel on enferma le crâne, et le tout est encore conservé avec vénération par les Dames religieuses de l'Hôtel-Dieu.

Un des derniers gouverneurs du Canada, rendant une pensée déjà exprimée avant lui, disait de ces temps de notre histoire qu'ils ont été les *temps héroïques* du Canada. En effet, tout ce que le dévouement religieux, tout ce que le courage et la constance chrétienne, tout ce que la bravoure et l'intelligence humaines peuvent offrir de grand dans des circonstances données, tout cela se remarque dans l'histoire de cette époque. Non-seulement les missionnaires ; non-seulement les religieux ; mais les laïcs, les voyageurs, les soldats, les employés de la colonie étaient animés du même esprit.—Ce Jean Amiot dont nous avons parlé, qui, avec une bravoure que tous admiraient, savait, au milieu des occupations les plus pénibles et les plus multipliées, au milieu des embarras et des dangers, accomplir avec une rigoureuse exactitude tous ses devoirs de bon catholique, et qui disait, avec une foi angélique, qu'il trouvait le courage, dont on était étonné, dans la protection de son saint de prédilection, Saint Joseph.—Ce Couture, qui se livre de lui-même aux Iroquois pour aider le Père Jogues et les Algonquins captifs

(1) Voir la livraison du mois de décembre dernier.

dans leur malheur.—Ce Goupil qui reçoit la mort pour avoir marqué du sceau de la croix des enfants mourants, auxquels il ouvrait le ciel.—Ce Godefroy de Normanville, de la célèbre famille de ce nom, qui disait à ces amis : “ Je suis certain de tomber tôt ou tard dans les mains des Iroquois, je les rencontre trop souvent pour pouvoir toujours leur échapper ; mais je ne crains ni les souffrances ni la mort ; car j'espère bien obtenir la grâce d'une bonne mort en instruisant quelque adulte ou en baptisant quelque enfant pour le ciel.”

Rien n'est plus beau que l'histoire de ces cinquante ou soixante années qui suivirent la fondation de Québec par le grand de Champlain !

Les Hurons étaient découragés, et ils semblaient eux-mêmes convaincus qu'une ruine inévitable attendait leur nation, jadis si puissante et l'égal, sinon la supérieure, de cette nation iroquoise qui les frappait en ce moment. Deux bandes de Hurons partirent pour venir se réfugier à Québec sous la conduite du Père Bressani. Dans le même temps, quinze bourgades huronnes furent abandonnées par leurs habitants qui se dispersèrent dans diverses directions.

Malgré le peu d'approvisionnement qu'on avait à Québec, on reçut avec charité les émigrés hurons : les Pères Jésuites, les Ursulines, l'Hôtel-Dieu firent l'impossible pour les secourir : une partie fut envoyée sur une ferme que les Jésuites possédaient sur les bords de la petite rivière de Beauport.

Les missionnaires, désespérant de rendre le courage aux Hurons, se décidèrent avec regret à abandonner leur saint asile de Sainte-Marie qu'ils aimaient tant : on détruisit le fort et l'habitation de peur qu'ils ne servissent aux Iroquois de lieu de ralliement.

Les Pères voulaient engager les Hurons à s'éloigner et ils leur proposèrent d'aller tous s'établir sur l'Île Manitouline, voisine d'un pays giboyeux et assez éloignée pour être d'un difficile accès aux Iroquois ; mais il en coûtait aux Hurons de perdre de vue leur pays, et le gros de la nation alla se fixer dans une Île de la Baie Georgienne, l'Île *Saint-Joseph*, aujourd'hui appelée *Christian Island* ou *Charity Island*, par les Anglais du Haut-Canada. Le Père Martin, qui a publié la Relation du Père Bressani, visita, ces dernières années, les endroits dont il est fait mention et on y a retrouvé des objets qui ont appartenu aux missionnaires, entre autres un moule à hostie.

On construisit sur l'Île Saint-Joseph un petit fort qu'on appela du nom vénéré de Sainte-Marie ; on bâtit environ 100 cabanes de 8 à 10 feux chacune.

Quelques Hurons cependant allèrent se fixer dans l'Île Manitouline, dans ce premier exode de leur malheureuse nation. La nouvelle retraite de l'Île Saint-Joseph n'était guère plus à l'abri des Iroquois que le pays qu'ils venaient d'abandonner, et la disette fut affreuse pendant l'hiver dans ce nouvel établissement ; sans la précaution qu'avaient eue les Pères de faire quelques provisions de glands et de maïs, tous seraient morts ; malgré cela, plusieurs furent réduits à manger des cadavres. Tous les malheurs semblaient vouloir s'abattre à la fois sur la malheureuse tribu ; les Hurons furent attaqués par les Iroquois et plusieurs d'entre eux périrent de plus en plus dans les glaces du lac.

Au printemps, ils demandèrent au Père Ragueneau de les conduire à Québec. On partit sans provisions, à la grâce de Dieu.

Le long du chemin, on observa plusieurs fois les traces des partis iroquois ; mais on ne fut pas attaqué. Vers le milieu du chemin, on rencontra le Père Bressani qui remontait avec une bande de Hurons.

Les Hurons du Père Bressani avaient été escortés, jusqu'à l'embouchure de la Rivière-Outaouais, par 40 Français et jusque là on avait fait bonne garde et aussi on n'avait point été surpris ; mais à peine les Français avaient-ils quitté le parti pour s'en retourner, que, selon leur détestable habitude, les Hurons cessèrent de se garder. Une nuit que tous dormaient dans le camp, onze Iroquois se précipitèrent au milieu d'eux, en tirant de l'arquebuse et la hache au poing. Le Père Bressani fut blessé et plusieurs Hurons furent tués ; mais, comme les assaillants étaient peu nombreux, les Hurons, si cruellement réveillés, les eurent bientôt tués ou faits prisonniers à l'exception de quelques-uns qui échappèrent. Ce fait est une preuve frappante de la négligence des Hurons et de la vigilance et de l'audace de leurs ennemis.

Le Père Ragueneau engagea les Hurons qui accompagnaient le Père Bressani à descendre à Québec. Les Hurons venaient à Québec avec d'autant plus de confiance qu'ils savaient l'intérêt qu'ils inspiraient aux Français et qu'ils compaient sur la coutume invariablement suivie avec une stricte fidélité par les nations sauvages de donner l'hospitalité à ceux que des malheurs forçaient à abandonner leur pays.

A Montréal, on invita les Hurons à s'établir dans l'Île ; mais les Sauvages ne voulurent pas se rendre à cette généreuse invitation parce qu'ils redoutaient le voisinage trop immédiat des Iroquois et savaient qu'il y avait plus de moyens de défense à Québec en cas d'attaque.

On reçut les Hurons avec bonté à Québec et on prit soin de tous ceux qu'on put loger dans les habitations et sur les fermes ; les autres cherchèrent leurs moyens de subsistance, moyens bien précieuses à la vérité, dans la chasse et la pêche. Ceci se passait en 1650.

D'autres bandes de Hurons s'étaient réfugiées au sein de la nation du Pétun. La nation du Pétun avait été évangélisée et une de leurs principales bourgades avait reçu le nom de Saint-Jean ; le Père Garnier, d'une famille riche de Paris, résidait alors dans cette bourgade ; quelques Hurons s'étaient réfugiés en ce lieu. On apprit bientôt que les Iroquois voulaient venir attaquer la bourgade ; les Pétuns, qui étaient braves et se sentaient bien protégés par les fortifications de leur village, prirent cette nouvelle pour une bravade des Iroquois ; mais, apprenant qu'on avait vu les Iroquois dans les bois du pays voisin, ils commirent l'imprudence de laisser leur village sans défense pour aller au-devant de leurs ennemis. Pendant qu'ils tenaient la campagne, les Iroquois prirent une route détournée et tombèrent à l'improviste sur la bourgade de Saint-Jean. Le massacre et la dévastation fut générale. Le Père Garnier, comme ses dignes modèles les R. P. de Brébeuf et Lallemant, parcourait les groupes éplorés des vieillards, des femmes et des enfants, exhortant et administrant les sacrements. Les Iroquois à sa vue s'arrêtèrent d'abord, saisis d'un respect qui les dominait à leur insu, au point qu'ils n'osèrent d'abord l'approcher ; mais la fureur reprenant bientôt le dessus, ils lui tirèrent plusieurs coups d'arquebuse ; le Père tomba comme mort ; mais, bientôt reprenant ses sens, il aperçut à quelques pas de lui un vieillard mourant qu'il savait n'avoir pas encore été baptisé ; alors il cherche à se traîner jusqu'à lui pour lui ouvrir les portes du ciel ; mais, observé par les Iroquois dans l'accomplissement de cet acte de sublime dévouement, il retombe bientôt mort sous les coups de hache de ces barbares. La petite chapelle du village et toutes les habitations deviennent alors la proie des flammes et les Iroquois partent emmenant leur captifs.

Le lendemain, les guerriers pétuns et hurons arrivent en face de leurs demeures détruites. Pas une plainte, pas un cri, pas une larme ne leur échappe ; c'eût été une honte pour des guerriers sauvages. Ils allument tranquillement le feu et, pendant vingt quatre heures, ils restent tous là assis sur les ruines des cabanes, fumant leurs calumets sans proférer une seule parole. A la suite de ce long silence, ils se levèrent, visitèrent la scène du massacre de leurs familles, rendirent les derniers devoirs aux morts, et allèrent rejoindre les habitants d'une autre bourgade de leur tribu.

Deux jours avant la destruction de la bourgade Saint-Jean, le Père Chabanel, compagnon du P. Garnier, était parti sur l'ordre de ses supérieurs avec des Hurons pour aller au fort Sainte-Marie. Une nuit qu'ils étaient campés dans les bois, ils entendirent des cris et des gémissements venant d'un campement iroquois placé, sans qu'ils ne s'en doutassent auparavant, dans leur voisinage : ils comprirent alors ce qui était arrivé. Les Hurons, compagnons du Père Chabanel, l'abandonnèrent pour fuir, à l'exception d'un seul, mauvais sujet et de plus apostat.

On ne sait pas bien ce qui s'est passé ; mais on retrouva plus tard le corps du Père Chabanel, portant des marques qui indiquaient qu'il avait été assommé. On a conclu des histoires et des derniers aveux du Huron que c'est lui qui avait tué le Père pour s'emparer de son sac qui contenait sa chapelle, quelques livres et autres effets, pourtant de bien peu de valeur en soi.

Une autre bande de Hurons se réfugia dans la nation des Eriés, qui, une couple d'années après, fut elle-même détruite par les Iroquois.

Les habitants de deux villages hurons ne sachant que devenir, se donnèrent aux Iroquois et furent incorporés dans la nation des Tsonnontouans, la tribu iroquoise la plus puissante des cinq cantons. Parmi ces Hurons, bon nombre étaient chrétiens, et non-seulement ils conservèrent leur foi, mais ils firent pénétrer chez les Iroquois un commencement d'idées chrétiennes. Vingt-cinq ans plus tard, les missionnaires retrouvèrent chez les Tsonnontouans des chrétiens qui les reçurent avec joie, après un quart de siècle d'attente, et, au sein de la nation barbare, des germes précieux de la bonne semence. Nous avons dit que les langues huronne et iroquoise étaient des dialectes d'une langue mère, commune à plusieurs tribus de cette partie de l'Amérique.

Une autre bande alla se réfugier dans l'Île Manitouline, où les Pères Jésuites avaient voulu conduire le gros de la nation. D'autres se rendirent à Michillimakinac, à l'entrée du lac Michigan. Cette

île de Michillimakinac était une île sacrée pour les sauvages, considérée comme une des demeures favorites du Manitou.

Quelques Hurons s'enfoncèrent dans les prairies de l'Ouest ; mais, attaqués et refoulés par les Sioux, ils revinrent vers Michillimakinac d'où plusieurs émigrèrent vers les bords de la Rivière Détroit. Plus tard le P. Poithier et Monseigneur Hubert desservirent leurs descendants.

XXXIV.

Malgré l'éloignement de l'île Manitouline, les Iroquois ne laissèrent pas tranquilles les pauvres Hurons réfugiés dans cet endroit. Ils faisaient des invasions dans l'île et tenaient des embuscades sur la terre ferme en face de l'île.

Un parti nombreux d'Iroquois avait un jour surpris un petit nombre de chasseurs hurons parmi lesquels se trouvait un chef huron célèbre dans les conseils et remarquable surtout par sa prudence et sa ruse, il se nommait *Annahotaha*.

Ce chef s'attendait bien à être torturé et mis à mort avec tous ses compagnons ; aussi, grande fut sa surprise quand il se vit accueilli par les chefs iroquois par des paroles d'amitié. « Tu es notre frère, lui dit un chef, parlant pour tous, nous voulons faire la paix et n'avoir qu'un feu : il est dur pour des frères de tenir deux feux et de se faire la guerre. »

Annahotaha comprit que c'était une ruse et qu'on méditait une horrible trahison ; mais, dissimulant avec habileté sa pensée, il feignit de recevoir cette nouvelle avec une grande joie : il dit aux Iroquois qu'il fallait envoyer des Hurons prisonniers en ambassade à l'île et que pour lui il resterait en otage au camp iroquois. « Non pas, lui dirent les Iroquois, c'est toi qui iras, nul n'est plus propre que toi pour cette mission. »

Annahotaha partit avec quelques Iroquois. Arrivé chez les Hurons, il assembla un conseil qui se tint en présence des Iroquois, et dans lequel il fut résolu d'accepter les offres de paix et d'alliance. L'ordre fut immédiatement donné aux Hurons de se préparer pour aller au pays iroquois.—Mais, pendant que ceci se passait en public, *Annahotaha* avait dit aux vieillards et aux chefs : « Ce sont des traîtres et il faut les prendre à leur propre ruse. »—Il retourne au camp iroquois pour annoncer la bonne nouvelle, et bientôt il revint chez les Hurons avec trente des principaux chefs et des guerriers ennemis. A un signal donné, tous tombèrent sous la hache des Hurons. *Annahotaha* n'en voulut épargner que trois, par reconnaissance de ce qu'ils lui avaient sauvé la vie dans le massacre de la bourgade de Saint-Ignace.—Un chef iroquois, qui survécut quelques jours à ses blessures, avoua que tout ce manège de leur part était un piège, et qu'ils s'étaient pris eux-mêmes à leurs propres filets.

Les Iroquois, honteux de s'être laissé jouer, et privés de leurs principaux chefs, retournèrent en leur pays ; mais il était évident que, malgré ce succès momentané, les Hurons ne pouvaient se maintenir dans l'île Manitouline, et, en 1651, ils émigrèrent ; les uns allèrent à Michillimakinac et les autres à Québec.

Cette même année, 1651, les Iroquois détruisirent deux grandes bourgades de la Nation Neutre ; dans une de ces bourgades il n'y avait pas moins de 1600 guerriers ; mais les Neutres, comme les Hurons, s'étaient laissés surprendre. Après la destruction de ces villages, les Neutres perdirent courage et la tribu se dispersa.

La politique iroquoise, à cette époque et depuis l'arrivée des Européens en Amérique, paraît avoir été d'entourer leur pays d'une vaste solitude, par la destruction ou la dispersion complète de toutes les tribus environnantes. Du côté du sud et de l'est, ils ne purent jamais réussir ; les Andastes et les Loups, mais surtout les Abénaquis, opposèrent aux Iroquois une résistance qu'ils ne parvinrent jamais à vaincre : c'est pour cela que ceux-ci portaient de préférence leurs armes au nord et à l'ouest chez quelques tribus algonquines et chez les nations de leur propre famille, qui semblent avoir été, à cette époque, livrées à cet esprit de vertige qui précède la chute des peuples.—Ainsi, non-seulement les Hurons, mais les Neutres, mais les Pétuns, mais les Nipissiniriens, mais les Attikamégnes (*poissons blancs*) même furent attaqués et en partie massacrés par les Iroquois.

Les missionnaires, revenus du pays des Hurons, partirent la plupart pour la France : ils étaient presque tous vieux, hors d'état de se livrer à l'étude d'une autre langue pour aller évangéliser d'autres nations et, comme on avait un nombre suffisant de prêtres parmi les Français, ils reçurent l'ordre de se repatrier : de ce nombre étaient les PP. Lallemand, Bressani, Pijard et Greslou ; d'autres partirent l'année suivante.

(A continuer.)

EDUCATION.

Quelques principes fondamentaux de l'Education.

(Suite.)

§ V.—Rien n'est insignifiant dans la conduite de l'enfant.

Un défaut léger en apparence, un défaut négligé peut devenir la source d'un vice grave et pernicieux. Un arbrisseau qui, en croissant, se penche d'un côté ou d'un autre, deviendrait infailliblement, sans l'intervention du jardinier, un arbre tortu et défectueux. Si vous aimez votre enfant, votre élève, vous ne fermerez point les yeux sur des fautes légères, sinon le jour arrivera où retentiront à vos oreilles des clameurs bruyantes, des cris qui vous feront tressaillir le cœur. Soyez patient envers les enfants et montrez de la longanimité pour leurs faiblesses, sans cependant perdre de vue que, pour guérir le malade, pour soulager son mal, on ne doit pas céder à ses caprices ; qu'on doit employer au contraire tous les moyens possibles pour le secourir, et ne pas hésiter à recourir à la contrainte pour lui faire prendre un médicament salubre mais désagréable. Serait-ce donc un motif de ne pas toucher à la plaie, si cela devait faire souffrir le malade ? Vaudrait-il mieux laisser la blessure ronger les chairs jusqu'à l'os au point de devenir incurable, que d'employer en temps utile un remède énergique ? Les parents et les instituteurs raisonnables se mettent au-dessus des considérations de ce genre ; ils savent qu'en matière d'éducation on obtient infiniment plus en disant : *Faites cela*, qu'en demandant : *Que voulez-vous faire ?* Mais, hélas ! lorsque les éducateurs, enfants eux-mêmes par leur peu de développement intellectuel, auraient besoin d'une surveillance, les pauvres enfants sont vraiment orphelins et la famille est sans guide. Si, par exemple, un enfant dérobe un jouet à l'un de ses compagnons, on passe ce fait sous silence, sans prévoir que cette même main qui a dérobé un jouet se laissera plus tard tenter à voler un joyau ou une bourse. Répétons donc avec l'auteur anglais : « C'est ainsi que les parents, par une indulgence outrée pour leurs enfants encore tout petits, corrompent en eux tous les principes de la nature : et après cela ils s'étonnent de voir des ruisseaux impurs, dont ils ont eux-mêmes empoisonné la source. Car lorsque les enfants sont devenus grands et que leurs mauvaises habitudes ont crû à proportion, les parents, qui ne peuvent plus les dorloter ou en faire leur passe-temps, commencent à dire que ce sont de petits fripons, des esprits revêches et pleins de malice ; ils sont choqués de les voir opiniâtres et sujets à ces mauvaises inclinations qu'ils leur ont inspirées eux-mêmes et qu'ils ont pris soin d'entretenir. Et alors qu'il est peut-être trop tard, ils seraient bien aises d'extirper ces mauvaises herbes qu'ils ont plantées de leur propres mains, et qui ont pris de trop fortes racines pour pouvoir être facilement arrachées. Car si un enfant a été accoutumé à avoir une pleine liberté de faire tout ce qu'il a voulu tandis qu'il a porté la robe, pourquoi trouveriez-vous étrange qu'il prétendit au même privilège et qu'il mit tout en usage pour continuer d'en jouir lorsqu'il vient à porter le haut-de-chausse ? Un enfant, avant de pouvoir parler ou marcher, a gagné le dessus sur sa gouvernante, il a pris un entier ascendant sur ses parents depuis qu'il a su caqueter : pourquoi, je vous prie, étant devenu grand, c'est-à-dire plus fort et plus habile qu'il n'était alors, doit-il être tout d'un coup tenu de court et forcé de plier sous la volonté d'autrui ? Pourquoi faut-il qu'après avoir été abandonné à lui-même à l'âge de sept, de quatorze ou de vingt ans, il se dépouille d'un privilège que l'indulgence de ses parents lui avait accordé si libéralement jusqu'alors ? »

§ VI.—*L'exemple que l'éducateur donne à l'enfant est plus efficace que les paroles les plus touchantes et les plus éloquentes qu'il pourrait lui adresser.*

Les enfants sont excessivement malins, rusés ; ils ont à un très-haut degré ce que l'on appelle le coup d'œil ; ils sont toujours en observation et jugent à leur façon et à leur point de vue les actions des adultes, et spécialement la manière d'être de leurs parents. " Les paroles, quelque touchantes qu'elles soient, ne peuvent jamais donner aux enfants de si fortes idées des vertus et des vices que les actions des autres hommes, pourvu que vous leur recommandiez d'examiner telle et telle bonne ou mauvaise qualité dans les circonstances où elles se présentent dans la pratique. Ainsi, par rapport aux manières, l'exemple d'autrui fera mieux sentir à un enfant la beauté ou l'indécence de plusieurs actions, que toutes les règles et tous les avis qu'on pourrait lui donner pour l'en convaincre." Si donc vous voulez exercer par votre exemple une influence salutaire sur votre enfant, il faut y mettre beaucoup de soin et de prudence ; à cet effet, nous ne pouvons assez vous conseiller de veiller sur vos propos et d'avoir une conduite irréprochable. La mauvaise semence, la semence de la corruption, qui par votre faute tomberait dans le cœur de l'enfant, ne poussera, hélas ! que pour la malédiction de vos cheveux blanchis, que pour la honte de vos vieux jours. Dans une famille, au contraire, où la mère prêche la modestie, les enfants conservent l'attrait le plus ravissant de leur jeune front, la *pudeur*. Rappelez-vous le dicton vulgaire : *Tel père, tel fils*. Oui, les enfants sont le reflet, l'écho de leurs parents. Leurs paroles et leurs actions sont toujours calquées sur les paroles et sur les actions des auteurs de leurs jours. L'enfance, de sa nature, est imitatrice ; si son entourage est bon et pieux, l'enfant se montrera jaloux de devenir tel ; si cet entourage est irréligieux, malveillant, vicieux, l'enfant ne tardera pas à reproduire les mêmes défauts. De même que dans le cristal d'une onde limpide se reflètent fidèlement les rives ou riantes ou sauvages qui la bordent, ainsi se reproduisent dans les enfants les habitudes bonnes ou mauvaises des parents qui les entourent de leurs soins, de leur affection. Malheureusement il existe des parents et des instituteurs qui comprennent bien peu l'importance de l'exemple ; ils ne craignent pas d'exposer ces tendres plantes à un air vicié, à un air qui empoisonne le cœur de l'innocence. Ils semblent à plaisir leur offrir des modèles à éviter, comme jadis les Spartiates, pour dégoûter leurs fils de l'ivrognerie, exposaient sous leurs regards étonnés des esclaves ivres-morts. Ils ne connaissent pas l'immense responsabilité qui pèse sur eux ; ils ne songent pas au compte qui leur sera demandé un jour ; jamais ils n'éprouveront la douce satisfaction de voir rejaillir sur eux les rayons de la vertu pratiquée par leurs enfants.

D'autres, plutôt que de travailler à faire de leurs fils et de leurs élèves des hommes sensés et vertueux, paraissent attacher plus d'importance à ce qu'ils sachent faire des tours de force, à ce qu'ils deviennent de petits comédiens, d'ennuyeux ergoteurs. Ceux-là éprouvent une bien plus vive satisfaction à entendre leurs enfants parler avec pureté, avec grâce et avec élégance, qu'à les voir agir avec décision et fermeté. Nous comparons volontiers une pareille éducation à une tombe bien arrangée, bien décorée au dehors, mais qui à l'intérieur ne renferme que des ossements, de la poussière. Voici comment s'exprime à ce sujet un homme compétent : " Ayez soin d'empêcher que votre enfant ne s'accoutume à toute cette *ergoterie* qu'on a réduite en art dans l'école, soit en s'y exerçant lui-même, soit en admirant ceux qui s'y amusent, si ce n'est qu'au lieu d'en faire un habile homme vous ne vouliez en faire un disputeur sans jugement, un opiniâtre dans les conversations, qui se fera un honneur de contredire tout le monde, ou, ce qui est encore pis, qui mettra tout en question, s'imaginant que ce

n'est pas la vérité qu'il faut chercher dans les disputes, mais seulement le plaisir de triompher de son adversaire."

TH. BRAUN.

(Cours de Pédagogie.)

(A continuer.)

Exercice de Grammaire.

ANALYSE LOGIQUE.

Sujet : *La Mort choisissant un Premier Ministre.*

La mort, reine du monde, assembla certain jour,
 Dans les enfers, toute sa cour.
 Elle voulait choisir un bon premier ministre,
 Qui rendit ses Etats encor plus florissants.
 Pour remplir cet emploi sinistre,
 Du fond du noir Tartare arrivent à pas lents
 La Fièvre, la Goutte et la Guerre.
 C'étaient trois sujets excellents :
 Tout l'enfer et toute la terre
 Rendaient justice à leurs talents.
 La mort leur fit accueil. La Peste vint ensuite ;
 On ne pouvait nier qu'elle n'eût du mérite.
 Nul n'osait rien lui disputer,
 Lorsque d'un médecin arriva la visite,
 Et l'on ne sut alors qui devait l'emporter.
 La Mort même était en balance ;
 Mais, les Vices étant venus,
 Dès ce moment, la mort n'hésita plus,
 Elle choisit l'Intempérance.

FLORIAN.

- 1ère Prop.—La Mort, reine du monde, assembla certain jour, dans les enfers, toute sa cour, Princ. abs.
 1o. Mort—suj. simpl. 1 nom, compl. son compl. reine du monde,
 2o. Fut—verbe,
 3o. Assemblant—att. simpl. 1 p. prés. compl. son compl. certain jour dans les enfers, toute sa cour.
 2ème Prop.—Elle voulait choisir un bon premier ministre, Princ. rel.
 1o. Elle—suj. simpl. 1 pro. incompl. sans comp.
 2o. Etait—verbe,
 3o. Voulant—att. simpl. 1 p. prés. compl. son compl. choisir un bon premier ministre.
 3ème Prop.—Qui rendit ses Etats encor plus florissants, Inc. dét.
 1o. Qui—suj. simpl. 1 pro. incompl. sans compl.
 2o. Fut—verbe,
 3o. Rendant—att. simpl. 1 p. prés. compl. son compl. ses Etats encor plus florissants.
 4ème Prop.—Pour remplir cet emploi sinistre, du fond du noir Tartare arrivent à pas lents, la Fièvre, la Goutte et la Guerre, Princ. abs.
 1o. Fièvre, Goutte, Guerre—suj. comp. 3 noms, incompl. sans compl.
 2o. Sont—verbe,
 3o. Arrivant—att. simpl. 1 p. prés. compl. son compl. à pas lents du fond du noir Tartare pour remplir cet emploi sinistre.
 5ème Prop.—C'étaient trois sujets excellents, Princ. abs.
 1o. Ce (ceux-ci)—suj. simpl. 1 pro. incompl. sans comp.
 2o. Etaient—verbe,
 3o. Sujets—att. simpl. 1 nom, compl. son compl. trois excellents.
 6ème Prop.—Tout l'enfer et toute la terre rendaient justice à leurs talents, Princ. rel.
 1o. Enfer, terre—suj. comp. 2 noms, compl. son compl. tout pour le 1er nom, toute pour le 2e.
 2o. Etaient—verbe,
 3o. Rendant—att. simpl. 1 p. prés. compl. son compl. justice à leurs talents.
 7ème Prop.—La Mort leur fit accueil, Princ. abs.
 1o. Mort—suj. simpl. 1 nom, incompl. sans compl.
 2o. Fut—verbe,
 3o. Faisant—att. simpl. 1 p. prés. compl. son compl. leur et accueil
 8ème Prop.—La Peste vint ensuite, Princ. abs.
 1o. Peste—suj. simpl. 1 nom, incompl. sans compl.

20. Fut—verbe,
30. Venant—att. simpl. 1 p. prés. compl. son compl. ensuite.
9ème Prop.—On ne pouvait nier, Princ. rel.
10. On—suj. simpl. 1 pro. incompl. sans compl.
20. Etait—verbe,
30. Pouvant—att. simpl. 1 p. prés. compl. son compl. ne nier.
10ème Prop.—Qu'elle n'eût du mérite, Inc. dét.
10. Elle—suj. simpl. 1 pro. incompl. sans compl.
20. Fût—verbe,
30. Ayant—att. simpl. 1 p. prés. compl. son compl. ne du mérite.
11ème Prop.—Nul n'osait rien lui disputer, Princ. abs.
10. Nul—suj. simpl. 1 pro. incompl. sans compl.
20. Etait—verbe,
30. Osant—att. simpl. 1 p. prés. compl. son compl. ne rien lui disputer.
12ème Prop.—Lorsque d'un médecin arriva la visite, Sub.
10. Visite—suj. simpl. 1 nom, compl. son compl. d'un médecin.
20. Fut—verbe,
30. Arrivant—att. simpl. 1 p. prés. incompl. sans compl.
13ème Prop.—Et l'on ne sut alors, Princ. rel.
10. L'on—suj. simpl. 1 pro. incompl. sans compl.
20. Fut—verbe,
30. Sachant—att. simpl. 1 p. prés. compl. son compl. ne alors et la prop. suivante.
14ème Prop.—Qui devait l'emporter, Inc. dét.
10. Qui—suj. simpl. 1 pro. incompl. sans compl.
20. Etait—verbe,
30. Devant—att. simpl. 1 p. prés. compl. son compl. l'emporter.
15ème Prop.—La Mort même était en balance, Princ. abs.
10. Mort—suj. simpl. 1 nom, compl. son compl. même.
20. Etait—verbe,
30. Hésitant (en balance)—att. simpl. 1 p. prés. incompl. sans compl.
16ème Prop.—Les Vices étant venus (lorsque les vices furent venus), Sub.
10. Vices—suj. simpl. 1 nom, incompl. sans compl.
20. Furent—verbe,
30. Venus—att. simpl. 1 p. prés. incompl. sans compl.
17ème Prop.—Mais, dès ce moment la Mort n'hésita plus, Princ. rel.
10. Mort—suj. simpl. 1 nom, incompl. sans compl.
20. Fut—verbe,
30. Hésitant—att. simpl. 1 p. prés. compl. son compl. ne plus dès ce moment.
18ème Prop.—Elle choisit l'Intempérance, Princ. rel.
10. Elle—suj. simpl. 1 pro. incompl. sans compl.
20. Fut—verbe,
30. Choissant—att. simpl. 1 p. prés. compl. son compl. l'Intempérance.

NAPOLÉON LACASSE,
Prof. E. N. L.

AVIS OFFICIELS.



SÉPARATIONS, ANNEXIONS, ÉRECTIONS ET DÉLIMITATIONS DE MUNICIPALITÉS SCOLAIRES.

Il a plu à Son Excellence, le Gouverneur Général, par minute en conseil du 3 de juillet courant.

10. D'ériger en municipalité scolaire le village de Victoriaville, dans le comté d'Arthabaska, et de lui donner le même nom et les mêmes limites qu'a ce village comme municipalité rurale, en vertu du statut qui l'érige comme tel; moins, cependant, les lots de terre Nos. 7 de chacun des 2me, 3me et 4me rangs du township d'Arthabaska, qui, à l'avenir, feront partie de la municipalité scolaire d'Arthabaskaville.

20. De diviser la municipalité scolaire de St. Denis, dans le comté de St. Hyacinthe, en deux municipalités scolaires; savoir:

10. La municipalité de St. Denis No. un, renfermant toute cette partie de la paroisse de St. Denis qui se trouve comprise dans les limites suivantes:—Bornée, au nord-ouest, par la rivière Richelieu; au sud-ouest, par la ligne qui passe entre les deux terres de Louis Huard, sur la première concession, et par la ligne sud-ouest de la terre d'Elie Fenix dit Dauphinais, sur la seconde concession; au nord-est, par la ligne nord-

est des terres ou lots de terre d'Isidore Jalbert et de Cléophas Dragon, sur la seconde concession, et par la ligne seigneuriale entre les paroisses de St. Denis et de St. Ours, séparant les terres de Pierre Plante en deux parties, sur la première concession; à l'est, par le chemin de front de la troisième concession et par le cordon des terres de la première et de la deuxième concession, interceptant les lignes ci-haut désignées.

20. La municipalité de St. Denis No. deux, comprenant tout le reste du territoire de la paroisse de St. Denis.

30. De distraire de la municipalité scolaire de Ste. Monique No. 2, dans le comté de Nicolet, toute cette partie de territoire qui s'étend depuis l'embouchure de la Rivière-Noire jusqu'au township de Wendoover, au sud de la branche sud-ouest de la Rivière-Nicolet, formant une étendue de deux tiers de lieue, et de l'annexer à la municipalité scolaire de St. Zéphirin, dans le comté d'Yamaska.

40. De diviser en deux municipalités la municipalité scolaire de St. Anicet, dans le comté de Huntingdon, donnant à l'une le nom de *Municipalité scolaire de St. Anicet No. un*, et à l'autre le nom de *Municipalité scolaire de St. Anicet No. deux*.

Les limites suivantes ont été données à la municipalité scolaire No. un:—Comprenant toute la première concession de la paroisse de St. Anicet susdit, ainsi que les lots Nos. 52, 51, 50, 49, 48, moitié du lot No. 47, (à partir du front de ce lot) le lot No. 34 et moitié du lot No. 33, sur la deuxième concession.

Les limites suivantes sont celles qui ont été données à la municipalité scolaire No. deux: Renfermant tous les lots de terre de la troisième concession de la paroisse de St. Anicet susdit, compris entre le lot No. 18, inclusivement, jusqu'au lot No. 61, aussi inclusivement, et toute la partie de territoire de la deuxième concession qui ne se trouve pas comprise dans les limites assignées à la municipalité scolaire No. un.

50. De distraire de la municipalité scolaire de la Rivière-Ouelle, dans le comté de Kamouraska, les terres de MM. Romain Dubé, George Dubé, Flavien Dubé, Stanislas Michaud, Louis Michaud, Léandre Michaud et Alfred Michaud, et de les annexer, pour les fins scolaires, à la municipalité scolaire de St. Denis No. deux, dans le même comté.

60. De diviser en deux municipalités la municipalité scolaire de Terrebonne, (qui comprend dans ses limites la ville et la paroisse de ce nom) et de donner à l'une le nom de *Municipalité scolaire de la ville de Terrebonne*, avec les mêmes limites qui sont assignées à la dite ville; et de donner à l'autre le nom de *Municipalité scolaire de la paroisse de Terrebonne*, comprenant tout le territoire de l'ancienne municipalité de Terrebonne, moins la partie qui se trouve dans les limites de la ville sus-nommée.

70. De diviser en deux municipalités la municipalité scolaire de Cap-Santé, dans le comté de Portneuf, (qui renferme la paroisse de Portneuf et celle de Cap-Santé) et de donner à l'une le nom de *Municipalité scolaire de Portneuf*, et à l'autre celui de *Municipalité scolaire de Cap-Santé*.

Les limites suivantes ont été données à la municipalité de Portneuf: Bornée, vers le sud-est, par le fleuve St. Laurent; vers le nord-est, par la ligne qui sépare la terre d'Augustin Bryère de celle de Roger Lelièvre, dans la baronnie de Portneuf, à partir du dit fleuve St. Laurent à aller jusqu'à la profondeur des terres des dits Bryère et Lelièvre; de là, allant vers le nord-est par une ligne suivant le chemin appelé le *chemin neuf*, passant par la profondeur des dites terres jusqu'à la ligne sud-ouest de la paroisse de St. Basile; de là, allant vers le nord-ouest par une ligne suivant d'abord la dite ligne sud-ouest de la paroisse de St. Basile, puis la ligne nord-est de la seigneurie de Perthuis jusqu'à la profondeur de la même seigneurie; vers le nord-ouest, par la ligne nord-ouest d'icelle seigneurie; vers le sud-ouest, à partir du dit fleuve St. Laurent, partie par la ligne qui sépare la terre de John Childs du domaine de Sir Charles Stuart, au premier rang de la seigneurie de Deschambault, partie par la ligne qui sépare la terre de Joseph Poliquin de celle de François Hamelin, au second rang de la dite seigneurie, et partie par la ligne qui sépare la terre d'Augustin Gignac de celle d'Augustin Delisle, au troisième rang de la même seigneurie; de cette dernière ligne, allant vers le nord-est, par une ligne suivant la ligne de séparation entre le dit troisième rang et le quatrième rang jusqu'à la ligne sud-ouest de la dite baronnie de Portneuf, puis la ligne sud-ouest de la susdite seigneurie de Perthuis jusqu'à la profondeur de la même seigneurie.

Il lui a plu, en outre, de donner à la municipalité scolaire de Cap-Santé les mêmes limites de l'ancienne municipalité de ce nom, moins la partie de territoire qui vient d'être décrite et formant la municipalité scolaire de Portneuf.

80. De distraire de la municipalité scolaire de St. Bernard, dans le comté de Dorchester, la partie de territoire ci-après décrite, et de l'annexer à la municipalité scolaire de St. Lambert, dans le comté de Lévis; savoir: Toute cette partie de territoire située le long de la rivière Chaudière, qui dépend de la paroisse de St. Bernard pour les fins civiles et de la paroisse de St. Lambert pour les fins religieuses, formant une étendue d'environ vingt-cinq arpents et bornée comme suit: au sud-est, par la rivière Chaudière; à l'ouest, par la ligne de front qui sépare les terres du deuxième rang de celles du premier rang de la paroisse de St. Lambert; au sud, par la ligne de démarcation qui sépare la terre d'Antoine Ducloux de celle de Charles Dussault et l'emplacement de François Xavier Beaudoin; au nord, par la ligne de démarcation qui sépare la terre de Norbert Dallaire de celle de David Morin.

90. D'ériger le township de Hincks, dans le comté de l'Outaouais, en municipalité scolaire, sous le nom de *Municipalité scolaire de Hincks*, et avec les mêmes limites qu'a ce township.

100. De distraire de la municipalité scolaire de Wakefield, dans le comté de l'Outaouais, la partie de territoire ci-après décrite, et de l'ériger en municipalité scolaire, sous le nom de *Municipalité scolaire de St. Joseph de Wakefield*; savoir: Bornée, au nord, par la ligne qui sépare le township de Wakefield de celui de Low; à l'est, par la ligne qui sépare le township de Wakefield de celui de Portland; au sud, par la ligne qui sépare le septième rang du huitième rang; à l'ouest, par la ligne qui sépare le township de Wakefield de celui de Masham.

110. D'annexer à la municipalité scolaire de Low, dans le comté de l'Outaouais, la partie de territoire ci-après décrite et comprise dans les limites du township d'Aylwin; savoir: Bornée, au nord-ouest, par la rivière Kazabizawé; au nord-est, par la rivière Gatineau; au sud, par la ligne qui sépare le township d'Aylwin de celui de Low; à l'ouest, par la ligne qui sépare le township d'Aylwin de celui d'Alleyn.

120. De distraire de la municipalité scolaire de Barnston, dans le comté de Stanstead, le village de Coaticook, et de l'ériger en municipalité scolaire séparée, sous le nom de *Municipalité scolaire du village de Coaticook*, avec les mêmes limites qui ont été assignées au dit village pour les fins municipales, par proclamation de Son Excellence, le Gouverneur Général, en date du 29 de janvier, 1863, et insérée dans la *Gazette du Canada*, au no. 7 du volume 22.

130. De distraire de la municipalité scolaire de Rimouski, dans le comté de ce nom, cette partie de territoire qui a été annexée à la paroisse de St. Anaclet, pour les fins civiles, par proclamation de Son Excellence, le Gouverneur Général, en date du 4 de juin, 1862, et insérée dans la *Gazette du Canada* du 7 de juin de la même année, au no. 23 du volume 21, et de l'annexer, pour les fins scolaires, à la municipalité scolaire de St. Anaclet, dans le comté susdit de Rimouski.

140. De diviser en deux municipalités scolaires séparées la municipalité scolaire d'Acton, dans le comté de Bagot, et d'ériger l'une sous le nom de *Municipalité scolaire de St. André d'Acton*, et l'autre, sous le nom de *Municipalité scolaire de St. Théodore d'Acton*, ayant, chacune d'elles, les mêmes limites qui ont été assignées aux paroisses de St. André d'Acton et de St. Théodore d'Acton, et telles que désignées dans les proclamations de Son Excellence, le Gouverneur Général, toutes deux en date du 10 du mois d'avril, 1862, et insérées dans la *Gazette du Canada*, au no. 15 du volume 21.

150. D'ériger en municipalité scolaire le township de Havelock, dans le comté de Huntingdon, avec les mêmes limites qui sont assignées à ce township.

160. De distraire de la municipalité scolaire de la Grande-Rivière, dans le comté de Gaspé, la partie de territoire ci-après décrite et de l'annexer à la municipalité scolaire du Cap-Désespoir; savoir: Toute cette partie de territoire qui s'étend depuis la terre de Clovis McGinnis, inclusivement, jusqu'à la ligne de séparation entre les deux municipalités ci-haut nommées, c'est-à-dire jusqu'à ruisseau connu sous le nom de *Ruisseau-à-Lapierre*.

170. D'ériger le township d'Aylwin, dans le comté de l'Outaouais, en municipalité scolaire, avec les limites suivantes:—Bornée, au nord, à l'est et à l'ouest, par les limites nord, est et ouest du township ci-haut nommé, et, au sud, par la rivière Kazabizawé.

180. D'ériger en municipalité scolaire le township de Thorne, dans le comté de Pontiac, avec les mêmes limites qu'à ce township.

Et en date du 6 de ce mois, il lui a plu:

190. De donner à la municipalité scolaire de St. Bonaventure, dans le comté de Bonaventure, les mêmes limites qui ont été assignées à la paroisse de ce nom, (St. Bonaventure) par le 11^e paragraphe de la 46^e section du chapitre 18 des statuts refondus.

200. De distraire de la municipalité scolaire des Grondines, dans le comté de Portneuf, la partie de territoire ci-après décrite, et de l'ériger en municipalité séparée, sous le nom de *Municipalité scolaire des Grondines No. deux*; savoir:—Renfermant cette partie de territoire comprise entre la terre d'Augustin Côté, sur le premier rang de la paroisse des Grondines, et la terre de Joseph Trottier, inclusivement; et, sur le deuxième rang de la dite paroisse, cette partie comprise entre la terre de Frs. Sévin et celle de Joseph Pâquin, inclusivement.

Il lui a plu, en outre, de donner à l'autre municipalité, formée du territoire de l'ancienne municipalité scolaire des Grondines, moins la partie ci-haut désignée, le nom de *Municipalité scolaire des Grondines No. un*.

210. De distraire de la municipalité scolaire de Cox, dans le comté de Bonaventure, la partie de territoire ci-après décrite, et de l'ériger en municipalité séparée, sous le nom de *Municipalité scolaire de Paspébiac*; savoir: Comprenant cette étendue de territoire qui s'étend, du côté de l'est, depuis la propriété de Richard Murray, inclusivement, jusqu'à la propriété de MM. le Boutillier, frères, inclusivement, vers l'ouest; bornée, vers le sud, par les eaux de la Baie-des-Chaleurs, et, vers le nord, par les terres incultes de la couronne.

220. De distraire de la municipalité scolaire de Litchfield, dans le comté de Pontiac, toute cette partie de territoire que comprend le village de Portage-du-Fort, et de l'ériger en municipalité scolaire séparée, sous le nom de *Municipalité scolaire du village de Portage-du-Fort*, avec les limites suivantes:—Bornée, au nord, par le lot No. 28; à l'est, par la ligne de séparation entre le township de Litchfield et celui de Clarendon; au sud et au sud-ouest, par la rivière Outaouais.

230. De distraire de la municipalité scolaire d'Eaton, dans le comté de Compton, cette partie de son territoire qui se trouve située au nord-

ouest de la rivière St. François, et de l'annexer à la municipalité scolaire d'Ascot, dans le même comté.

240. De distraire de la municipalité scolaire de St. Fabien, dans le comté de Rimouski, toute cette partie de territoire du premier rang de cette municipalité, qui se trouve comprise entre la ligne sud-ouest de la terre d'Abraham Morin et la ligne qui sépare la municipalité scolaire de St. Fabien susdit de celle de Ste. Cécile du Bic, et de l'annexer à la municipalité scolaire de Ste. Cécile du Bic, dans le même comté.

250. De distraire de la municipalité scolaire de Litchfield, dans le comté de Pontiac, cette partie connue sous le nom de Franktown, et de l'ériger en municipalité scolaire séparée sous le nom de *Municipalité scolaire de Ste. Elisabeth de Franktown*, avec les limites suivantes:—Bornée, au nord, à l'est et à l'ouest, par les limites du township de Litchfield; au sud-ouest et au sud, par la rivière Outaouais et par la ligne qui sépare le 4^e rang du 3^e rang, dans le dit township de Litchfield.

260. De diviser en deux municipalités la municipalité scolaire de Hartwell et Ripon, dans le comté de l'Outaouais, et de donner à l'une le nom de *Municipalité scolaire de Hartwell*, avec les limites du township de Hartwell; et à l'autre le nom de *Municipalité scolaire de Ripon*, avec les limites du township de Ripon.

NOMINATIONS:

COMMISSAIRES D'ÉCOLE.

Son Excellence, le Gouverneur Général, a bien voulu par minute en conseil du 6 de ce mois, approuver les nominations suivantes:

St. Roch-Nord, Québec: M. Louis Cloutier.

Comté de Vaudreuil.—Newton: M. Gédéon Cardinal.

Comté de Témiscouata.—Village St. Édouard: Révérend Joseph Lagueux, Curé.

Comté d'Arthabaska.—Tingwick: M. David Pore.

DIPLOMES ACCORDÉS PAR LES ÉCOLES NORMALES

ÉCOLE NORMALE JACQUES-CARTIER.

Pour académies.—Siméon Longtin et François Desrosiers.

Pour écoles modèles.—Joseph Octave Cassegrain, Azarie Chênevert, Calixte Brault, Moïse Guérin, Gilbert Martin, Alexandre Dupuys, Anthyme Taillefer, Siméon Boutin, Joseph Gariépy et Trefflé Molleur.

Pour écoles élémentaires.—Jean-Baptiste Dorais, François Verner, Eusèbe Monette, Oscar Desrosiers, Jean Blais, Lawrence O'Ryan, Ovide Lamarche, Antoine Malette, Lawrence O'Donoghue, Charles Ferland, Calixte Dupuys et Gilbert Coulu.

ÉCOLE NORMALE LAVAL.

Pour académies.—MM. Cyrille Lacombe, Thomas Tremblay, Sifroy Laroche et François Xavier Drouin.

Pour écoles modèles.—MM. Alexis Fraser, François Parent, Joseph Pelletier, François Xavier Chabot, Joseph LeBœuf, Melles. Louise Gosse, Julie Daucausse, Catherine Vézina, Adéline Dumas, Philomène Gagnon, Caroline Massicotte, Luce Vallée, Sophronie Bernier, Marie Martin, Séraphine Lapointe, Joséphine Laroche et Elmire Bélanger.

Pour écoles élémentaires.—MM. Cyrille Fournier, Edouard Bacon, David Pichet, Victor Bérubé, Melles. Louise Noël, Angele Dumas, Louise Belley, Aurélie Noël, Philomène Lachaine, Adèle Lespérance, Philomène Mondor, Virginie Blanchet, Odile Toussaint, Sophie Noël, Philomène Lemay, Margaret Nevill et Mary Malone.

ÉCOLE NORMALE MCGILL.

Pour écoles modèles.—M. James Walker, Melles. Sarah Cairns, Frances Parker, Isabella Crichton, Jane McGinn, Margaret J. Freele, Robina H. Patterson, Margaret Ryan, Jennie O. DeGolyer, Annie Cooper, Margaret Walker, Catherine Nolan, Emma J. Hampton et Jane Irwin.

Pour écoles élémentaires.—MM. John McCaig, Andrew Cook, George Bennet, Melles. Isabella R. Morison, Lucy Ann Merry, Anny F. Murray, Mary L. Herrick, Alicia J. E. Corey, Jane Cameron, Abastania McGinn, Ellen Watson, Annie L. Simpson, Maria L. Pelton, Alice Savage, Margaret Cambell, Elizabeth A. Fraser, Sarah A. Millar, Emma Sutton, Margery Irwin, Annabella Murchison, Elizabeth Knox, Elizabeth H. Smith, Catharine Gowdy, Isabella Sternberg, Agnes J. Rowan et Ellen Hancoe.

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DE MONTRÉAL.

Melle. Maria Ann Mulquiney a obtenu un diplôme d'école modèle de première classe, A.

MM. David Bélanger, Godefroy Boileau, Joseph Lemieux, Isaïe Noisieux, Antoine Tarte, Melles. Sophie Bélanger, Mathilde Bourgeois, Julienne Bénéche dit Lavictoire, Julie Chevrier, Adélaïde Salomé Cho-

quette, Marie Alma Courval, Flavie Demers, Onésime Dorval, Marie Anastasie Duvernay, Julie Galipeau, Albina Gaumont, Aurélie Guilbert, Marie Hébert, Joséphine Hogue, Agnès Lacombe, Marie Céline Lafontaine, Marguerite Mélina Lambert dit Aubin, Avelina Langevin, Cordélia Lavallée, Marie Phélonise Leblanc, Angélique Lucas, Marie Anne Eulalie Stéphanie Marchesseau, Victoire Martel, Marie Césarie Perras, Alphonsine Perron, Marie Georgina Pion, Marie Vitaline Pion, Louise Poirier, Rachel Raby, Domitilde Ranger, Céline Reinville, Rosalie Rodier, Stéphanie Rouleau, Marie Théonise Rousse, Vitaline Sabourin, Malvina Savoie, Elisabeth St. Germain et Céline Touchette ont obtenu chacun un diplôme d'école élémentaire de première classe, F. et Melles. Marguerite Emma Blanchard et Marie Noémie Larivière ont obtenu un diplôme du même ordre et de la même classe, mais pour le français et l'anglais.

Melles. Marie de Lima Auclair, Marie Malvina Bachant, Marguerite Brault, Sophronie Brault, Aurélie Brunelle, Marie Hermine Charpentier, Adéline Demers, Marie Hermine Demers, Célestine Goulet, Esther Grégoire, Emélie Hébert, Rosalie Hébert, Marie Céline Lalancette, Eulalie Lapalme, Elisabeth Lavallée, Marie Christine Leduc, Angélie Phaneuf et Flavie Taraux ont obtenu des diplômes d'école élémentaire de 2me classe F.; et Melles. Catherine Fleming, Elena Murphy, Catherine O'Connell, et Jane Reilly ont obtenu des diplômes de 2me classe A. Oct. les 5 et 6 mai, 1863.

F. X. VALADE.
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DE QUÉBEC.

Melle. Marie Céline Breton a obtenu un diplôme d'école élémentaire de 2me classe, F.

Oct. le 30 mai, 1863, (séance ajournée).

N. LACASSE,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE TROIS-RIVIÈRES.

Melles. Marie Philomène Brassard et Marie Euprosie Esther Pratte ont obtenu des diplômes d'école modèle de 1er classe, F.

M. Théophile Roy, Melles. Marie Philomène Bourk, Clorinde Crevier, Victoire Dupaul, Marie de Lima Duchemin, Marie Marguerite Genest, M. Rose de Lima Guillemette, Marie Géminine Hamelin, Marie Sara Lacerte, Marie Hermine Plourde, Flore Elise Part, ont obtenu des diplômes d'école élémentaire de 1er classe, F., et Melles. Marie Henriette Dubord et Marie Elmire Germain dit Magny ont reçu des diplômes du même ordre, mais pour le français et l'anglais.

Melles. M. Vitaline, alias Vitalie Décoteau et Marie Pepin ont obtenu des diplômes d'école élémentaire de 2me classe, F.

Oct. le 5 mai 1863.

A une séance ajournée, M. Joseph Ludger Eugène Belcourt a obtenu un diplôme d'école modèle de 2me classe, F.

J. M. DESILETS.
Secrétaire.

DONS OFFERTS A LA BIBLIOTHÈQUE DU DÉPARTEMENT.

Le Surintendant accuse, avec reconnaissance, réception des ouvrages suivants.

De MM. D et J. Sadlier et Cie.: "History of Ireland," 2 vols., par l'Hon. T. D'arcy McGee.

Du Rév. J. Gastineau, prêtre, collègue St. Laurent: "Lexique complet des racines grecques," 1 vol.

"Nouveau livre de lectures," 1 vol.

"Exercices méthodiques de déclinaison et de conjugaison sur les racines grecques," partie de l'élève et partie du maître, 2 vols.

"The Metropolitan Illustrated Series," first, second, third and fourth reader, 4 vols.

INSTITUTEUR DISPONIBLE.

Un instituteur muni d'un diplôme, pouvant en outre fournir les meilleures recommandations et ayant déjà enseigné durant neuf années. Il peut enseigner également les deux langues.

S'adresser à Alexandre Bougeau, Écuyer, Aylmer, comté de l'Outaouais.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

MONTRÉAL, (BAS-CANADA), JUILLET ET AOUT, 1863.

Examens publics et distributions de prix et de diplômes dans les Ecoles Normales.

A la suite des examens publics, lesquels avaient eu lieu les jours précédents, l'école Normale McGill a eu le premier de juillet, à trois heures de l'après-midi, la séance solennelle pour la distribution des diplômes et des récompenses. Cette séance était présidée par M. le Surintendant de l'instruction publique, qui, ainsi que M. le Principal Dawson, le Rév. Dr. Leach, vice-principal de l'Université McGill, le Professeur Robins, de l'école Normale et le Rév. Dr. Wilkes, adressèrent la parole à un nombreux et brillant auditoire. Melle. J. de Golyer prononça, de la part des élèves-institutrices, un discours d'adieu, et plusieurs morceaux de musique vocale et instrumentale égayèrent et diversifièrent les exercices de la séance.

Le prix du Prince de Galles fut partagé entre M. James Walker, de Norton Creek, et Melle. Sarah Cairns, de Montréal. La médaille frappée par ordre du Conseil de l'instruction publique et qui se donne en sus de la somme d'argent, produit de la fondation de S. A. R., fut donnée à chacun d'eux ainsi qu'à Melle. McGinn et à M. Laing, qui avaient remporté le prix les années précédentes. Ces médailles en bronze, exécutées par M. Caqué, graveur de sa S. M. l'Empereur Napoléon, n'ont pu être reçues que tout dernièrement. Elles sont d'une très-belle exécution et portent sur la face une excellente effigie du Prince et sur le revers l'inscription suivante:

Eduardus Albertus
Princeps Cambriae
Provinciam Canadensem
Faustâ presentia honoratam
Perlustrans
In unâquaque Normali Scholâ
Præmium in singulos annos
Municipè instituit A.D.MDCCCLX.

Il fut ensuite distribué quatorze diplômes pour écoles modèles et vingt-sept pour écoles élémentaires; de ces 41 diplômes, quatre ont été accordés à des élèves-maîtres et les trente-sept autres à des élèves-institutrices; enfin, parmi ceux qui les ont obtenus, seize résident à Montréal et vingt-cinq sont venus d'autres endroits.

A l'école normale Laval, comme l'enseignement se donne séparément aux élèves des deux sexes, il y a eu deux solennités distinctes, l'une à l'école Normale même, où se trouve le pensionnat des garçons, et l'autre au pensionnat des Dames Ursulines.

L'examen des garçons a eu lieu le premier de juillet et en deux séances, l'une le matin et l'autre l'après-midi, et a été présidé par M. le grand-vicaire Cazeau. Les élèves y ont été interrogés sur la physique et la chimie et ont fait plusieurs expériences intéressantes sur les principes de la mécanique et sur les propriétés de l'air atmosphérique. L'examen sur la minéralogie et la zoologie a été d'autant plus intéressant qu'il a donné l'occasion de faire apprécier les collections que l'institution possède déjà. L'examen s'est étendu de plus à l'agriculture, à l'analyse grammaticale, à l'histoire d'Angleterre, à l'histoire du Canada, à l'histoire de la littérature française et à la rhétorique. Les élèves ont déclamé des pièces de vers et lu quelques-unes de leurs compositions littéraires. Nous remarquons les sujets suivants dans le programme: "Description de la pa-

roisse de Sainte Claire," par M. Chabot. " *Etude des bons modèles,*" par M. Fraser. " *Description de la Baie St. Paul,*" par M. Ouellet. " *Marie Stuart,*" par M. Lacombe. " *Scipion l'Africain,*" par M. Drouin. " *Siège de Québec par Phipps,*" par M. Ouellet. La partie musicale comprenait des exercices de plain-chant avec accompagnement sur l'harmonium et de morceaux des maîtres tels que Bellini, David, Meyerbeer. Le *Chant des Voltigeurs* a été chanté par les élèves dans leur uniforme de volontaires et a été vivement applaudi. Le discours d'adieu et de remerciements a été prononcé par M. Lacombe, élève de troisième année, qui a obtenu le diplôme d'académie.

Après la distribution des prix s'est faite celle des diplômes : il en a été donné 13, dont 4 pour académies, 5 pour écoles modèles, et 4 pour écoles élémentaires. M. le grand-vicaire Cazeau termina la séance par une allocution dans laquelle il félicita les professeurs et les élèves de leurs succès et donna aux futurs instituteurs de sages conseils.

Les élèves-institutrices ont eu leur examen et leur distribution de prix le trois juillet, en deux séances. L'auditoire a pu examiner un grand nombre de dessins, de cartes géographiques, de tableaux historiques, d'ouvrages en cire, en papier et à l'aiguille, exécutés pendant l'année par les élèves. L'examen a roulé sur les mêmes matières que celui des élèves-instituteurs, et a donné d'excellents résultats. La récitation de poésies, la lecture des compositions, la musique vocale et la musique instrumentale ont diversifié agréablement les exercices des deux séances. On a surtout remarqué la facilité avec laquelle les élèves traçaient sur le tableau noir des cartes géographiques et les complétaient suivant ce qu'exigeaient les questions qui leur étaient posées. Une telle aptitude, chez une maîtresse, est une précieuse ressource dans les écoles où l'on n'a point les moyens de se procurer de cartes, outre qu'elle prouve une étude solide et approfondie de la science.

Cette année, comme l'année dernière, le prix du Prince de Galles est échu au département des élèves-institutrices. La somme de seize piastres et la médaille votée par le Conseil de l'Instruction Publique ont été remises à Melle. Louise Gosselin par M. le Grand-Vicaire Cazeau, qui a aussi distribué les autres prix et 25 diplômes, dont 13 pour écoles modèles et 12 pour écoles élémentaires. M. le Grand-Vicaire a exprimé en même temps, de la manière la plus gracieuse, la satisfaction de l'auditoire et tout l'intérêt que porteraient aux jeunes élèves-institutrices tous les vrais amis de l'éducation.

La séance de la distribution des prix à l'Ecole Normale Jacques-Cartier a eu lieu le 9 juillet après-midi. Il a été donné deux diplômes d'académie, dix pour écoles modèles et douze pour écoles élémentaires; vingt-quatre en tout. Des lectures, accompagnées d'expériences, ont été faites sur la physique, par M. Cassegrain; sur la chimie, par M. Longtin, et sur l'histoire naturelle, par M. Desrosiers. Plusieurs exercices de musique vocale et de musique instrumentale, sous la direction de M. Brauneis, furent terminés par le chant d'une marche militaire, les élèves marquant le pas. Les élèves qui font partie de la 10^e compagnie des Chasseurs Canadiens présentèrent à leur instructeur militaire, le sergent White, des *Fusilier-Guards*, une chaîne et un crayon d'or, en témoignage d'estime et de reconnaissance.

M. l'abbé Verreau, principal de l'école, prit la parole après la distribution des prix; et, avant celle des diplômes, il exposa de quelle manière étaient conduits les examens de l'Ecole Normale, et comme exemple de la sévérité qui y préside, il annonça que, cette année, le prix du Prince de Galles ne serait point donné, aucun des candidats n'ayant atteint le degré de mérite absolu requis par le règlement. Il ajouta, cependant, que cette circonstance ne devait point faire supposer qu'il y avait eu moins de succès

dans l'institution qu'à l'ordinaire; mais qu'au contraire, la moyenne des succès avait été plus grande que les années précédentes; tandis qu'aucun des élèves n'avait pu obtenir le degré d'excellence requis.

Il dit aussi que les examens pour l'obtention des diplômes avaient été et seraient, d'année en année, plus sévères, et que cette année plusieurs candidats, qui avaient obtenu des prix et qui avaient réussi dans presque toutes les branches, avaient échoué sur l'épreuve préliminaire de la dictée, soit au point de vue de l'orthographe, soit à celui de la calligraphie, deux sujets sur lesquels il était décidé à insister avec la plus grande rigueur.

M. le Surintendant prit la parole après M. le Principal, et rendit un juste tribut d'éloges à MM. les Directeurs des Ecoles Normales du Bas-Canada, dont les travaux étaient, a-t-il dit, beaucoup plus onéreux qu'on ne pouvait l'imaginer. Pour s'en convaincre, il faut songer que le Principal est en même temps directeur des études, professeur et surveillant, et qu'il réunit dans sa personne des fonctions partagées entre plusieurs dans les autres établissements. Il s'étendit au long sur l'importance des écoles normales, sur les droits qu'avaient leurs élèves à la faveur publique et sur le rôle qu'ils étaient appelés à jouer dans la société. Il adressa aux nouveaux gradués des avis et des observations propres à les guider dans leur difficile mission. Il fut suivi par le R. P. Saché, supérieur du Collège de Ste. Marie, qui, dans une heureuse improvisation, fit habilement ressortir toute l'importance et toute la grandeur de la mission du maître d'école. Il termina en disant: " Si je n'étais point prêtre, je voudrais être instituteur; mais heureusement que dans l'ordre auquel j'appartiens on peut être l'un et l'autre." Ces paroles furent vivement applaudies. La séance fut terminée par le *God Save the Queen*, chantée en chœur par les élèves.

Les diplômes accordés dans les trois écoles normales, cette année, ajoutés à ceux des années précédentes, donnent pour résultat des opérations de ces institutions sous ce rapport les chiffres suivants: Ecole Normale Jacques-Cartier, 132 garçons; Ecole Normale McGill, 31 garçons, 241 filles; Ecole Normale Laval, 80 garçons, 128 filles. Total pour les trois écoles, 243 garçons, 369 filles.

Comme nous l'avons déjà fait observer ailleurs, ces chiffres ne représentent point le nombre d'élèves sortis de l'école avec des diplômes; plusieurs élèves ayant reçu successivement, les uns deux, les autres trois diplômes.

Examens et distributions de Prix dans les Collèges, les Académies et les autres Institutions d'Education.

Les mois de juin et de juillet nous ont amené l'époque annuelle de ces solennités, et nous allons essayer de donner, selon notre habitude, une courte revue des comptes-rendus publiés par les journaux.

La distribution des prix aux élèves du Séminaire de Québec et la collation des diplômes de l'Université-Laval ont eu lieu dans la grande salle de l'Université, le 13 juillet. Mgr. l'Evêque de Tloa, administrateur de l'archidiocèse, présidait à cette cérémonie. M. le Grand-Vicaire Tascheau, Recteur de l'Université et Supérieur du Séminaire, a prononcé le discours de circonstance; les diplômes ont été conférés dans l'ordre suivant: *Bachelier en Médecine*, M. Ulric Arcand; *Bacheliers en Droit*, MM. Ludger Hould et Marcel Chabot; *Licenciés en Médecine*, MM. Laurent Catellier, Charles Verge, Charles Antoine Delâge et Napoléon Dion. Mgr. l'Evêque, le Recteur, les professeurs et les élèves se rendirent après la séance, processionnellement, à la cathédrale, où l'on chanta le *Te Deum* d'actions de grâces.

On trouvera, dans notre journal anglais, des détails sur la séance annuelle pour la collation des diplômes à l'Université McGill, sur les examens du *High School* ou séminaire de cette institution, et sur les exercices publics de l'université anglicane de Lennoxville, connue sous le nom de *Bishop's College*. L'Université

McGill n'a pas eu moins de 300 élèves cette année dans ses diverses facultés, et elle a donné 63 diplômes.

Les examens du Séminaire de St. Sulpice, à Montréal, ont eu lieu avec la solennité ordinaire, ainsi que ceux du Collège Ste. Marie, dirigé par les R. P. Jésuites. Nous trouvons dans l'Ordre un compte-rendu de cette dernière séance. Sous le titre de *Parresse et indolence, inconstance et légèreté*, un plaidoyer aussi piquant qu'instructif faisait le fonds de l'exercice littéraire auquel la musique et les chœurs, entièrement composés de voix d'enfants, donnaient dans les entr'actes un magnifique relief. Le discours d'adieu a été prononcé par M. Robidoux.

Au Collège-Masson, à Terrebonne, M. Châtillon, élève de la maison, a prononcé l'éloge de feu M. Théberge, l'ancien directeur de cette institution; M. Urgèle Duprat a prononcé un discours qui avait pour titre: "Pie IX et ses ennemis." M. le Chanoine Fabre et M. Desjardins, ancien élève, ont aussi fait des allocutions de circonstance. Le même jour, les Dames de Terrebonne ouvraient un bazar au profit du collège, et le soir un concert, dans lequel figuraient plusieurs amateurs de Montréal, était aussi donné pour le même objet.

La distribution des prix au Collège de St. Hyacinthe était présidée par Mgr. Laroque, évêque de ce diocèse. On remarquait, dans l'auditoire, l'Hon. M. Sicotte, M. le Chanoine Leblanc, de l'évêché de Montréal, et un grand nombre de membres du clergé. "Trois discours, dit le *Courrier* de cette ville, formaient le programme de la journée. L'action de l'éducation sur l'esprit et l'intelligence de l'homme, les heureux effets qu'elle produit pour la formation de son caractère, et les délices et les jouissances qu'elle procure; tels en étaient les détails. Ces discours furent prononcés par les élèves Geoffrion, Dunn et Dupré. Après la distribution des prix, Mgr. Laroque adressa quelques mots à l'assemblée, et engagea fortement le public à donner son encouragement à l'institution, et exprima le regret et les craintes que faisait naître chez lui, comme chez tous les vrais amis de l'éducation, la concurrence malheureuse pour la prospérité des grandes institutions qui peut provenir de l'établissement de certaines maisons secondaires. Sa Grandeur termina ses remarques en regrettant la diminution annuelle que l'on faisait subir aux allocations accordées aux grandes maisons d'éducation: cette diminution est si sensible qu'elle réduit considérablement le chiffre alloué chaque année; et elle est si préjudiciable aux intérêts de l'éducation, qu'elle lui enlève une portion importante du seul revenu fixe et déterminé sur lequel il lui soit permis de compter."

Au collège des Trois-Rivières, on a représenté une tragédie: "Thomas Morus," et la comédie des plaideurs. Après la distribution des prix, qui fut faite par S. G. Mgr. l'Evêque des Trois-Rivières, M. Panneton, directeur du collège, prononça une allocution dans laquelle il annonça au public que cette jeune institution avait obtenu d'être affiliée à l'Université-Laval.

Le Collège de Notre-Dame de Lévis est maintenant une dépendance de l'Université-Laval, et les examens ont été, cette année, présidés par M. le Recteur. Cet établissement, situé en face de Québec, est consacré à l'enseignement des jeunes gens qui se destinent au commerce et à l'industrie. Le cours d'études est de cinq années, partagées en cours supérieur et en cours inférieur. Il y a aussi quelques classes élémentaires de latin, au sortir desquelles les élèves peuvent entrer dans un collège pour y terminer leurs études. La belle position qu'occupe ce collège dans un site on ne peut plus favorable à la santé, est un grand bienfait pour les populations assez considérables qui s'agglomèrent en face de Québec. Les élèves du Collège de Notre-Dame de Lévis ont un joli costume presque militaire, et ils ont figuré avec avantage dans la procession de l'Université lors de la grande fête séculaire dont nous avons rendu compte.

Nous aurions sans doute beaucoup à dire sur les collèges de Ste. Thérèse de Blainville, de Ste. Marie de Monnoir, de Nicolet, de Ste. Anne, de Sherbrooke, et sur plusieurs autres établissements dont nous avons déjà parlé au long dans d'autres occasions; mais le manque d'espace et l'absence de comptes-rendus dans les journaux nous serviront d'excuse.

Plusieurs académies et écoles modèles de garçons ont eu aussi des examens publics et des distributions de prix solennelles; nous mentionnerons les écoles des Frères de la Doctrine Chrétienne à Québec, à Montréal, aux Trois-Rivières et à Sorel; nous avons déjà dit le grand nombre d'élèves qu'ont ces excellentes institutions dans les trois premières villes, et nous voyons avec plaisir qu'à Sorel ils n'en ont pas moins de 400. L'académie commerciale catholique de Montréal, dirigée par M. Archambault, a aussi eu ses examens publics, présidés par M. le Surintendant de l'Éducation, et où assistaient M. Billaudelle, ancien supérieur du Sémi-

naire, plusieurs membres du clergé et M. l'Inspecteur Valade. Nous trouvons, dans le *Courrier* de St. Hyacinthe, des éloges que nous croyons bien mérités à l'égard de l'Académie Girouard, qui joue dans cette ville le même rôle que l'Académie Commerciale de Montréal.

Mais les examens et les distributions de prix qui remplissent, cette année, le plus d'espace dans les journaux des diverses localités, sont celles des couvents ou académies de filles dirigés par des ordres religieux. Le Canada possède un grand nombre de ces ordres, qui rivalisent entre eux avec une très-louable et très-active émulation. Outre les Ursulines, établies dès les commencements de la colonie, outre les Sœurs de Charité établies par Mde Youville et qui se livrent à l'enseignement, outre les filles de la Sœur Bourgeois, qui datent aussi de l'ancien régime et qui ont aujourd'hui plus de quarante établissements répandus sur toute la surface du Haut et du Bas-Canada, sans compter leurs nombreuses missions à l'étranger, il a été fondé plusieurs nouveaux ordres en Canada et il a été établi des branches d'ordres de religieuses européens. Parmi ces dernières se trouvent les Dames du Sacré-Cœur, qui ont un pensionnat au Sault-aux-Récollets et un externat à Montréal même; les Sœurs de Ste. Croix du Mans, établies à St. Laurent, près de Montréal; les Sœurs de la Présentation de Marie, dont la maison-mère est à St. Hyacinthe; les Dames de Lorette, qui sont établies à Toronto, et les Sœurs du St. Nom de Jésus, à St. Joseph de la Pointe Lévis. Les ordres canadiens enseignants qui ont été fondés récemment sont les Sœurs de la Providence, dont la maison-mère est à Montréal; les Sœurs du Bon Pasteur de Québec, qui y tiennent quelques-unes des meilleures écoles de filles que nous ayons visitées, et qui ont déjà quelques missions dans les campagnes; les Sœurs des Sts. Noms de Marie et Joseph, qui ont leur maison-mère à Longueuil et ont déjà aussi plusieurs autres établissements; enfin, les Sœurs de Sainte Anne, dont la maison-mère est à Lachine, près de Montréal.

Il est évident que nous n'entreprendrions point de décrire, ni même de mentionner les solennités qui ont eu lieu dans toutes ces institutions; nous dirons quelques mots seulement de celles auxquelles il nous a été donné d'assister ou dont nous trouvons des comptes-rendus sous notre main.

La distribution des prix aux Ursulines de Québec a été présidée par M. le Grand-Vicaire Cazeau. Les jeunes élèves ont répété un dialogue sur l'histoire primitive de cette vénérable institution, sujet dont il est question dans une autre partie de cette feuille. L'exposition des fruits de leur travail en dessins de tout genre, peinture à l'aquarelle et au pastel, ouvrages à l'aiguille, la lecture d'un grand nombre de compositions, la récitation de plusieurs pièces de vers et de brillants exercices de musique vocale et instrumentale, rendirent cette solennité on ne peut plus digne de l'auditoire distingué qui y assistait. Melle C. Landry prononça le discours d'adieu et de remerciements, et M. le Grand-Vicaire Cazeau une de ces heureuses allocutions qui rendent sa présence si agréable à nos institutions enseignantes.

Les Sœurs de la Congrégation possèdent, à Montréal, outre leurs nombreuses écoles, où il y a près de 4000 enfants, trois institutions supérieures, deux pensionnats et un externat.

Le pensionnat de Maria-villa est en grande réputation dans le Haut-Canada et dans les Etats-Unis, et reçoit un grand nombre d'élèves de la langue anglaise, tant du pays que de l'étranger, tant catholiques que protestants; les examens y réunissent une foule de personnes distinguées, de croyances et de nationalités différentes. Ils ont été présidés cette année, par M. Granet, supérieur du Séminaire de Montréal, et l'on remarquait dans l'auditoire l'Hon. Procureur-Général Dorion, l'Hon. Surintendant de l'Instruction Publique, et un grand nombre de membres du clergé de toutes les parties de la province. La plus grande partie de la séance a été occupée par un dialogue en vers dans lequel les diverses nations de l'Europe se disputaient la palme de la grandeur et de la célébrité; chacune étant représentée par une des élèves portant à la main le drapeau national. Cette pièce, œuvre originale, nous dit-on, avait surtout le mérite d'une heureuse versification dans un genre très-difficile. La palme, du consentement de toutes les concurrentes, fut accordée à l'Italie; mais pas précisément à celle de Victor-Emmanuel. Le discours d'adieu fut prononcé par Melle Leblanc.

A l'Académie St. Denis, un dialogue sur l'histoire du Canada et une *opérette* musicale, délicieusement chantée, ont fait les frais principaux de la séance. Le dialogue sur l'histoire du Canada, continué de l'année précédente, (entr'acte qui a dû paraître un peu long aux élèves,) a fait preuve, chez son auteur, d'une érudition et d'un patriotisme bien louables, et chez les élèves d'un débit et d'un accent naturels et corrects. Le discours d'adieu a été prononcé par Melle Elisa Chauveau. M. le Supérieur du Séminaire et M. le Surintendant, prononcèrent de courtes allocutions,

Vingtième Conférence de l'Association des Instituteurs de la Circonscription de l'École Normale Jacques-Cartier, tenue les 28 et 29 Mai, 1863.

Furent présents : L'hon. P. J. O. Chauveau, Surintendant de l'Éducation ; M. l'abbé Verreau, Principal de l'École Normale Jacques-Cartier ; MM. les Inspecteurs Caron et Grondin ; MM. F. X. Desplaines, Président ; F. X. Hétu, Vice-Président ; G. T. Dostaler, Secrétaire ; D. Boudrias, Trésorier ; T. Amyrault, J. Duquette, J. C. Guilbault, P. H. St. Hilaire, A. Lamy, D. Lefebvre et H. E. Martineau, Conseillers ; U. E. Archambault, O. Archambault, T. Beauregard, Frs. Beausoleil, E. Bellefeuille, D. Bertrand, J. Bonin, J. Bousquet, E. Boutin, O. Caron, H. E. Chagnon, H. T. Chagnon, T. Charland, A. Coutu, O. Coutu, A. Dalpé, J.-Bte. Delâge, J. Desnoyers, J. Destroismaisons, J. Dumas, M. Emard, J.-Bte. Gallien, N. Genais, J. Gluson, A. Guibord, C. H. A. Guimond, P. Jardin, J. C. Labonté, Frs. Lanciault, M. Lanctôt, Frs. Lavoie, A. Leduc, A. Lefebvre, R. A. Magnan, J. Milot, G. H. Mount, D. Olivier, C. Pageot, J. Paradis, H. Pesant, T. Picard, J.-Bte. Prion, J. Ricard, A. Simard, T. Simard, N. St. André, O. Tessier, E. Tétrault, T. Verner, et Messieurs les élèves de l'École Normale Jacques-Cartier.

Séance du 28.

Le soir, une lecture accompagnée d'expériences sur les propriétés physiques et chimiques de l'eau, fut donnée par M. Dostaler.

Séance du 29.

A 8 heures, eut lieu une messe-basse, à la Chapelle de l'École Normale Jacques-Cartier. Immédiatement après cette messe, M. l'abbé Verreau adressa, de l'autel, la parole aux instituteurs, et, dans un discours remarquable de diction et de logique, il leur fit voir quels sont les devoirs d'un instituteur.

A dix heures, M. le Président ouvrit la séance. Le compte-rendu de la dernière séance fut lu et adopté ; puis, le rapport du comité chargé de reviser la constitution et les règlements fut présenté et adopté, après amendements, tel que suit :

Rapport du comité nommé pour reviser la constitution et les règlements de l'Association des Instituteurs de la Circonscription de l'École Normale Jacques-Cartier.

Furent présents : MM. U. E. Archambault, G. T. Dostaler, M. Emard et O. Tessier ; M. Emard fut nommé président, et M. Dostaler secrétaire.

CONSTITUTION.

Votre comité a l'honneur de vous faire rapport qu'il est d'opinion que, dans l'article 9ème, tous les mots après " mai " soient supprimés et remplacés par " le second vendredi d'octobre de chaque année. " L'élection des officiers et des membres du conseil général aura lieu à l'assemblée du mois de mai ;

Que, dans l'article 11ème, tous les mots entre " littérature " et " président " soient aussi supprimés, ainsi que tous les mots après " conseil général, " de l'article 18ème ;

Qu'à l'amendement à l'article 11ème, fait à la conférence du 31 mai, 1861, les mots suivants soient ajoutés : " des officiers généraux. "

RÈGLEMENTS.

Que, dans l'article 14ème, les mots " et aux discussions, " soient retranchés, ainsi que tous les mots après " engagement, " de l'article 2ème.

Que, dans les articles 9ème, 10ème, 13ème, 22ème, le mot " août " soit remplacé par " mai, " et que, dans l'article 11ème, le mot " cinq " soit remplacé par " trois. "

Votre comité a, de plus, l'honneur de faire rapport qu'il est d'opinion que les fonds de l'association, actuellement déposés à la Banque d'Épargnes, soient employés à former une bibliothèque pour l'usage des membres de l'association, et que le Conseil de l'association soit chargé du choix des ouvrages et de faire tous les règlements nécessaires à son bon fonctionnement.

Immédiatement après, eurent lieu les élections, et les membres suivants furent élus aux différentes charges :

MM. U. E. Archambault, Président ; J. Paradis, Vice-Président ; G. T. Dostaler, Secrétaire ; D. Boudrias, Trésorier ; T. Amyrault, O. Caron, O. Coutu, M. Emard, F. X. Hétu, J. C. Guilbault, P. Jardin, H. E. Martineau et O. Tessier, Conseillers.

M. Chauveau exprima ensuite aux instituteurs le plaisir qu'il éprouvait en les voyant aussi nombreux, et, à propos de la lecture

de M. Dostaler, il leur conseilla de suivre le progrès des sciences, en lisant quelque journal de sciences appliquées et leur rappela le *Journal de l'Instruction Publique*, qui rend compte de toutes les découvertes importantes. Il exprima, en même temps, l'espoir de voir former bientôt des conférences de plusieurs jours, ou *retraites pédagogiques*, comme il s'en fait en France.

Puis, M. Archambault donna une lecture sur " Les méthodes et les formes d'enseignement ; " et M. Tessier, une autre sur " l'Éducation nationale. "

M. Paradis, secondé par M. Emard, fit motion que des remerciements fussent votés aux membres sortis de charge ; cette motion fut adoptée unanimement.

Enfin, sur motion de M. G. T. Dostaler, secondé par M. D. Boudrias, la séance s'ajourna jusqu'au second vendredi d'octobre, à 10 heures a.m.

Les deux sujets de discussion pour la prochaine séance sont : " Laquelle des méthodes synthétique ou analytique est préférable pour l'enseignement de l'arithmétique. "

" Quels sont les meilleurs procédés pour enseigner les quatre premières règles de l'arithmétique ? "

U. E. ARCHAMBAULT,
Président,
G. T. DOSTALER,
Secrétaire.

Dix-neuvième Conférence de l'Association des Instituteurs de la Circonscription de l'École Normale Laval.

Furent présent : Le Rév. M. J. Langevin, Principal ; M. l'abbé Vézina, maître d'étude ; MM. les Inspecteurs d'École Bardy et Juneau ; MM. N. Lacasse, C. Dufresne, C. J. L. Lafrance, F. X. Toussaint, C. Dion, J. B. Cloutier, A. Doyle, F. X. Gilbert, O. Legendre, C. Langlois, Jos. Blais, Jos. Couture, L. Lefebvre, A. Esnouf, D. Plante, Jos. Roy, C. Gagné, C. Bouchard, C. LaCombe, D. Larue, F. X. Drouin, Ths. Tremblay, C. Gauvin, J. Lapointe, Frs. Pagé, Michel Jos. Ahern, instituteurs ; et messieurs les Élèves-Maîtres de l'École Normale.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, M. le Principal demanda que l'expression *Manuel de Pédagogie*, employée dans son résumé sur l'enseignement de l'histoire, fut remplacée par les mots " Réponses aux programmes de Pédagogie et d'Agriculture, " et que, dans le résumé de l'analyse logique, le mot *attributs* fut substitué au mot *compléments*, à l'alinéa commençant par *on compte*, etc. et finissant par *une seule proposition*.

Ainsi amendé, le procès-verbal fut adopté unanimement.

M. l'inspecteur Juneau entretint ensuite l'assemblée sur les *particularités nombreuses du chiffre 9* ;

Et, dans un *essai* d'une grande étendue et de beaucoup de valeur, M. Lafrance développa devant son auditoire, dont il sut captiver l'attention, les " progrès des sciences géologiques et minéralogiques. "

Les *essais* étant lus, la question suivante fut livrée à la discussion :

" Quelle est la meilleure méthode pour améliorer l'écriture des élèves ? "

M. le professeur N. Lacasse ouvrit le débat par une excellente *lecture* sur le sujet même de discussion. Après avoir démontré l'utilité et l'importance d'une bonne écriture, et avoir indiqué les meilleurs moyens de l'acquérir, l'habile lecteur fit connaître à l'assemblée le fameux système de M. Long, professeur de calligraphie.

M. N. Lacasse et M. N. Thibault, qui ont suivi tous deux le cours d'écriture de M. Long, profitèrent de cette circonstance pour s'offrir de donner gratuitement aux instituteurs membres de l'Association, tous les détails qu'ils désiraient avoir en aucun temps sur la nature des exercices propres à ce cours.

M. le Principal, MM. Bardy et Dufresne prirent successivement part à la discussion.

Par l'entremise de M. le secrétaire, lecture fut donnée d'un *essai* sur l'écriture, composé et envoyé par M. l'inspecteur Béland.

M. le Principal suggéra alors à l'assemblée l'excellente idée de faire concourir en calligraphie tous les élèves des écoles de la circonscription Laval, et de donner des prix pour les meilleurs échantillons d'écriture que présenteraient aux conférences de cette association les instituteurs respectifs de ces élèves.

Cette suggestion fut unanimement adoptée ; et, sur la proposition de M. N. Lacasse, secondée par M. Thibault, il fut

Résolu.— 1o Que tous les élèves des instituteurs, membres de

cette association, seront admis à un concours général d'écriture, qui se fera avant la fin du mois d'août prochain, sous la surveillance de leurs instituteurs respectifs ;

2o Que tous les échantillons d'écriture devront comporter le même texte, qui sera l'*oraison dominicale* et la *salutation angélique*, et être écrits d'une main courante ;

3o Qu'il sera accordé, pour les meilleurs échantillons d'écriture jugés satisfaisants par le conseil de cette association, quatre prix de la valeur conjointe de quatre piastres, qui seront prises sur l'argent de l'association ;

4o Que les instituteurs qui surveilleront ce concours en calligraphie feront écrire, en tête de chacune des copies, le nom et le prénom de l'élève, son âge et le temps qu'il aura fréquenté sa dernière école, et les présenteront eux-mêmes, s'il est possible, au conseil de l'association.

Afin que les élèves qui fréquentent des écoles dirigées par des institutrices, puissent jouir, ou à peu près, du même avantage, M. le Principal dit que si MM. les inspecteurs, en visitant leurs districts d'inspection, voulaient bien recueillir les meilleurs échantillons d'écriture et les lui faire tenir, il accorderait avec plaisir deux ou trois prix aux élèves qui auraient bien réussi. (Pour les conditions, voir plus haut.)

Cette suggestion fut accueillie par de vifs applaudissements.

L'heure étant avancée, M. le Président, du consentement de l'association, annonça qu'à la prochaine conférence, le sujet de discussion sera encore le suivant :

« Quelle est la meilleure méthode pour améliorer l'écriture des élèves ? »

Dans le but de donner à la discussion le caractère le plus profitable possible, M. le Principal voulut bien indiquer les questions qui suivent :

1o Quand les enfants doivent-ils commencer à écrire ?

2o Est-il mieux qu'ils commencent sur l'ardoise ou sur le papier ?

3o Doivent-ils d'abord écrire en crayon ou en encre ?

4o Quelles sont les plumes les plus avantageuses, pour les enfants surtout ?

5o Qu'est-ce que l'on doit d'abord leur faire tracer ?

6o Doit-on les faire écrire sur une seule ligne, ou entre deux lignes ?

7o Est-ce préférable que le maître écrive lui-même les exemples ?

8o Est-il mieux pour les enfants d'avoir les exemples en têtes des pages ?

9o Doivent-ils copier longtemps les mêmes exemples ? etc., etc., etc.

Et l'assemblée s'ajourna au dernier samedi du mois d'août prochain.

Jos. LÉTOURNEAU,

Président,

NORBERT THIBAUT,

Secrétaire.

Conférence de l'Association des Instituteurs en rapport avec l'Ecole Normale McGill.

C'est le 29 de mai dernier que s'est tenue cette réunion, qui a eu un plein succès.

M. le Professeur Dawson présidait et avait à sa droite l'Hon. Surintendant de l'Education du Bas-Canada, et M. le Professeur Robins, puis, à sa gauche, le Rév. M. Kemp, M. A., M. le Professeur Howe et d'autres amis de l'éducation. La salle, (la salle des examens, rue Belmont) était magnifiquement décorée.

Le Président commença par faire observer que l'Association des Instituteurs, quoique ne faisant qu'inaugurer sa première réunion annuelle, existait, cependant, depuis plusieurs années et qu'elle avait été d'un grand avantage pour les membres qui en font partie ; mais qu'on avait cru, depuis peu, qu'elle serait encore plus féconde en bons résultats si elle se trouvait en rapport plus intime avec l'Ecole Normale McGill, et que c'était dans l'intention d'atteindre ce but important, qu'avait été convoquée cette réunion. Le Dr. Dawson énuméra brièvement ce qui avait été fait par l'Association durant l'année dernière ; fit mention des lectures qui ont été données sur divers sujets intéressants, etc. Il fit voir les nombreux avantages qui pourraient résulter de l'organisation d'assemblées d'instituteurs, se tenant à des époques fixes, et dit que toute personne, ayant à cœur les progrès de l'éducation, devrait se joindre à l'Association et l'aider dans sa louable entreprise. Il fit sentir toute l'importance qu'il y a de former une telle union, sur-

tout pour la population anglaise ayant une minorité numérique dans cette province.

M. Williamson, Secrétaire de l'Association des Instituteurs, fit lecture du rapport annuel, faisant voir le but de l'Association, ses actes et les progrès obtenus. Il fut suivi du Professeur Andrews, qui lut à l'assemblée un excellent travail : il fut souvent interrompu par les applaudissements de ses auditeurs.

M. le Surintendant de l'Education prit ensuite la parole. Il déclara qu'il voyait avec plaisir la formation de cette association. Il avait toujours cru que ce serait une grande injustice de ne rien faire pour les anciens instituteurs, qui avaient eu à supporter le fardeau le plus pénible, tandis que nous n'épargnons presque rien en faveur des instituteurs futurs du pays. M. Chauveau rendit compte des efforts qu'il avait faits pour former une association d'instituteurs, et mentionna celle qui est en rapport avec l'Ecole Normale Jacques-Cartier, à Montréal, et celle qui est en rapport avec l'Ecole Normale Laval, à Québec, qui ont eu toutes deux un grand succès. Si cette association n'a pas obtenu tout le succès qu'on en attendait, cela est dû à ce que la plupart des instituteurs sortis de l'Ecole Normale McGill sont dispersés dans les Cantons de l'Est et qu'il leur est bien difficile, de ces endroits reculés, de se tenir en relation immédiate avec l'Ecole de Montréal. Il fit ensuite allusion aux journaux publiés par le Département de l'Instruction Publique, qui porteront la nouvelle de cette réunion aux instituteurs qui n'ont pu s'y rendre. « Ces publications, a dit M. le Surintendant, ont obtenu quelque encouragement, mais non pas tout l'encouragement auquel elles ont droit. Leur mérite et leur utilité ont été appréciés par le Comité de l'Education à l'Exposition Universelle de Londres, qui leur a octroyé une médaille de première classe. » (Applaudissements). Il espérait donc que les instituteurs feraient tout en leur pouvoir pour encourager ces deux publications, dont les finances se trouvent aujourd'hui dans un état de gêne. Il espérait aussi que les instituteurs, dans leur propre intérêt, s'empresseraient de souscrire au Fonds de retraite des instituteurs. Il n'y a que 200 instituteurs qui contribuent à ce fonds, tandis que ce nombre devrait être au moins de mille. De cette manière, la pension des instituteurs retirés est bien peu de chose, et ces vieux serviteurs méritent de recevoir davantage.

Ayant ensuite parlé de la formation et des actes des associations d'instituteurs qui avaient précédé celle-ci, M. Chauveau fit observer que les Associations en rapport avec les Ecoles Normales Jacques-Cartier et Laval, qui sont françaises et catholiques, et l'Association en rapport avec l'Ecole Normale McGill, qui est anglaise et protestante, avaient accepté un programme différent pour ce qui regarde l'enseignement religieux ; mais qu'elles ne devaient pas, pour cela, demeurer indifférentes aux progrès intellectuels des unes et des autres ; qu'elles devraient tantes, dans l'intérêt de l'éducation, se donner la main et s'entraider. Peu de temps avant l'Union des deux provinces, il y avait dans le pays 1500 écoles fréquentées par 57,000 élèves ; aujourd'hui, nous avons 3,500 écoles et 188,000 élèves. Dans plusieurs écoles françaises des villes et des campagnes, on enseigne l'arithmétique mentale, et, dans l'Ecole Normale Jacques-Cartier, ainsi que dans quelques autres écoles, les leçons de choses forment la base de l'éducation. M. le Surintendant fit mention d'autres progrès obtenus dans l'enseignement de l'histoire et autres matières.

M. le Professeur Hicks et M. Graham, Principal du Collège de St. François (St. Francis College) adressèrent aussi la parole à l'assemblée. M. Graham fit ressortir les progrès de l'éducation dans les Cantons de l'Est, et fit observer aux instituteurs qu'ils devaient étudier sérieusement, afin de se rendre capables d'enseigner avec avantage dans cette partie du pays.

Durant la séance, on exécuta, sous la direction de M. Fowler, plusieurs morceaux de musique ; il y eut, en outre, des lectures par M. Andrews, et des expériences de chimie par M. le Professeur Robins. Cette séance fut levée après le chant de l'Hymne National.

Séance du Samedi.

Cette réunion fut convoquée au même endroit, à 10 heures a. m., et sous la présidence de M. le Principal Dawson.

M. Arnold, directeur de l'école de la rue Panet, fit subir à une classe de ses élèves un examen très-intéressant sur l'arithmétique : ils surent tous répondre avec beaucoup d'habileté. Après cet examen, trois de ses élèves, une petite fille et deux petits garçons, chantèrent en chœur une chanson ; la petite fille accompagnait en même temps sur le piano.

M. Williams fit une lecture sur les difficultés que rencontre à tout instant l'instituteur, sur ses devoirs et la responsabilité qui naît de sa position. Il fit d'excellentes observations sur l'enseignement moral à donner aux enfants.

Il s'éleva ensuite une longue discussion sur la question suivante proposée par M. Warren, instituteur de la campagne : " Ne serait-il pas désirable de faire passer une loi obligeant les parents, sous peine d'amende, à envoyer leurs enfants à l'école ? "

Plusieurs prirent part à la discussion, et la plupart des orateurs se déclarèrent en faveur de la mesure, comme étant le seul moyen, surtout à la campagne, de voir les écoles fréquentées assidûment.

M. Dawson fut d'opinion qu'il serait désirable de prélever une taxe pour le soutien des écoles dans tout le pays, et que les deniers en provenant devraient être répartis entre chaque municipalité suivant le nombre d'enfants fréquentant les écoles.

M. le Professeur Howe fit subir un examen sur la mécanique à une classe nombreuse de ses élèves qui répondirent avec beaucoup d'habileté.

M. le Principal Nicholls, du collège de Lennoxville, adressa la parole et fit voir l'utilité des associations d'Instituteurs et tout le bien que doivent en retirer ceux qui en font partie.

Le Secrétaire lut ensuite plusieurs lettres venant de différents professeurs et d'autres amis de l'éducation et dans lesquelles étaient données les causes qui les avaient empêchés d'assister à cette réunion.

Puis une discussion eut lieu entre M. le Principal du collège de St. François et plusieurs autres messieurs, sur les sujets suivants :

Sur l'importance de l'éducation élémentaire ; sur le meilleur système à suivre pour cultiver l'intelligence et le cœur des enfants ; sur la routine ; sur la durée des heures de classes, &c.

La séance se termina dans l'après-midi.

Ce qui précède est une analyse de ce qui a paru dans la *Montreal Gazette* et nous terminerons comme elle par cette phrase : " Il n'y a aucun doute que ces réunions devront promouvoir grandement les intérêts de l'Éducation dans cette province. "

Extraits des rapports de MM. les Inspecteurs d'École, pour les années 1861 et 1862.

Extrait du rapport de M. l'Inspecteur BÉCHARD, pour l'année 1861.

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'état des écoles du comté de Gaspé, pour l'année 1861.

Il y a progrès cette année sur les années précédentes, comme le prouve le résumé suivant :

Nombre de municipalités en 1859, 12 ; en 1860, 17, et cette année, 18 : augmentation, 6.

Maisons d'école en 1859, 21 ; même nombre en 1860, et 1 de plus cette année.

Ecoles sous contrôle, 18 en 1859, 19 en 1860, 21 en 1861 ; augmentation, 3.

Il n'y avait que 456 élèves fréquentant les écoles en 1859 ; l'année suivante en donnait 731, et cette année, 905 ; de sorte que le nombre d'élèves a doublé (moins 7) en deux ans.

Il y a aussi progrès dans les matières enseignées.

Les affaires monétaires accusent une augmentation plus considérable encore. La somme fournie par les contribuables en 1859 était de \$1134.73 ; en 1860, de \$1495, et cette année, de \$3476, laissant une augmentation de \$2342 en deux ans.

Comme je le disais l'année dernière, une ère nouvelle semble s'ouvrir pour ce coin reculé du pays, et avant dix ans, il est à espérer que Gaspé n'aura rien à envier sous le rapport des écoles élémentaires aux paroisses de Québec ou de Montréal. Pour obtenir ce résultat, je ne recommande que des instituteurs capables, et avant tout des instituteurs formés aux écoles normales. Plusieurs sont dans mon district depuis quelques années déjà ; deux ou trois viennent tous les ans grossir leur nombre ; je n'épargne rien pour leur aider, les favoriser par tous les moyens possibles, et leur faire oublier que quelques centaines de lieues les séparent de leurs paroisses natales. Je dois ajouter que ces instituteurs ont reçu l'accueil le plus favorable de la part de MM. les curés et des contribuables en général. Ceci, je l'espère, en engagera plusieurs autres à descendre : ils ne trouveront pas ici les belles campagnes du haut du fleuve, mais ils y trouveront une population hospitalière, de mœurs sévères et au cœur généreux.

Le principal obstacle, celui qui a été sur le point de faire fermer toutes les écoles, l'opposition à la cotisation, diminue et perd du terrain tous les jours, grâce aux poursuites judiciaires faites aux opposants, et qui ont été heureusement gagnées.

Les autres obstacles sont les mêmes que ceux mentionnés dans mon premier rapport.

Voici une revue succincte des diverses municipalités de ce district d'inspection.

1. *Newport*.—La seule école de cette localité est tenue par M. Adolphe Magnan, élève-maître de l'école normale Jacques-Cartier. Ce jeune instituteur est habile et a fait faire des progrès rapides à ses élèves. Les affaires scolaires sont mieux administrées que par le passé, grâce au président, M. Hamon. Les contribuables sont pauvres ; ils paient néanmoins leurs cotisations de bonne grâce. Nombre total d'élèves, 62.

2. *Pabos*.—Cette municipalité a 2 écoles. Celle du Grand-Pabos est toujours sous l'habile direction de M. J. Foucault, élève de l'école normale Jacques-Cartier. Son école est une des meilleures de tout Gaspé.

L'autre école est tenue par M. Louis Ruel, pourvu d'un diplôme d'école élémentaire. Les progrès sont très-lents, et cela est dû en partie à l'irrégularité avec laquelle cette école est fréquentée.

Les affaires monétaires sont bien administrées par le secrétaire-trésorier, M. Rémon.

3. *Grande-Rivière*.—Il y a 2 écoles dans cette paroisse. Celle qui est située à l'est de la rivière est toujours conduite par M. Léandre Dagneault, instituteur habile et dévoué, et dont les élèves ont fait des progrès satisfaisants.

M. Thomas Tremblay a dirigé, jusqu'au mois de juillet, l'école située à l'ouest de la rivière. Cet arrondissement perd, par la retraite de M. T., un instituteur très-capable, plein de zèle et qui a rendu d'importants services à l'éducation durant les six ans d'enseignement passés ici. Il est remplacé depuis peu par M. Clovis Desforges, élève de l'école normale Jacques-Cartier.

Je n'ai que des éloges à faire aux commissaires et surtout à leur président, le Rév. L. Desjardins, pour la manière régulière et l'habileté avec laquelle sont conduites les affaires de la corporation. Les cotisations se paient bien ponctuellement, et les comptes sont bien tenus.

Percé.—Il y a progrès dans cette localité, qui a fait une opposition si acharnée à l'établissement de la cotisation. Les commissaires ont, malgré les menaces, tenu ferme et n'ont pas craint de poursuivre ceux des contribuables qui, par entêtement, s'obstinaient à ne point payer. Le président, le révérend E. Guilmet, a surtout su s'acquitter de ses devoirs sans pusillanimité, dans les circonstances les plus difficiles.

L'école du village dirigé par M. Trefflé Côté, élève de l'école normale Laval, a produit de bons résultats. Quand à celles d'Irish-Town, du Cap-Désespoir et de la Petite-Rivière, il serait mieux qu'elles fussent fermées. Deux autres écoles ont été ouvertes dernièrement : l'une à l'Anse-à-Beau-Fils, et l'autre au Cap-Blanc, tenues toutes deux par des institutrices.

Il n'y a pas assez d'ordre dans la manière dont le secrétaire tient les livres de comptes.

5. *Isle-Bonaventure*.—Il y a une école sur cette île ; elle est tenue par une institutrice sans diplôme et qui a fait faire des progrès assez satisfaisants à ses élèves. Les contribuables et les commissaires font bien peu pour faire instruire leurs enfants, et s'opposent, en outre, à l'établissement de la cotisation.

6. *Malbaie*.—Toutes les écoles de cette municipalité sont fermées, grâce à l'opposition qu'on a faite à l'établissement de la cotisation, et sans laquelle il sera impossible d'avoir des écoles sur un pied durable, surtout avec une population comme celle-ci.

7. *St. George de la Malbaie*.—Les habitants de cette petite municipalité sont animés du meilleur esprit, et font des sacrifices réels en faveur de leur école, qui est à présent sous la conduite d'un instituteur capable, M. Moïse Hurtubise, élève de l'école normale Jacques-Cartier.

8. *Douglas*.—Il y a, dans cette localité, une opposition au système de cotisation qu'il sera impossible de faire disparaître d'ici à plusieurs années. Les écoles sont fermées, moins une qui s'est ouverte dernièrement.

9. *York et Haldimand, (Banc-de-Sable)*.—Après avoir eu ses écoles fermées durant plusieurs années, vient enfin d'en ouvrir une tenue par un instituteur sans diplôme. Ce pas vers le progrès est dû au révérend M. Ker, ministre, qui est plein de zèle et qui n'a rien épargné pour tâcher de faire sortir ses paroissiens de l'état d'indifférence où ils sont pour tout ce qui a trait aux écoles.

10. *Baie Sud de Gaspé, (Bassin-de-Gaspé).*—Les commissaires de cette municipalité ont été poursuivis et condamnés pour avoir refusé d'établir la cotisation. Cet exemple produira un bon effet sur les commissaires d'autres municipalités qui seraient tentés de vouloir aussi résister à la loi.

Les écoles sont fermées, mais doivent s'ouvrir prochainement.

11. *Baie Nord de Gaspé, (Penouil).*—La cotisation, établie avec peine dans cette localité, a eu pour effet de faire porter le salaire de l'instituteur d'une somme très-minime à celle de \$200. M. Thomas Cole est un vieil instituteur de mérite, et dont les élèves font des progrès satisfaisants, surtout en géographie et en arithmétique.

Je regrette d'avoir à ajouter qu'il y a une somme assez considérable d'arrérages, et les commissaires n'ont point le courage moral de faire les poursuites nécessaires pour en opérer la rentrée.

12. *Grande-Grave.*—Cette municipalité n'a que deux écoles bien mal tenues et encore plus mal fréquentées. Les progrès sont nuls, et il vaudrait mieux fermer ces deux écoles que de les voir ainsi dirigées plus longtemps.

La cotisation est vue ici d'un très-mauvais œil par la grande majorité des contribuables: il y a des arrérages de dus et les commissaires ne montrent pas assez de fermeté à ceux qui, par haine de la cotisation, refusent de payer leur part.

Wm. Hymann, écuyer, secrétaire-trésorier depuis plusieurs années, a cessé de remplir cette charge, tant à cause des tracasseries qu'on lui a suscitées que du peu d'appui qu'il a reçu des commissaires. Ce monsieur est animé du meilleur esprit, et est plein de zèle pour les écoles, qu'il voudrait voir sur un pied plus prospère.

13. *Cap-des-Rosiers.*—Cette localité est sur le point d'ouvrir une école.

14. *Anse-à-Grisfonds.*—Il n'y a point d'école encore dans cette municipalité.

15. *Rivière-au-Renard.*—Cette paroisse a deux bonnes écoles, fréquentées par 79 élèves des deux sexes. Il y a progrès sous tous les rapports dans cette localité, dont la population est cependant pauvre. Ce résultat est dû à l'initiative prise avec zèle et fermeté par le révérend J. B. Biouin, curé.

Les comptes et les registres de la corporation sont en bon ordre.

16. *Monts-Louis.*—Il a enfin été ouvert une école aux Monts-Louis; ce n'était pas sans besoin: c'est un grand bienfait pour cette localité isolée, qui ne reçoit la visite du missionnaire que quelques fois par année, et où des enfants nombreux restaient sans instruction.

17.—*St. Anne-des-Monts.*—Une école en opération, fréquentée par 42 élèves. Le besoin d'une autre école se fait vivement sentir; malheureusement, les habitants sont pauvres, et, s'il survient une année où la pêche ne soit pas fructueuse, ils seront dans l'impossibilité de payer leurs parts de cotisation.

Le secrétaire-trésorier, Jean Perrée, écuyer, fait beaucoup en faveur des écoles, et ses livres de comptes sont dans un ordre parfait.

18. *Cap-Chattes.*—Cette municipalité a une seule école, tenue depuis 2 ans par Mme Lespérance, veuve de M. l'inspecteur de ce nom. Cette école est fréquentée par 38 enfants, et les progrès ont été satisfaisants.

Les commissaires et leur secrétaire-trésorier, Louis Roy, écuyer, s'acquittent de leurs devoirs avec zèle et ponctualité.

Petite Revue Mensuelle.

Décidément les étoiles du Sud pâlissent, mais les constellations du Nord n'en sont point plus brillantes pour tout cela. Parlons sans métaphores. Depuis notre dernière revue, les états du Nord ont eu de très-grands succès; ils ont été vainqueurs sur toute la ligne; mais ils ont eu pour revers à la médaille une résistance acharnée à la conscription dans leurs grandes villes; à New-York surtout, l'émeute a été maîtresse pendant plusieurs jours; la *torche de la discorde civile* n'a pas été une vaine figure de rhétorique, car l'incendie a ravagé des rues entières, et la *lanterne* a été à la mode comme en plein quatre-vingt-neuf. Plusieurs régiments appelés à la hâte de divers points n'ont point suffi à dompter les insurgés; il a fallu, pour arrêter la révolution, (car c'en était une au moins en germe) que le gouverneur de l'état déclarât formellement que dans le cas où les tribunaux déclareraient la conscription illégale, il maintiendrait cette décision, et que l'archevêque Hughes, qui en temps de guerre surtout, est un peu gouverneur de New-York, haranguant les émeutiers irlandais et usant de toute l'influence à sa disposition dans l'intérêt de la paix. Par un de ces retours étranges dont les guerres civiles sont coutumières, tandis que l'on se bat à la frontière en appa-

rence pour l'émancipation des noirs, à New-York on les exterminait sans miséricorde, et c'est sur des nègres libres que s'est vengée la fureur publique excitée par la conscription, dont ceux-ci à tout événement sont innocents.

La victoire de Gettysburg, une victoire cette fois de bon aloi et qui contraignit Lee à une retraite longue et pénible, seul résultat de son audacieux mouvement; la prise de Vicksburgh et celle du Port Hudson, qui assurent à l'Union le Mississippi, de sa source à son embouchure, sont des faits qui ont rempli d'espoir les partisans de l'Union et donné au général Meade et au général Grant une bonne réputation militaire. Ce dernier a été jusqu'ici le général le plus habile et le plus heureux que le Nord ait eu à ses ordres; quant au général Meade, ses preuves ne sont pas encore aussi bien faites et rien n'empêche qu'au premiers revers il n'ait le sort de McDowell, de McClelland et de Halleck. L'ancienne république française y allait encore plus durement comme on le sait, et ses généraux avaient à choisir entre la victoire et la guillotine.

L'attaque sur Charleston, recommencée avec des forces supérieures, semble cette fois devoir réussir, et, si ce dernier boulevard lui est enlevé, la confédération du Sud n'aura plus guères de ressource, mais, quoique battue et cernée de tous côtés, les gens bien informés assurent que la sécession ne sera jamais anéantie et que les populations du Sud resteront en état d'insurrection permanente, faisant la guerre de partisans quand elles n'en pourront point faire d'autres.

C'est au moment où leurs affaires prenaient une si mauvaise couleur que M. Rœbuck et M. Lindsay demandaient dans la Chambre des Communes, en Angleterre, la reconnaissance des confédérés. M. Rœbuck s'est autorisé d'une conversation que lui et M. Lindsay auraient eue avec l'Empereur et dans laquelle S. M. les aurait assurés de son désir d'intervenir dans la question américaine, si l'Angleterre voulait le seconder. Cette étrange déclaration a fait une grande sensation; ceux qui l'ont prise au sérieux ont accusé MM. Rœbuck et Lindsay de haute trahison en conférant, sans y être autorisés, avec un souverain étranger sur les affaires de l'état. Lord Palmerston s'est contenté de se moquer un peu des prétentions des deux diplomates improvisés et quelqu'un a appelé spirituellement M. Rœbuck le chargé d'affaires de S. M. l'Empereur. *Punch* a sur ce sujet une excellente caricature. M. Rœbuck, que ses habitudes bargeuses ont fait appeler *The dog "Tear'em,"* est représenté sous la figure d'un chien d'assez mauvaise apparence; l'empereur lui donne dans une cuiller le contenu d'une tasse, autour duquel est écrit le mot *humburg*; tandis que l'impératrice, d'un air de profonde pitié, dit à l'Empereur: "Cher Louis, ce pauvre petit, ne lui en fais point trop avaler." "Don't cram him."

Des complications plus sérieuses que celles qu'a pu faire naître la visite de "Tear'em" aux Tuileries, s'annoncent au sujet de l'Angleterre et des Etats-Unis. Les réclamations des Américains du Nord contre la facilité avec laquelle les confédérés construisent et équipent des vaisseaux de guerre dans tous les ports anglais deviennent de jour en jour plus pressantes; et cependant il paraît démontré que la législation du Royaume-Uni n'offre aucun remède au grief dont on se plaint. Or, John Bull a toujours été très-peu disposé à changer ses lois pour plaire à son prochain: *Nolumus leges Angliæ mutari* est depuis longtemps sa devise. Il a donné, lors de l'affaire des complices d'Orsini, une preuve assez éclatante de la susceptibilité qu'il conserve encore à cet égard, en risquant une guerre avec l'Empereur plutôt que de modifier des lois défectueuses, qui ont été changées depuis, lorsque personne ne le demandait. D'un autre côté, les succès que le Nord vient de remporter vont lui rendre toute son ancienne arrogance et pourraient bien finir par placer les deux nations dans une impasse sans autre issue que la guerre.

C'est à peu près déjà le cas en ce qui concerne la Russie et les trois autres grandes puissances de l'Europe. Le ministre Gortschakoff a répondu aux notes simultanées des trois puissances avec l'Ironie et l'habileté habituelles aux diplomates de son école; et le plus clair de sa dépêche, c'est que la Russie ne reconnaît aux trois puissances aucun droit de s'immiscer dans les affaires de ses sujets révoltés. Quand les insurgés auront posé les armes, le czar exercera sa clémence dans la mesure de ses devoirs envers ses sujets. Ceci est peu rassurant, il faut l'avouer; et, en attendant, Mourawief et ses autres généraux pendent et fusillent à qui mieux mieux.

Sans doute que la vieille et rusée diplomatie de St. Pétersbourg ne se serait point refusée aussi clairement à toute concession si elle ne comptait sur l'inaction d'au moins deux des puissances. L'Autriche et l'Angleterre y regarderont en effet à deux fois avant de faire la guerre pour la libération de la Pologne. Maintenant la France sera-t-elle assez chevaleresque pour entreprendre seule cette grande lutte? On annonce que Victor Emmanuel se joindrait à elle; mais comme il ne le ferait sans doute qu'avec la promesse d'avoir prochainement Rome et la Vénétie, la France aurait contre elle l'hostilité décidée de l'Autriche. Or comment approcher seulement de la Pologne sans le consentement de cette puissance? Quant à des expéditions dans la Baltique et dans la Mer Noire, on sait ce qu'elles coûtent et ce qu'elles rapportent. La France est d'ailleurs lasse de guerroyer pour les idées; et l'impopularité de la guerre du Mexique, qui vient cependant de se terminer si heureusement, a dû être pour l'Empereur un salutaire avertissement.

La prise de Puebla a été promptement suivie de l'entrée triomphante des Français dans Mexico. Nulle part dans l'histoire on ne trouve un exemple d'une pareille ovation faite par les vaincus à leurs vainqueurs. Le général Forey a été reçu par toute la population comme un véritable libérateur; il s'est empressé de réitérer les déclarations déjà faites

au nom de l'Empereur et d'assurer aux Mexicains que ce n'était point la conquête; mais l'ordre et la liberté véritable qu'il leur apportait. Il a conquis de suite une junte provisoire composée des hommes les plus influents de la capitale. Celle-ci a de suite proclamé la monarchie constitutionnelle et décidé d'offrir la couronne à l'archiduc Maximilien d'Autriche. Il est probable que ce choix, avant d'être définitif, devra être ratifié par le suffrage universel et que la nouvelle constitution devra être élaborée dans une assemblée élective. Mais l'archiduc acceptera-t-il? Ou bien le trône du Mexique sera-t-il offert de cour en cour comme celui de Grèce? Quoiqu'il en soit, l'Espagne regrette maintenant de ne pas avoir poussé la partie jusqu'au bout, et, en félicitant l'Empereur de son succès, elle lui a offert ses services pour l'œuvre de pacification qui reste à accomplir.

Nous venons de nommer la Grèce. Cham a fait dernièrement une jolie caricature. Il représente un homme frappé de terreur et caché sous un lit. Sa femme soulève la couverture et lui dit: *Tu peux sortir maintenant; les Grecs ont trouvé un roi.* Bien en a pris en effet à ceux qui ont refusé; car le prince Danois, que l'on a presque forcé à accepter la terrible succession du roi Othon, n'est pas encore rendu à Athènes que déjà une nouvelle révolution a éclaté. La France et l'Angleterre ont signifié aux Hellènes qu'elles n'approuvaient point ce nouveau poème épique; mais notre Gracieuse Souveraine, dans le discours de clôture du parlement, n'en a pas moins annoncé son intention formelle de céder à la Grèce les îles Ioniennes. Veut-elle punir ces insulaires qui n'ont point suffisamment apprécié son protectorat? Si elle leur veut du bien, ainsi qu'à son protégé de Copenhague, elle devra accompagner son cadeau, du moins pendant quelque temps, d'un certain nombre d'habits rouges et de canons Armstrong.

Le monde est du reste, depuis quelques années, tout disposé aux ébullitions, aux guerres, aux insurrections et à toutes les discordes et les tempêtes possibles, et MM. Cobden et Bright, qui ne sont pas de la première jeunesse, auront bien de la peine à fonder, de leur vivant, la paix universelle que l'abbé Saint-Pierre avait rêvée bien avant eux sans plus de succès. De l'extrême Orient, les nouvelles sont toutes sinistres. La Cochinchine est à peine châtiée et soumise par la France et par l'Espagne, que déjà la Chine et le Japon se remettent en hostilité avec la Grande-Bretagne. Dans le même temps, une révolution affreuse vient d'éclater dans l'île de Madagascar. Elle est dirigée, assure-t-on, contre l'influence que la France et le catholicisme y avaient acquise depuis quelques années.

Madagascar est une grande île située vers la côte orientale de l'Afrique australe, sur la route des Indes et à une petite distance de l'île Bourbon et de l'île de France, dont la dernière, connue aujourd'hui sous le nom de *Maurice* ou *Mauritius*, appartient à l'Angleterre. C'est un vaste territoire, contenant une population que les géographes évaluent à cinq millions. Les *Maldacasses* ou *Malgaches*, quoique cuivrés et presque noirs, sont fort beaux; on les croit de race malaise, quoique ce soit certainement un type tout particulier. La France eut autrefois des comptoirs à Madagascar; mais le comte Benjowski, qu'elle y envoya en 1774, ayant voulu se rendre indépendant, fut combattu par la France elle-même qui détruisit ses établissements. Depuis 1815, les Français ont occupé de nouveau quelques points (Tintingue, Tomotave, Foulpointe) mais ils les ont abandonnés en 1831, après une guerre malheureuse avec les Hovas, suscitée par les Anglais.

Ce qui vient d'arriver à Tananarive, la capitale de l'île, est assez dans les traditions Malgaches: le grand roi Radoma I, qui avait soumis toutes les tribus de l'île, fut assassiné, assure-t-on, du consentement de sa femme, la reine Ranavalo, qui lui succéda en 1828. Radoma premier s'était montré l'ami des chrétiens et des étrangers; il avait établi des relations importantes avec la France et l'Angleterre et son règne avait été caractérisé par un esprit libéral et éclairé. Une réaction farouche se fit sentir à l'accession de Ranavalo ou Ranavalona, sa veuve. Radoma II, au contraire, marchait sur les traces de Radoma Ier. Aussi les tristes scènes de la révolution qui vient d'avoir lieu ont-elles été précédées de prétendues apparitions de Ranavalona et d'une sorte de carnaval moitié burlesque, moitié tragique, pendant lequel une sorte de convulsionnaires illuminés parcouraient les rues, entraînaient dans les maisons, insultaient les étrangers et voulaient forcer les passants à les saluer.

Le drame que racontent les journaux français est quelque chose de terrible; le roi a été plusieurs jours entre les mains des furieux, qui voulaient lui faire décréter le supplice de ses ministres. Ils ont fini par obtenir leur bannissement; mais la populace, qui ne fait jamais les choses à demi, les a étranglés dès qu'elle les a eus en sa possession. Le pauvre souverain, après avoir résisté noblement et courageusement aux exigences des révolutionnaires, a été lui-même massacré.

On assure que la nouvelle reine n'a été pour rien dans la conspiration, et qu'elle n'a accepté la couronne que parce qu'on l'a menacée, si elle refusait, de lui faire éprouver le sort de son mari. La nouvelle constitution débute par ce singulier compliment à son adresse: "La reine ne boira point de liqueurs fortes." Ceux qui voient dans toute l'affaire une intrigue des ministres méthodistes s'appuient sur cet article de tempérence comme sur un trait caractéristique. Les journaux anglais attribuent l'événement à l'irritation qu'aurait causée la concession du monopole des mines à un industriel français du nom de Lambert; la révocation de cette concession a été au nombre des premiers actes du nouveau gouvernement.

L'Empereur prendra-t-il fait et cause? Nous n'en serions point sur-

pris; car depuis quelque temps il s'est singulièrement appliqué à étendre le développement du commerce de la France et de sa colonisation sur divers points du globe. Ces idées de développement extérieur commencent à reprendre faveur dans le pays de nos ancêtres; et, par un singulier contraste, le parti qui, en Angleterre, considère les colonies comme un fardeau et un embarras, devient plus puissant.

C'est sans doute ce qui a décidé M. McGee à publier les deux épitres qui ont récemment vu le jour sous sa signature. Dans la première, il demande la confédération des provinces, l'établissement d'une monarchie, avec un prince anglais pour souverain et le protectorat britannique; dans la seconde lettre, il se dit parfaitement informé des mauvaises intentions des Etats-Unis à notre égard. Déjà un fort, capable de contenir des approvisionnements pour une grande armée, est bâti près de *Rouse's Point*, et le plan des Américains est simplement celui-ci: jeter, à la première occasion, cent à cent cinquante mille hommes sur le district de Montréal, couper ainsi le Canada en deux et laisser faire le Haut-Canada qui se trouverait par là-même annexé. M. McGee veut que l'Angleterre dise, une bonne fois si elle entend nous défendre ou nous abandonner, si elle veut écouter le parti de la paix à tout prix, ou celui des colonies et de l'honneur national?

Le député de Montréal Ouest indique, comme moyen de décider l'Angleterre à tout risquer pour nous conserver: la colonisation du territoire du Nord-Ouest, la confection de chemins qui relieraient, dans un avenir peu éloigné, ce pays aux possessions anglaises du Pacifique et réaliseraient le rêve de tous les anciens voyageurs, en faisant du Canada le chemin de la Chine et de l'extrême Orient. Il revient aussi dans le même but sur son projet monarchique. La publication de la dernière lettre, au moment de la réunion des chambres, est destinée à causer une certaine émotion.

Le parlement, qui s'est assemblé hier, (le 13 août,) à Québec, a procédé de suite à l'élection des présidents des deux chambres. Au conseil législatif, l'Hon. M. Tessier, ancien ministre des travaux publics dans le ministère McDonald-Sicotte, a été élu unanimement. Dans la chambre basse, le candidat ministériel, l'Hon. M. Walbridge, solliciteur-général du Haut-Canada, a été élu par 66 contre 58 voix. Cette élection fait une vacance dans le gouvernement. Celle qui avait été créée par la démission de l'Hon. M. Drummond, a été remplie par la nomination de l'Hon. M. Laframboise à la charge de ministre des travaux publics.

Tandis que quelques journaux de Londres parlent très-lestement du Canada, les puissances étrangères semblent apprécier davantage notre importance commerciale, et des rapports d'échange et d'émigration s'établissent chaque jour avec de nouveaux pays; ceux que nous avons avec la Suède et la Norvège sont déjà très-considérables, et, dans le but de les étendre davantage, le gouvernement de ce royaume a envoyé à Québec et à Montréal la corvette *Ornen*, dont le commandant, le baron Jarlsberg, était chargé d'une mission semblable à celle que vint remplir, il y a quelques années, le commandant de Belvéze, dans l'intérêt de la France. L'envoyé du gouvernement de Suède et de Norvège a été fêté d'une manière convenable à Québec et à Montréal. Dans le même temps, on annonce qu'une frégate italienne doit visiter le port libre de Gaspé, où l'Italie a un Consul, et qu'une corvette française doit y venir prendre M. le Baron Gaudré-Boileau, consul général de France, qui doit établir des agences consulaires dans les provinces du golfe. De plus, une députation des chambres de commerce des grandes villes de l'Ouest visite actuellement Québec et Montréal, étudiant la question de la route du St. Laurent comme préférable pour l'écoulement de leurs produits. Enfin, on s'occupe d'un projet de canal reliant l'Outaouais au lac Huron, et conduisant plus directement encore le trafic de l'Ouest à travers notre pays. C'est ainsi que, de jour en jour, nous grandissons et que nous prenons notre place dans le monde.

Nous terminerons à la hâte cette petite revue par quelques notices nécrologiques. Les derniers journaux d'Europe nous ont apporté la nouvelle de la mort de M. Pitre Chevalier, rédacteur en chef et co-propriétaire du *Musée des Familles*, charmante publication dans laquelle nous avons souvent puisé. Il n'y a pas longtemps que nous annoncions la mort de Mde. Chevalier, la plus habile de ses collaboratrices; le chagrin que lui a causé la perte de sa femme a été pour beaucoup dans la maladie qui a enlevé au monde parisien un de ses hommes de lettres les plus aimables. Pitre Chevalier naquit à Paimboeuf, en Bretagne, en 1813. Il vint à Paris en 1830 et publia cette année-là un volume de vers qui furent son début. C'était l'époque la plus brillante des écrivains romantiques, il ne les suivit point dans leurs écarts; au lieu de s'enrôler dans la Bohème où ont péri Alfred de Musset, Henry Murger et Gérard de Nerval, il s'est tenu dans la meilleure société parisienne, et la tendance générale de ses écrits a toujours été excellente. Ses ouvrages les plus remarquables sont ses romans historiques sur la Bretagne et son livre la "Bretagne ancienne et moderne" dont une nouvelle édition a été publiée dernièrement. C'est un véritable monument élevé à sa province natale qu'il aimait avec passion.

Nous avons en Canada peu d'hommes de lettres de profession, et notre littérature se compose du recueil des productions, pour bien dire accidentelles, que des hommes de goût et de talent, occupés à des emplois qui prennent presque tout leur temps, ont déposés dans nos archives littéraires. M. Patrice Lacombe, qui vient de mourir à l'âge de 56 ans, était du nombre de ces amis des lettres, et l'on ne peut que regretter que sa grande modestie et son dévouement exclusif à ses devoirs l'aient empêché d'écrire un plus grand nombre de nouvelles comme *La Terre*

Paternelle, qui est bien connue de nos lecteurs. Nous espérons pouvoir prochainement publier un petit travail inédit de cet estimable écrivain, que nous accompagnerons d'une biographie plus étendue. Québec a perdu son premier magistrat. M. Thomas Pope, maire de cette ville, avocat plein de talent et d'énergie, est mort au retour d'un voyage d'Europe, où il était allé présenter au Prince et à la Princesse de Galles, l'adresse de félicitation de notre capitale. M. Pope n'était âgé que de 39 ans. Les journaux ont aussi publié l'obituaire d'un des principaux négociants de Montréal, M. Alexandre Couillard, décédé au retour d'un voyage de santé, à l'âge de 43 ans, et dans des circonstances qui ont créé une vive sensation. M. Couillard descendait de la plus ancienne famille du pays, un de ces ancêtres ayant été partie contractante au premier mariage célébré en Canada. On trouve dans le charmant livre de M. de Gaspé des renseignements pleins d'intérêt sur la famille Couillard.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DES SCIENCES.

— Parmi les merveilleuses applications de la science moderne se trouve la photo-sculpture, presque aussi étonnante que l'héliochromie et la pantélographie. Elle consiste à abrégé singulièrement l'ébauche d'une statuette, de telle manière que ce qui était autrefois l'œuvre de plusieurs semaines n'est plus que l'œuvre de quelques heures. L'opération scientifique elle-même, celle qui exige la pose, n'est que l'affaire de quelques secondes; tandis qu'autrefois il fallait de nombreuses et longues séances. Voici comment un journal décrit ce nouveau procédé, ainsi que l'atelier de M. François Willème, de Paris, inventeur de la photo-sculpture. "Au centre de l'atelier se trouve une plate-forme, dont le pourtour est divisé par des traits noirs et par vingt-quatre gros numéros. La muraille circulaire s'élève seulement de quelques mètres; et des flots de lumière pénètrent par le dôme vitré. Maintenant tout autour de vous apparaissent encastrés dans la muraille, comme des canons dans leurs embrasures, vingt-quatre objectifs répartis sur toute la circonférence de la salle et répondant aux vingt-quatre numéros de la plate-forme.

La salle de M. Willème pourrait étonner les esprits timorés. Il semble que l'on voit monter sur la plate-forme un condamné à mort. Il se tient là immobile, entouré de toutes parts, l'œil fixé sur les pièces d'artillerie braquées sur lui. A chaque instant on croit entendre le commandement de : feu!

Les canons de M. Willème non-seulement ne tuent point; mais ils créent. Essayez plutôt. Placez-vous sur la plate-forme: prenez la pose qui vous conviendra. Etes-vous prêt? Un coup de sifflet retentit. Un petit craquement sourd se propage tout autour de la salle. Ne remuez pas et attendez. Un nouveau coup de sifflet vous pénètre jusqu'aux os: le premier bruit résonne de nouveau. C'est fait. Vous pouvez descendre de la plate-forme; dans quarante-huit heures vous aurez autant de vos statuettes et de vos bustes qu'il vous conviendra. N'est-ce pas là de la prestidigitation? Pénétrons maintenant dans le sanctuaire de M. Willème. Nous touchons un bouton caché dans la muraille; une porte s'ouvre et donne accès à un long corridor qui tourne tout autour de la salle circulaire. Il vous sera facile de reconnaître, installés de place en place, les petits appareils photographiques dont vous avez vu les objectifs encastrés dans le mur et visant la plate-forme. Tous ces appareils fonctionnent à la fois au commandement de M. Willème. Deux aides préparent les plaques. Lorsque le coup de sifflet retentit dans l'intérieur de la salle, chacun d'eux tire un cordon; et sous autant de points de vue différents, M. Willème obtient d'un coup vingt-quatre positifs. On peut affirmer que le modèle est dévisagé sur toutes les coutures. Ici s'arrête la collaboration du soleil. Les vingt-quatre photographies ainsi obtenues vont permettre de façonner mécaniquement la statue du modèle. Le rôle de l'opérateur va commencer; nous ne disons pas, avec intention, celui de l'artiste. Le sculpteur n'a que faire encore, il viendra plus tard.

Les vingt-quatre épreuves obtenues ont chacune la grandeur d'un portrait-carte-de-visite: on conçoit de suite que si on suivait leurs contours on ne pourrait obtenir que des statuettes extrêmement réduites. Une lanterne magique reçoit successivement les patrons photographiques et les projette sur un écran blanc en les grossissant beaucoup. Près de l'écran où se dessinent successivement les silhouettes du modèle est installé un grand pantographe, instrument bien connu, qui sert aux dessinateurs à faire soit des réductions, soit des amplifications. Pendant qu'une des pointes suit sur l'écran les contours de chaque patron photographique, l'autre vient fouiller le bloc de terre glaise mis à sa portée. Le bloc est placé sur un petit plateau, l'analogue de la plate-forme de la salle de pose. Il tourne sur lui-même de manière à ce que les divisions qu'il porte correspondent aux divisions de la plate-forme, ou ce qui revient au même numéro du patron. Lorsque l'opérateur a découpé une silhouette, on fait tourner le plateau et on découpe de même la silhouette. On peut conserver quelque incrédule sur la réussite du procédé de M. Willème tant qu'on n'a pas vu l'outil mordre dans la glaise. Aussi est-ce avec un certain étonnement que l'on distingue peu

à peu, à mesure que l'outil avance, les contours se dessiner, les lignes apparaître. La statuette peut s'achever mécaniquement; mais pour lui donner tout le fini désirable, il vaut mieux qu'elle soit terminée par un artiste. On ferait une singulière confusion si l'on croyait que la photo-sculpture rend, d'un seul coup, inutile les efforts du sculpteur, met à néant le génie, l'inspiration de l'artiste. Elle devient, au contraire, pour lui, un précieux auxiliaire. En lui évitant les détails matériels, l'ébauche, elle permet à sa pensée de se développer à l'aise, à l'inspiration de suivre son cours."

— L'ovologie devient une branche importante de l'ornithologie. Les travaux récents de plusieurs naturalistes ont fait que dans la plupart des musées on ajoute des collections d'œufs à cette division du règne animal. Nous apprenons donc avec plaisir que M. Cooper, naturaliste-préparateur, à Québec, vient de faire présent au cabinet d'histoire naturelle de l'École Normale Laval, d'une jolie collection d'œufs de nos oiseaux du Canada, qui servira de noyau à cette partie du musée.

DISTRIBUTIONS DE PRIX.

Liste des Prix distribués à l'École Normale Jacques-Cartier.

ÉLÈVES DE TROISIÈME ANNÉE.

Excellence—Prix ex-æquo: Siméon Longtin et François Desrosiers.

SECONDE ANNÉE.

Excellence—1er pr J. O. Cassegrain, 2 A. Chênevert; 1 acc C. Brault, 2 M. Guérin. Langue Française—1er pr J. O. Cassegrain, 2 C. Brault; 1er acc A. Chênevert, 2 M. Guérin. Composition littéraire—1er pr J. O. Cassegrain, 2 C. Brault; 1er acc S. Boutin, 2 M. Guérin. Thèmes anglais—1er pr J. O. Cassegrain, 2 M. Guérin; 1er acc C. Brault, 2 A. Chênevert. Versions anglaises—1er pr J. O. Cassegrain, 2 C. Brault; 1er acc A. Chênevert, 2 A. Taillefer. Lecture anglaise raisonnée—1er pr J. O. Cassegrain, 2 A. Chênevert; 1er acc A. Taillefer, 2 C. Brault. Histoire de France et d'Angleterre—1er pr G. Martin, 2 C. Brault; 1er acc A. Chênevert, 2 J. O. Cassegrain. Histoire Naturelle—1er pr C. Brault, 2 A. Chênevert; 1er acc J. O. Cassegrain, 2 M. Guérin. Histoire Ancienne—1er pr A. Chênevert, 2 C. Brault; 1er acc M. Guérin, 2 J. O. Cassegrain. Enseignement et Pédagogie—1er pr J. O. Cassegrain, 2 A. Chênevert; 1er acc S. Boutin, 2 A. Dupuis. Algèbre—1er pr C. Brault, 2 G. Martin; 1er acc J. O. Cassegrain, 2 A. Dupuis. Géométrie et Trigonométrie—1er pr C. Brault, 2 J. O. Cassegrain; 1er acc A. Dupuis, 2 ex-æquo A. Chênevert et G. Martin.

PREMIÈRE ANNÉE.

Excellence—1er pr E. Monette, 2 F. Verner; 1er acc O. Desrosiers, 2 ex-æquo L. O'Ryan et O. Lamarche, 3 J. Blais. Langue Française—1er pr O. Desrosiers, 2 F. Verner; 1er acc ex-æquo E. Monette et L. O'Donoghue, 2 C. Dupuis, 3 O. Lamarche. Géographie—1er pr F. Verner, 2 ex-æquo E. Monette et L. O'Ryan; 1er acc J. Blais, 2 G. Coutu, 3 L. O'Donoghue. Thèmes anglais—1er pr O. Desrosiers, 2 L. O'Ryan; 1er acc O. Lamarche, 2 F. Verner, 3 E. Monette. Versions anglaises—1er pr ex-æquo E. Monette et O. Desrosiers, 2 F. Verner; 1er acc J. Blais, 2 O. Lamarche, 3 L. O'Ryan. Lecture anglaise raisonnée—1er pr O. Desrosiers, 2 L. O'Ryan; 1er acc E. Monette, 2 J. Blais, 3 F. Verner. Histoire du Canada—1er pr F. Verner, 2 L. O'Ryan; 1er acc A. Tremblay, 2 ex-æquo Ant. Malette et O. Lamarche, 3 C. Ferland. Tenue des livres—1er pr O. Lamarche, 2 A. Malette; 1er acc C. Ferland, 2 C. Dupuis, 3 G. Coutu. Calcul mental—1er pr E. Monette, 2 F. Verner; 1er acc J. Blais, 2 A. Malette, 3 O. Lamarche. Arithmétique pratique—1er pr E. Monette, 2 L. O'Donoghue; 1er acc A. Tremblay, 2 O. Lamarche, 3 O. Desrosiers. Enseignement et Pédagogie—1er pr E. Monette, 2 O. Desrosiers; 1er acc A. Malette, 2 L. O'Ryan, 3 O. Lamarche. Piano—1er pr F. Desrosiers. Chant—1ère classe—1er pr F. Desrosiers, 2 A. Dupuis. 2e classe—1er pr A. Chênevert, 2 C. Brault. 3e classe—1er pr A. Taillefer, 2 A. Malette, 3 F. Verner, 4 C. Ferland.

Liste des Prix de l'École Modèle Jacques-Cartier.

CLASSES FRANÇAISE ET ANGLAISE RÉUNIES.

Excellence—Prix Michael Joseph McLoughlin; 1er acc John O'Connor, 2 Joseph Lauzon. Bonne conduite—1er pr Michael Joseph McLoughlin, 2 Joseph Lecomte; 1er acc John O'Connor, 2 Arthur Boyer, 3 Jean Bte. Rolland. Assiduité—1er pr Charles Letourneau, 2 ex-æquo Aimé Rey et Charles Pominville; 1er acc Sifroy Forest, 2 ex-æquo Joseph Thibaudeau et Ovide Vilmaire, 3 Ernest Lacroix. Instruction religieuse—troisième classe—1er pr ex-æquo Michael Joseph McLoughlin et John O'Connor; 1er acc Charles Letourneau, 2 Salluste Duval, 3

Aimé Rey. Instruction religieuse—seconde classe—pr Adolphe Labadie; 1er acc Arthur Boyer, 2 Odilon Labadie. Instruction religieuse—première classe—1er pr Alfred Cadotte, 2 Jules Lefebvre, 3 Jean Bte Rolland; 1er acc Ovide Vilmaire, 2 Arthur Jervais, 3 Ulric Thibaudeau, 4 Henri Dorion. Musique vocale—troisième classe—pr Charles Letourneux; 1er acc Joseph Lecompte, 2 Salluste Duval. Musique vocale—seconde classe—1er pr Albaric Donais, 2 Alberic Hudon, 3 Charles Hayden; 1er acc Joseph D'Orsennens, 2 Patrick Kelley, 3 B. St. Germain, 4 ex-æquo Joseph Hare et Gelase Boudrias. Musique vocale—première classe—1er pr Jean Bte Rolland jr, 2 Joseph Lauzon, 3 Oscar Vary; 1er acc Zotique Mayer, 2 Jules Lefebvre, 3 Michael Fogarty, 4 Denis Harrington. Arithmétique—sixième classe—1er pr John O'Connor, 2 F X Ledoux; 1er acc George Ryan, 2 Denis Harrington, 3 ex-æquo M J McLoughlin et Charles Letourneux. Arithmétique—cinquième classe—1er pr Odilon Labadie, 2 Charles Pominville; 1er acc James Charles, 2 Salluste Duval, 3 Arthur Boyer. Arithmétique—quatrième classe—1er pr Alphonse Lacoste, 2 Joseph D'Orsennens; 1er acc Adolphe Labadie, 2 Benjamin St Germain, 3 Hormisdas Malherbe. Arithmétique—troisième classe—1er pr Ernest Lacroix, 2 Jules Lefebvre; 1er acc John Campbell, 2 René Hudon, 3 ex-æquo Sifroy Forest et Patrick Ronayne. Arithmétique—seconde classe—pr Edouard Gratton; 1er acc Rosario Vilmaire, 2 Gelase Boudrias. Arithmétique—première classe—pr Joseph Lauzon; 1er acc J. A. Pont, 2 Adelmard Civalier. Arithmétique mentale—troisième classe—pr John O'Connor; 1er acc George Ryan, 2 Michael Joseph McLoughlin. Arithmétique mentale—seconde classe—pr Denis Harrington; 1er acc F. X. Ledoux, 2 J. B. Rolland jr. Arithmétique mentale—première classe—pr Joseph Lenoir; 1er acc James Charles, 2 Odilon Labadie. Ecriture—première classe—1er pr Joseph Lauzon, 2 Gelase Boudrias; 1er acc John A. Pont, 2 John Carden, 3 Oscar Vary. Ecriture—seconde classe—pr Charles Hayden; 1er acc Edouard Gratton, 2 Ovide Vilmaire. Ecriture—troisième classe—1er pr Denis Harrington, 2 Michael Joseph McLoughlin, 3 Edouard Ronayne; 1er acc F. X. Ledoux, 2 Charles Pominville, 3 P. Philipps, 4 Odilon Labadie.

CLASSE FRANÇAISE—3ÈME DIVISION.

Lecture et épellation—pr Jean Bte. Rolland; 1er acc Charles Letourneux, 2 Salluste Duval. Mémoire—pr Michael Joseph McLoughlin; 1er acc Salluste Duval, 2 Joseph Hare. Langue française—pr Michael Joseph McLoughlin; 1er acc Salluste Duval, 2 Joseph Hare. Traduction—pr Michael Joseph McLoughlin; 1er acc Joseph Hare, 2 John O'Connor. Géographie—pr Salluste Duval; 1er acc Charles Letourneux, 2 Jean Bte. Rolland.

2È DIVISION—1ÈRE PARTIE.

Lecture—pr Aimé Rey; 1er acc Arthur Boyer, 2 Joseph Lenoir, Epellation—pr Aimé Rey; 1er acc John O'Connor, 2 Joseph Lenoir. Mémoire—pr Arthur Boyer; 1er acc Joseph Lenoir, 2 Charles Pominville. Langue française—pr Joseph Lenoir; 1er acc John O'Connor, 2 George Ryan. Traduction—pr Salluste Duval; 1er acc Edouard Ronayne, 2 Arthur Boyer. Géographie—pr Edouard Ronayne; 1er acc Denis Harrington, 2 Patrick Kelly.

2È DIVISION—2È PARTIE.

Lecture—pr John Campbell; 1er acc Vital Allard, 2 Denis Harrington. Epellation—pr John Campbell; 1er acc Vital Allard, 2 René Hudon. Mémoire—pr Vital Allard; 1er acc René Hudon, 2 John Campbell. Langue française—pr Edouard Ronayne; 1er acc Vital Allard, 2 John Campbell. Traduction—pr Jean Bte. Rolland sr; 1er acc Charles Letourneux, 2 Joseph Lecompte. Géographie—pr Odilon Labadie; 1er acc Aimé Rey, 2 Arthur Boyer.

2È DIVISION—3È PARTIE.

Lecture—1er pr Adolphe Labadie, 2 Jules Lefebvre; 1er acc Jules Labine, 2 Charles Hayden, 3 Alberic Donais. Epellation—1er pr Jules Labine, 2 Zotique Mayer; 1er acc Jules Lefebvre, 2 Adolphe Labadie, 3 Charles Hayden. Géographie—1er pr Jules Labine, 2 Jules Lefebvre; 1er acc Patrick Ronayne, 2 Alphonse Sénécal, 3 ex-æquo Joseph Thibaudeau et Gelase Boudrias.

1ÈRE DIVISION—1ÈRE PARTIE.

Lecture—1er pr Romuald Labelle, 2 Joseph Lauzon; 1er acc Alphonse Sénécal, 2 Gelase Boudrias, 3 ex-æquo Rosario Vilmaire et Patrick Ronayne. Epellation—1er pr Gelase Boudrias, 2 Patrick Ronayne; 1er acc Alphonse Sénécal, 2 Romuald Labelle, 3 Joseph Lauzon, 4 Rosario Vilmaire. Géographie—1er pr Ernest Lacroix, 2 Henri Lamontagne; 1er acc Hormisdas Malherbe, 2 Alberic Donais, 3 Adolphe Labadie, 4 Joseph D'Orsennens.

1ÈRE DIVISION—2È PARTIE.

Lecture—pr Jean Bte Rolland jr; 1er acc Médéric Lafricain, 2 Ovide Vilmaire. Epellation—pr Médéric Lafricain; 1er acc Ovide Vilmaire, 2 Jean Bte Rolland. Géographie—pr Zotique Mayer; 1er acc Jean Bte. Rolland, 2 Joseph Lauzon.

1ÈRE DIVISION—3È PARTIE.

Epellation—pr Alfred Cadotte; 1er acc Adélaré Drolet, 2 Jules Fouquereau.

Prix d'accessits—Arthur Boyer, Charles Letourneux, Ovide Vilmaire, Salluste Duval, Joseph Hare, J. D. Gelase Boudrias, Denis Harrington.

DIVISION ANGLAISE.

4È CLASSE.

Lecture, épellation, étymologie et dictée—1er pr Michael Joseph McLoughlin, 2 Joseph Hare; 1er acc John O'Connor, 2 George Ryan. Composition—1er pr Michael J. McLoughlin, 2 Denis McLynn; 1er acc Joseph Hare, 2 John O'Connor. Grammaire et analyse—1er pr Michael J. McLoughlin, 2 John O'Connor; 1er acc Joseph Hare, 2 John Charles. Géographie—1er pr Joseph Hare, 2 John O'Connor; 1er acc Michael J. McLoughlin, 2 Thomas Handly. Histoire Naturelle—1er pr Michael J. McLoughlin, 2 Joseph Hare; 1er acc Thomas Handly, 2 John O'Connor. Histoire Générale—1er pr John O'Connor, 2 Joseph Hare; 1er acc M. J. McLoughlin, 2 Denis O'Connor. Tenue des livres—1er pr Denis O'Connor, 2 George Ryan; 1er acc M. J. McLoughlin, 2 Joseph Hare. Elements d'Euclide—1er pr Denis O'Connor, 2 Joseph Hare; 1er acc M. J. McLoughlin, 2 John O'Connor. Toisé—1er pr M. J. McLoughlin, 2 John O'Connor; 1er acc Denis O'Connor, 2 Joseph Hare. Traduction—1er pr M. J. McLoughlin, 2 Denis McLynn; 1er acc Joseph Hare, 2 Denis O'Connor.

3È CLASSE—DIVISION DES GRANDS.

Epellation—1er pr Edouard Ronayne, 2 James Whyte, 3 Thomas O'Donohue; 1er acc Denis McLynn, 2 J. B. Rolland, 3 Arthur Boyer, 4 Salluste Duval. Lecture—1er pr Denis Harrington, 2 James Whyte, 3 Edouard Ronayne; 1er acc John Charles, 2 Paul Keating, 3 Thomas O'Donohue, 4 Michael Fogarty. Grammaire et analyse—1er pr Salluste Duval, 2 A. Boyer, 3 John Charles; 1er acc John Smyth, 2 C. Lecompte, 3 J. B. Rolland, 4 Charles Letourneux. Traduction—1er pr Denis Harrington, 2 James Whyte, 3 Edouard Ronayne; 1er acc Charles Letourneux, 2 John Smyth, 3 M. Fogarty, 4 J. Charles.

3È CLASSE—DIVISION DES PETITS.

Epellation—pr J. A. Pont; 1er acc J. Kelly, 2 Joseph Lefebvre. Lecture—pr John Kelly; 1er acc J. A. Pont, 2 Charles Hayden. Grammaire—pr Odilon Labadie; 1er acc J. Campbell, 2 V. Alard. Conduite—Adolphe Labadie.

2È CLASSE.

Epellation—1er pr René Hudon, 2 Hormisdas Malherbe; 1er acc Romuald Labelle, 2 Alberic Hudon. Lecture—1er pr Joseph Pominville, 2 Romuald Labelle.

1ÈRE CLASSE—MONOSYLLABES.

Epellation—1er pr Zotique Mayer, 2 Gelase Boudrias; 1er acc J. B. Rolland jr, 2 Ovide Vilmaire. Lecture—1er pr Z. Mayer, 2 Gelase Boudrias; 1er acc J. B. Rolland jr, 2 Ovide Vilmaire.

ECOLE NORMALE LAVAL.

DÉPARTEMENT DES ÉLÈVES-INSTITUTEURS.

ÉLÈVES DE TROISIÈME ANNÉE.

Latin, Grec, Rhétorique—1er pr Cyrille LaCombe, 2 Thomas Tremblay; 1er acc Sifroi LaRoche, 2 acc F. X. Drouin.

ÉLÈVES DE 2ÈME ANNÉE.

Excellence—1er pr Elzéar Ouellet, 2 Bernard Garneau; 1er acc Alexis Fraser, 2 acc François Parent, 3 acc Joseph Pelletier. Instruction religieuse—1er pr Joseph LeBoeuf, 2 Joseph Pelletier; 1er acc François Ferland, 2 acc Bernard Garneau, 3 acc Alexis Fraser. Pédagogie—1er pr Elzéar Ouellet, 2 Alexis Fraser; 1er acc François Parent et Bernard Garneau, 2 acc Joseph LeBoeuf. Enseignement—Prix, François Parent, Joseph LeBoeuf et Joseph Pelletier; 1er acc Alexis Fraser, 2 acc F. X. Chabot et François Ferland. Dictée française—1er pr Bernard Garneau, 2 Elzéar Ouellet; 1er acc F. X. Chabot. Analyse grammaticale—1er pr Bernard Garneau, 2 Elzéar Ouellet; 1er acc Alexis Fraser, 2 acc François Parent, 3 acc François Ferland. Analyse logique—1er pr Bernard Garneau, 2 Elzéar Ouellet; 1er acc Alexis Fraser, 2 acc François Parent. Littérature—1er pr Elzéar Ouellet, 2 François Ferland; acc Alexis Fraser et Joseph Pelletier. Mythologie—1er pr Elzéar Ouellet, 2 Joseph LeBoeuf; 1er acc F. X. Chabot, 2 acc Alexis Fraser, 3 acc Joseph Pelletier. Histoire du Canada—1er pr Elzéar Ouellet, 2 François Parent; 1er acc Joseph LeBoeuf, 2 acc François Ferland, 3 acc Joseph Pelletier. Histoire de France—1er pr Elzéar Ouellet et François Parent, 2 Joseph LeBoeuf; 1er acc Bernard Garneau, 2 acc Cyprien Labrèque. Histoire d'Angleterre—1er pr Elzéar Ouellet, 2 Joseph Le-

Bœuf; 1er acc Alexis Fraser et F. X. Chabot, 2 acc Joseph Pelletier et François Parent. Tenue des livres—1er pr Elzéar Ouellet, 2 Alexis Fraser; 1er acc François Parent, 2 acc Bernard Garneau, 3 acc Cyprien Labrèque. Algèbre—1er pr Elzéar Ouellet, 2 Alexis Fraser; 1er acc Cyprien Labrèque, 2 acc Joseph LeBœuf, 3 acc Bernard Garneau. Géométrie—1er pr Elzéar Ouellet, 2 Bernard Garneau; 1er acc Cyprien Labrèque, 2 acc Alexis Fraser, 3 acc Joseph Pelletier. Astronomie—1er pr Elzéar Ouellet, 2 Alexis Fraser; 1er acc François Parent, 2 acc Joseph Pelletier, 3 acc Joseph LeBœuf. Globes—1er pr Elzéar Ouellet, 2 Alexis Fraser; 1er acc Joseph LeBœuf, 2 acc Joseph Pelletier, 3 acc François Ferland. Chimie—1er pr Elzéar Ouellet, 2 Alexis Fraser; 1er acc Joseph LeBœuf, 2 acc François Ferland, 3 acc F. X. Chabot. Minéralogie—1er pr Elzéar Ouellet, 2 Alexis Fraser; 1er acc François Parent, 2 acc Bernard Garneau, 3 acc Joseph Pelletier. Zoologie—1er pr Alexis Fraser, 2 Joseph LeBœuf; 1er acc Elzéar Ouellet, 2 acc F. X. Chabot, 3 acc François Ferland. Agriculture—1er pr Bernard Garneau, 2 Alexis Fraser et Joseph Pelletier; 1er acc Elzéar Ouellet, 2 acc F. X. Chabot. Dessin linéaire—1er pr Alexis Fraser, 2 Elzéar Ouellet; acc F. X. Chabot, Joseph Pelletier et François Parent. Calligraphie—1er pr Alexis Fraser, 2 F. X. Chabot et Cyprien Labrèque; acc Joseph Pelletier et Bernard Garneau.

ÉLÈVES DE 1RE ANNÉE.

Excellence—1er pr Cyrille Fournier, 2 François Simard; 1er acc Edouard Bacon, 2 acc Charles de Cazes, 3 acc Venceslas Dick. Instruction religieuse—1er pr Charles de Cazes, 2 François Simard; 1er acc Cyrille Fournier, 2 acc David Pichet, 3 acc Victor Bérubé. Pédagogie—1er pr François Simard, 2 Cyrille Fournier; 1er acc Charles de Cazes et Edouard Bacon, 2 acc David Pichet, 3 acc Venceslas Dick. Enseignement—1er pr François Simard, 2 Cyrille Fournier; 1er acc Joseph Potvin et Edouard Bacon, 2 acc F. X. Lachance, 3 acc David Pichet et Louis Larouche. Dictée française—1er pr Napoléon Mercier, 2 Joseph Potvin; 1er acc Cyrille Fournier, 2 acc Venceslas Dick, 3 acc François Simard. Analyse grammaticale—1er pr François Simard, 2 Victor Bérubé; 1er acc Honoré Rousseau, 2 acc Napoléon Mercier, 3 acc Cyrille Fournier. Histoire sainte—1er pr François Simard, 2 Cyrille Fournier; 1er acc Edouard Bacon et Honoré Rousseau, 2 acc David Pichet, 3 acc Venceslas Dick. Histoire du Canada—1er pr Cyrille Fournier, 2 François Simard et Charles de Cazes; 1er acc Edouard Bacon, 2 acc Napoléon Mercier, 3 acc Victor Bérubé. Arithmétique—1er pr Victor Bérubé, 2 Cyrille Fournier; 1er acc François Simard, 2 acc Joseph Savard, 3 acc Edouard Bacon. Tenue des livres—1er pr Edouard Bacon, 2 Cyrille Fournier et Victor Bérubé; 1er acc Honoré Rousseau, 2 acc Julien Cloutier, 3 acc François Simard. Géographie—1er pr Charles de Cazes, 2 Edouard Bacon; 1er acc Cyrille Fournier, 2 acc François Simard, 3 acc Honoré Rousseau. Physique—1er pr Edouard Bacon et Charles de Cazes, 2 François Simard; 1er acc Cyrille Fournier, 2 acc Venceslas Dick, 3 acc Joseph Potvin. Agriculture—1er pr François Simard, 2 Edouard Bacon; 1er acc Cyrille Fournier, 2 acc Venceslas Dick, 3 acc David Pichet. Calligraphie—1er pr Edouard Bacon et Napoléon Mercier, 2 Cyrille Fournier et Eugène LaRue; acc François Lachance et Victor Bérubé. Dessin des cartes—1er pr Augustin Trépanier, 2 Charles de Cazes et Venceslas Dick. Progrès remarquables—1er pr Julien Cloutier, 2 Augustin Trépanier; acc Louis Mercier.

LES ÉLÈVES RÉUNIS.

Langage correct—1er pr Cyrille LaCombe et Thomas Tremblay, 2 Elzéar Ouellet. Déclamation—1er pr Cyrille LaCombe et Thomas Tremblay, 2 Joseph Pelletier et François Parent; acc Cyrille Fournier et François Simard. Anglais—1ère classe—1er pr Cyrille Fournier, 2 Joseph LeBœuf; acc François Simard. Enseignement de la musique—1er pr François Parent, 2 Alexis Fraser et Bernard Garneau. Solfège—1er pr Bernard Garneau, 2 François Parent et Alexis Fraser; 1er acc David Pichet et Joseph LeBœuf, 2 acc Napoléon Mercier et Joseph Savard. Plain-chant—1er pr Bernard Garneau, 2 Alexis Fraser; 1er acc David Pichet et F. X. Chabot, 2 acc François Parent et Eugène LaRue. Piano et Harmonium—1er pr Sifroi LaRoche, 2 F. X. Drouin; 1er acc Napoléon Mercier et Eugène LaRue, 2 acc Venceslas Dick et Victor Bérubé.

DÉPARTEMENT DES ÉLÈVES-INSTITUTRICES.

ÉLÈVES DE 2ME ANNÉE.

Excellence—1er pr Louise Gosselin, 2 Julie Dancausse; 1er acc Catherine Vézina, 2 Adéline Dumas, 3 Philomène Gagnon. Instruction religieuse—1er pr Angèle Dumas, 2 Séraphine Lapointe; 1er acc Louise Gosselin, 2 Caroline Massicotte, 3 Catherine Vézina. Pédagogie—1er pr Caroline Massicotte, 2 Julie Dancausse et Elmire Bélanger; 1er acc Louise Gosselin, 2 Catherine Vézina, Marie Martin et Adéline Dumas. Enseignement—pr Louise Gosselin, Catherine Vézina et Caroline Massicotte. Dictée française—1er pr Adéline Dumas, 2 Julie Dancausse; 1er acc Louise Gosselin, 2 Catherine Vézina, 3 Luce Vallée. Analyse grammaticale—1er pr Louise Gosselin, 2 Julie Dancausse et Catherine Vézina; 1er acc Adéline Dumas, 2 Philomène Gagnon. Analyse logique

—1er pr Catherine Vézina, 2 Julie Dancausse; 1er acc Louise Gosselin et Elisa Noël, 2 Luce Vallée. Littérature—1er pr Luce Vallée, 2 Julie Dancausse; 1er acc Catherine Vézina, 2 Caroline Massicotte, 3 Marie Martin. Mythologie—1er pr Adéline Dumas et Angèle Dumas, 2 Luce Vallée et Joséphine Larochelle; acc Catherine Vézina et Elmire Bélanger. Histoire du Canada—1er pr Caroline Massicotte, 2 Julie Dancausse et Joséphine Larochelle; 1er acc Louise Gosselin, 2 Sophronie Bernier. Histoire de France—1er pr Caroline Massicotte, 2 Philomène Gagnon; 1er acc Julie Dancausse et Louise Gosselin, 2 acc Luce Vallée. Histoire d'Angleterre—1er pr Louise Gosselin, 2 Luce Vallée; 1er acc Caroline Massicotte, 2 Sophronie Bernier, 3 Joséphine Larochelle. Arithmétique—1er pr Louise Gosselin, 2 Catherine Vézina; 1er acc Caroline Massicotte, 2 Julie Dancausse, 3 Philomène Gagnon. Algèbre—1er pr Sophronie Bernier, 2 Caroline Massicotte; 1er acc Angèle Dumas, 2 Julie Dancausse, 3 Louise Gosselin et Joséphine Larochelle. Toisé—1er pr Caroline Massicotte et Adéline Dumas, 2 Julie Dancausse et Luce Vallée; acc Sophronie Bernier. Tenue des livres—1er pr Louise Gosselin, 2 Caroline Massicotte; acc Julie Dancausse, Adéline Dumas et Sophronie Bernier. Géographie—1er pr Philomène Gagnon, 2 Louise Gosselin; 1er acc Sophronie Bernier, 2 Caroline Massicotte, 3 Julie Dancausse. Globes—1er pr Julie Dancausse, 2 Séraphine Lapointe; 1er acc Catherine Vézina et Philomène Gagnon, 2 Caroline Massicotte. Calligraphie—1er pr Adéline Dumas et Philomène Gagnon, 2 Louise Gosselin et Angèle Dumas; acc Catherine Vézina, Elmire Bélanger et Sophronie Bernier. Dessin des cartes—1er pr Louise Gosselin, 2 Joséphine Larochelle; 1er acc Caroline Massicotte, 2 Sophronie Bernier, 3 Elisa Noël.

ÉLÈVES DE 1RE ANNÉE.

Excellence—1er pr Louise Belley, 2 Aurélie Noël; 1er acc Lumina Gaucher, 2 Clémentine Marquis, 3 Philomène Lachaine. Instruction religieuse—1er pr Philomène Mondor, 2 Louise Belley et Adèle Lespérance; acc Virginie Filteau et Joséphine Guillemette. Pédagogie—1er pr Virginie Blanchet, 2 Louise Belley et Joséphine Sauvageau; 1er acc Marie Tremblay, 2 Odile Toussaint, 3 Adèle Lespérance. Enseignement—pr Sophie Noël, Georgiane Létourneau, Adèle Lespérance et Honorine Gagné. Dictée française—1er pr Lumina Gaucher, 2 Philomène Lachaine; 1er acc Clémentine Marquis, 2 Virginie Filteau, 3 Honorine Gagné. Analyse grammaticale—1er pr Virginie Filteau, 2 Philomène Lachaine; 1er acc Sophie Noël, 2 Clémentine Marquis, 3 Virginie Blanchet. Histoire sainte—1er pr Sophie Noël, 2 Louise Belley; 1er acc Virginie Blanchet, 2 Lumina Gaucher et Mary Malone, 3 Adélaïde Lechasseur. Histoire du Canada—1er pr Louise Belley, 2 Odile Toussaint et Marie Tremblay; 1er acc Aurélie Noël, 2 Adèle Lespérance, 3 Georgiane Létourneau. Arithmétique—1er pr Honorine Gagné, 2 Philomène Lachaine; 1er acc Clémentine Marquis, 2 Louise Belley, 3 Aurélie Noël. Tenue des livres—1er pr Aurélie Noël, 2 Honorine Gagné; 1er acc Marie Tremblay, 2 Philomène Mondor, 3 Adèle Lespérance. Géographie—1er pr Odile Toussaint, 2 Louise Belley; 1er acc Aurélie Noël, 2 Virginie Blanchet, 3 Virginie Filteau. Calligraphie—1er pr Honorine Gagné, 2 Adèle Lespérance et Virginie Blanchet; acc Louise Belley, Philomène Lachaine et Odile Toussaint. Dessin des cartes—1er pr Philomène Lemay, 2 Joséphine Guillemette; 1er acc Odile Toussaint, 2 Sophie Noël, 3 Philomène Mondor. Progrès remarquables—1er pr Sophie Gravel, 2 Albine Trépanier.

LES ÉLÈVES RÉUNIES.

Langage correct—pr Louise Gosselin; acc Luce Vallée. Dessin—Fleurs—1er pr Adéline Dumas, 2 Joséphine Larochelle; 1er acc Louise Gosselin, 2 Caroline Massicotte. Dessin—Paysages—1er pr Julie Dancausse, 2 Elmire Bélanger; 1er acc Philomène Gagnon, 2 Angèle Dumas et Luce Vallée. Musique vocale—1er pr Adéline Dumas, 2 Luce Vallée; 1er acc Virginie Filteau et Virginie Blanchet, 2 Georgiane Létourneau. Piano—1er pr Honorine Gagné et Clémentine Marquis, 2 Joséphine Larochelle et Marie Gagnon; 1er acc Philomène Gagnon et Angèle Dumas, 2 Elmire Bélanger et Sophie Noël. Fleurs artificielles—1er pr Joséphine Larochelle, 2 Julie Dancausse; 1er acc Louise Gosselin, 2 Philomène Lemay. Anglais—1er classe—1er pr Mary Malone, 2 Margaret Nevill; 1er acc Julia Armstrong, 2 Elmire Bélanger, 3 Honorine Gagné. 2e classe—1er pr Lumina Gaucher, 2 Adèle Lespérance; 1er acc Aurélie Noël, 2 Céline Dupuy, 3 Virginie Blanchet.

Prix du Prince de Galles.

Melle. Louise Gosselin.

ECOLE MODELE-LAVAL.

CLASSE FRANÇAISE DES GARÇONS.

DIVISION SUPÉRIEURE.

Excellence—1er pr J. B. Drouin, 2 Gabriel Belleau; 1er acc F. X. Bélanger, 2 Edouard Darveau. Instruction religieuse—Premier groupe—1er pr Désiré L'Abbé, 2 J. B. Drouin; 1er acc Gabriel Belleau, 2 Philéas Rousseau. Deuxième groupe—1er pr F. X. Bélanger, 2 George Simard; 1er acc Basile Gingras, 2 Joseph Gauvreau. Troisième groupe

—1er pr Alexandre Fiset et Ed. Darveau, 2 F. X. Dion; 1er acc Elzéar Aubé, 2 André Miller. Sagesse—1er pr F. X. Bélanger et George Simard. Assiduité—1er pr Gabriel Belleau, 2 F. X. Dion; 1er acc Napoléon McAvoy, 2 J. B. Drouin. Dictionnaire française—Premier groupe—1er pr Gabriel Belleau, 2 J. B. Drouin. Deuxième groupe—1er pr Edouard Darveau, 2 Désiré L'Abbé; 1er acc F. X. Dion, 2 F. X. Bélanger. Troisième groupe—1er pr John Collins, 2 John Newton. Quatrième groupe—1er pr Joseph Duggan, 2 Edmond Raleigh; acc Thomas Owen. Analyse logique—1er pr Gabriel Belleau, 2 J. B. Drouin. Analyse grammaticale—Premier groupe—1er pr Gabriel Belleau, 2 J. B. Drouin. Deuxième groupe—1er pr F. X. Bélanger, 2 Philéas Rousseau; 1er acc Edouard Darveau, 2 Désiré L'Abbé. Troisième groupe—1er pr John Collins, 2 Owen Fahey; acc John Newton. Quatrième groupe—1er pr Joseph Duggan, 2 Edmond Raleigh; acc Thomas Owen. Géographie—Premier groupe—1er pr J. B. Drouin, 2 F. X. Dion; 1er acc Gabriel Belleau, 2 Alexandre Fiset. Deuxième groupe—1er pr Philéas Rousseau, 2 Joseph Clavette; 1er acc F. X. Bélanger, 2 George Simard et Arthur Turcotte. Arithmétique—Premier groupe—1er pr Gabriel Belleau, 2 Désiré L'Abbé; 1er acc F. X. Dion, 2 Edouard Darveau et Alexandre Fiset. Deuxième groupe—1er pr Joseph Clavette, 2 F. X. Bélanger; 1er acc Arthur Turcotte, 2 Thomas Vallière. Algèbre—pr J. B. Drouin. Histoire sainte—1er pr Jos. Gauvreau, 2 F. X. Bélanger; acc Arthur Turcotte. Histoire du Canada—1er pr Gabriel Belleau, 2 J. B. Drouin; 1er acc F. X. Dion, 2 George Simard. Tenue des livres—1er pr Gabriel Belleau et J. B. Drouin, 2 Edouard Darveau; 1er acc F. X. Bélanger, 2 F. X. Dion. Toisé—1er pr J. B. Drouin, 2 Gabriel Belleau; 1er acc Alexandre Fiset, 2 F. X. Bélanger. Usage des globes—1er pr J. B. Drouin, 2 Gabriel Belleau; 1er acc F. X. Bélanger, 2 Ed. Darveau. Art épistolaire—1er pr Alexandre Fiset, 2 Edouard Darveau; 1er acc J. B. Drouin, 2 Philéas Rousseau. Calligraphie—1er pr Philéas Rousseau et F. X. Bélanger, 2 F. X. Dion et F. X. Côté; 1er acc Gabriel Belleau, 2 J. B. Drouin.

DIVISION INFÉRIEURE.

Instruction religieuse—1er pr Eudore Evanturel et Odina Cloutier, 2 B. Drolet; 1er acc G. Evanturel, 2 Chs. Merrill. Grammaire française—1er pr Gustave Evanturel et Eudore Evanturel, 2 Bruneau Drolet; 1er acc Charles Merrill, 2 George Châteaufort. Lecture française—Premier groupe—1er pr Eugène Beaupré, 2 Eudore Evanturel; 1er acc Ls Dion, 2 Gustave Evanturel. Deuxième groupe—1er pr Charles Lacroix, 2 George Owen et Joseph Pellant; 1er acc Philéas Alain, 2 Flavien Fréchette. Troisième groupe—1er pr Philippe Desroches, 2 Marc Lapointe; 1er acc Alfred Penny, 2 Francis Penny. Arithmétique—1er pr Charles Merrill, 2 Bruneau Drolet et George Châteaufort; 1er acc Odina Cloutier, 2 Eudore Evanturel.

LES DIVISIONS RÉUNIES.

Chant—1er pr F. X. Foisy et F. X. Bélanger, 2 J. B. Drouin et Désiré L'Abbé.

CLASSE ANGLAISE DES GARÇONS.

DIVISION DES GRANDS.

Excellence—1er pr John Collins, 2 James Duggan et John Newton; 1er acc Owen Fahey, 2 acc Peter O'Leary. Instruction Religieuse—1er pr John Newton, 2 Owen Fahey et John Collins; 1er acc James Duggan et Peter O'Leary, 2 acc James Rockett et Edmund Raleigh. Bonne conduite—1er pr James Duggan, 2 Owen Fahey; 1er acc Daniel Ryan, 2 acc John Collins. Traduction (français en anglais)—1er pr John Collins, 2 John Newton; 1er acc Owen Fahey, 2 acc Peter O'Leary et J. Duggan. Traduction (anglais en français)—1ère classe: 1er pr J. Bte. Drouin, 2 François Bélanger; 1er acc Alexandre Fiset, 2 acc Edouard Aubé. 2e classe: 1er pr Joseph Clavette, 2 Ernest Smith; 1er acc Louis Drouin, 2 acc André Miller et Wilbrod Larue. Arithmétique—1ère classe: 1er pr John Collins, 2 John Newton; 1er acc Owen Fahey, 2 acc Thomas Owen. 2e classe: 1er pr John Wallace et James Duggan, 2 Peter O'Leary et Daniel Ryan. Grammaire anglaise (Irlandais)—1er pr John Collins, 2 Owen Fahey; 1er acc James Duggan, 2 acc John Newton. Grammaire anglaise (Canadiens-Français)—1er pr J. Bte. Drouin, 2 François Bélanger; 1er acc E. Généreux, 2 Alexandre Fiset. Géographie—1ère classe: 1er pr John Collins, 2 Owen Fahey; 1er acc John Newton, 2 Thomas Owen et Michael Lockhart. 2e classe: 1er pr James Duggan, 2 Ed. Raleigh; 1er acc John Wallace, 2 N. McAvoy. Histoire Sainte—1ère classe: 1er pr John Collins, 2 Owen Fahey et John Newton; 1er acc Peter O'Leary, 2 Thomas Owen. 2e classe: 1er pr James Duggan, 2 E. Raleigh et John Wallace; 1er acc R. Ryan, 2 N. McAvoy. Histoire du Canada—1er pr John Collins, 2 John Newton; 1er acc Peter O'Leary, 2 Owen Fahey et Thomas Owen. Tenue des livres—1er pr Owen Fahey, 2 John Newton; acc Peter O'Leary. Géométrie et toisé—1er pr Owen Fahey, 2 John Collins et John Newton; 1er acc Thomas Owen, 2 Michael Lockhart. Globes—1er pr Peter O'Leary, 2 John Newton; 1er acc James Duggan, 2 Owen Fahey et John Collins. Ecriture—1er pr John Newton, 2 Owen Fahey; 1er acc Thomas Owen, 2 John Collins, 3 Peter O'Leary et James Duggan. Progrès—prix Georges Simard.

DIVISION DES PETITS.

Lecture, traduction, etc.—1ère classe: 1er pr Panet Angers, 2 George Owen; 1er acc Charles Collins, 2 Charles Merrill. 2e classe: 1er pr Eudore Evanturel, 2 Bruneau Drolet; accedit Odina Cloutier. 3e classe: 1er pr Louis Beaulieu, 2 Elzéar Beaulieu; accedit Edmond Caron. Arithmétique—1ère classe: 1er pr Charles Merrill, 2 Bruneau Drolet; 1er acc Charles Collins, 2 George Châteaufort et Louis Dion. 2e classe: 1er pr Eugène Beaupré, 2 Panet Angers; 1er acc Charles Gauvin, 2 Joseph Allard. 3e classe: 1er pr Alfred Penny, 2 Philéas Alsin; 1er acc N. O'Brien, 2 Elzéar Beaulieu et Joseph Pellant. Instruction Religieuse—1er pr Michael Power, 2 F. Laroche; 1er acc R. Laroche, 2 Georges Owen.

CLASSE FRANÇAISE DES FILLES.

DIVISION SUPÉRIEURE.

Excellence—1er pr Hermina Couillard, 2 Georgiane Rouillard; 1er acc Eulalie Lacombe et Philomène Dodelin, 2 Georgiane Guay. Premier groupe.—Sagesse—1er pr Georgiane Rouillard, 2 Louise Roy; 1er acc Hermina Couillard, 2 Elise Grenier. Instruction Religieuse—1er pr Esther Fiset, 2 Hermina Couillard; 1er acc Louise Roy, 2 Elise Desroches. Assiduité—1er pr Philomène Dodelin, 2 Eléonore Guirard; 1er acc Elise Desroches, 2 Elise Grenier. Grammaire Française: dictée—1er pr Eulalie Lacombe, 2 Euphémie Tanguay; 1er acc Hermina Couillard et Georgiane Rouillard, 2 Philomène Dodelin. Analyse Grammaticale—1er pr Philomène Dodelin et Hermina Couillard, 2 Eulalie Lacombe; 1er acc Euphémie Tanguay et Georgiane Rouillard, 2 Elise Lacasse, 3 Elise Grenier. Arithmétique—1er pr Hermina Couillard, 2 Marie Lagacé; 1er acc Eulalie Lacombe, 2 Philomène Dodelin, 3 Euphémie Tanguay. Géographie—1er pr Euphémie Tanguay, 2 Philomène Dodelin; 1er acc Eulalie Lacombe, 2 Hermina Couillard, 3 Georgiane Guay. Histoire du Canada—1er pr Hermina Couillard, 2 Philomène Dodelin; 1er acc Georgiane Rouillard, 2 Eulalie Lacombe, 3 Euphémie Tanguay. Ecriture—1er pr Georgiane Rouillard, 2 Elise Desroches; 1er acc Euphémie Tanguay, 3 Elise Grenier. Deuxième groupe.—Dictée française—1er pr Joséphine Côté, 2 Emilie Langlois; 1er acc Hélène Picard, 2 Adèle Bureau et Elisa Dionne, 3 Mathilde Lefrançois. Analyse grammaticale—1er pr Clarisse Rousseau, 2 Emilie Langlois; 1er acc Hélène Picard et Rosina Dion, 2 Joséphine Côté et Elisa Dionne, 3 Georgiane Guay. Arithmétique—1er pr Clarisse Rousseau, 2 Adèle Bureau; 1er acc Elise Lacasse, 2 Délina Robitaille et Hélène Picard, 3 Emilie Langlois et Mathilde Lefrançois. Histoire Sainte—1er pr Jane Finn, 2 Julie Bureau; 1er acc Clara Gingras, 2 Georgiane Robitaille. Histoire du Canada—1er pr Mathilde Lefrançois, 2 Emilie Langlois; 1er acc Joséphine Côté, 2 Rosina Dion et Elisa Dionne. Géographie—1er pr Elise Lacasse, 2 Hélène Picard; 1er acc Emilie Langlois, 2 Mathilde Lefrançois. Ecriture—1er pr Clara Gingras, 2 Marie Hardy; 1er acc Georgiane Robitaille, 2 Amabilis Blanchet et Julie Bureau. Troisième groupe.—Dictée française—1er pr Clara Gingras, 2 Marie Hardy; 1er acc Julie Bureau, 2 Jane Finn, 3 Amabilis Blanchet. Arithmétique—1er pr Marie Hardy, 2 Clara Gingras; 1er acc Rosina Dion, 2 Anna Marticotte, 3 Georgiane Robitaille. Ecriture—1er pr Délina Robitaille, 2 Georgiane Guay; 1er acc Mathilde Lefrançois, 2 Adèle Bureau. Lecture anglaise—1ère classe: 1er pr Hermina Couillard, 2 Eléonore Guirard; 1er acc Philomène Dodelin, 2 Emilie Langlois et Joséphine Côté. 2e classe: 1er pr Marie Hardy, 2 Clara Gingras; 1er acc Rosina Dion, 2 Zaïre Bureau. 3e classe: 1er pr Léa Drolet, 2 Délina Robitaille; 1er acc Jane Finn, 2 Adèle Bureau. Grammaire anglaise—1er pr Hermina Couillard, 2 Joséphine Côté; 1er acc Philomène Dodelin, 2 Euphémie Tanguay, 3 Eléonore Guirard. Traduction—1er pr Hermina Couillard, 2 Elise Lacasse; 1er acc Philomène Dodelin et Joséphine Côté, 2 Emilie Langlois et Elise Grenier, 3 Elise Desroches et Eléonore Guirard.

DIVISION INFÉRIEURE.

Excellence—1er pr Honorine Grenier, 2 Henriette Blanchet; 1er acc Eugénie Patoine, 2 Rose Béland. Premier groupe.—Sagesse—1er pr Virginie Duquet, 2 Eugénie Patoine; 1er acc Honorine Grenier, 2 Rose Béland. Instruction religieuse—1er pr Malvina Doucet, 2 Henriette Giroux; 1er acc Honorine Grenier, 2 Henriette Blanchet. Assiduité—1er pr Rose Béland, 2 Georgiane Boiteau; 1er acc Henriette Giroux, 2 Henriette Blanchet. Grammaire française—1er pr Henriette Blanchet, 2 Honorine Grenier; 1er acc Eugénie Patoine, 2 Malvina Doucet. Arithmétique—1er pr Henriette Blanchet, 2 Honorine Grenier; 1er acc Malvina Doucet, 2 Rose Béland. Géographie—1er pr Honorine Grenier, 2 Henriette Blanchet; 1er acc Eugénie Patoine, 2 Rose Béland. Histoire Sainte—1er pr Honorine Grenier, 2 Eugénie Patoine; 1er acc Henriette Blanchet, 2 Rose Béland. Lecture française—1er pr Georgianna Nadeau, 2 Marie Rousseau; 1er acc Eugénie Patoine, 2 Louise Dionne. Ecriture—1er pr Honorine Grenier, 2 Artémise Ferland. Deuxième groupe.—Grammaire française—1er pr Emilie Dionne, 2 Virginie Duquet; 1er acc Georgianna Nadeau, 2 Louise Dion. Arithmétique—1er pr Louise Dion, 2 Odile Lacasse; 1er acc Louise Guirard, 2 Rosalie Amiot. Géographie—1er pr Emilie Dionne, 2 Louise Guirard; 1er acc Emilie Tessier, 2 Louise Dion. Histoire Sainte—1er pr Emilie Dionne, 2 Céline Caron; 1er acc Emilie Tessier, 2 Louise Guirard. Lecture française—1er pr Emilie Dionne, 2

Rose Béland; 1er acc Georgianna Boiteau, 2 Flore Gingras. Ecriture—1er pr Emilie Dionne, 2 Rose Béland; 1er acc Odile Lacasse, 2 Louise Gouard. Troisième groupe.—Arithmétique—1er pr Omérine Gingras, 2 Marie Gamache; 1er acc Létitia Lortie, 2 Sophie Casault. Géographie—1er pr Omérine Gingras, 2 Sophie Casault; 1er acc Marie Gamache, 2 Céline Caron. Histoire Sainte—1er pr Marie Gamache, 2 Marie Gingras; 1er acc Céline Caron, 2 Louise Dion. Lecture française—1er pr Sophie Casault, 2 Eugénie Casault; 1er acc Desneiges Pinault, 2 Létitia Lortie. Ecriture—1er pr Marie Gamache, 2 Louise Dion; 1er acc Louise Pinault, 2 Céline Caron. Lecture anglaise—1er groupe: 1er pr Honorine Grenier, 2 Malvina Doucet; 1er acc Henriette Blanchet, 2 Céline Caron. 2e groupe: 1er pr Emilie Tessier, 2 Emilie Dionne; 1er acc Georgianna Boiteau, 2 Louise Dionne. Traduction—1er pr Henriette Blanchet, 2 Honorine Grenier; 1er acc Eugénie Patoine, 2 Malvina Doucet. Vocabulaire—1er pr Honorine Grenier, 2 Céline Caron; 1er acc Henriette Blanchet, 2 Malvina Doucet.

CLASSE ANGLAISE DES FILLES.

DIVISION DES GRANDES.

Excellence—1er pr Mary Whelan, 2 Marguerite Wilkinson; accessit Esther Fiset. Bonne conduite—prix Augusta McKay; accessit Mary Whelan. Instruction religieuse—1er pr Mary Whelan, 2 Augusta McKay et Mary Ahern; accessit Mary Ann Smith. Assiduité—prix Mary Whelan; accessit Mary Ahern. 1ère classe.—Grammaire anglaise—1er pr Mary Ahern, 2 Mary Whelan; accessit Esther Fiset. Annalyse—1er pr Mary Ahern, 2 Mary Whelan; accessit Esther Fiset et Hélène Roy. Arithmétique—1er pr Mary Whelan, 2 Mary Ahern; accessit Atala Peachy. Histoire du Canada—1er pr Mary Whelan, 2 Esther Fiset; 1er acc Mary Ahern, 2 Elizabeth Taylor. Géographie—1er pr Mary Whelan, 2 Mary Ahern et Atala Peachy; 1er acc Esther Fiset et Hélène Roy, 2 Mary Ann Smith. Grammaire française—prix Mary Whelan; 1er acc Esther Fiset, 2 Mary Ahern, 3 Elizabeth Taylor. Traduction—1er pr Mary Ahern, 2 Mary Whelan; 1er acc Mary Ann Smith, 2 Esther Fiset, 3 Hélène Roy. Ecriture—1er pr Augusta McKay, 2 Bridget Reynolds. 2e classe.—Grammaire anglaise—1er pr Atala Peachy, 2 Bridget Reynolds; 1er acc Mary Workman, 2 Kate Coffey. Annalyse—1er pr Atala Peachy, 2 Mary Workman; 1er acc Kate Coffey, 2 Bridget Reynolds. Arithmétique—1er pr Marguerite Wilkinson, 2 Mary Ann Donnelly; 1er acc Elizabeth Taylor, 2 Hélène Roy, 3 Kate Coffey. Histoire Sainte—1er pr Hélène Roy, 2 Kate Coffey; 1er acc Mary Ann Donnelly, 2 Atala Peachy. Géographie—1er pr Marguerite Wilkinson, 2 Elizabeth Taylor; 1er acc Mary Ann O'Hair, 2 Mary Ann Donnelly, 3 Kate Coffey. Ecriture—1er pr Mary Ann Smith et M. A. Donnelly, 2 Elizabeth Taylor; 1er acc Kate Power, 2 Annie Clancy, 3 Mary Ann O'Hair. 3e classe.—Grammaire anglaise—1er pr Kate Power, 2 Eliza Maguire; 1er acc Catherine Edwards, 2 Emely Trumble. Géographie—1er pr Eliza Maguire, 2 Kate Power; 1er acc Catherine Edwards, 2 Catherine Horan. Arithmétique—1er pr Emely Trumble, 2 Marguerite Trumble; 1er acc Annie Clancy, 2 Marguerite McNaulty. Histoire Sainte—1er pr Maria Sparks, 2 Jane Horan; 1er acc Mary Ann Reynolds, 2 Marguerite McNaulty.

DIVISION DES PETITES.

Excellence—prix Eugénie Cannon; accessit Jane Driscoll. Bonne conduite—1er pr Mary Fitzpatrick, 2 Eugénie Cannon; accessit Ellen Gilgan et H. Burnstein. Instruction religieuse—1er pr Eugénie Cannon, 2 Charlotte Sparks; accessit Maria Buckley. Assiduité—1er pr Charlotte Sparks, 2 Bridget McNamara; accessit Jane Maloney. 1ère classe.—Grammaire française—1er pr Elise Gingras, 2 Eugénie Cannon; 1er acc Jane Driscoll, 2 Mary Kelly, 3 Kate Coote. Arithmétique—1er pr Jane Driscoll, 2 Ellen Gilgan; 1er acc Mary Fitzpatrick, 2 Kate O'Flaherty. Lecture française—1er pr Clara Gingras, 2 Jane Driscoll; accessit Charlotte Sparks. Histoire Sainte—1er pr Mary Kelley et Eugénie Cannon, 2 Jane Driscoll; 1er acc Charlotte Sparks, 2 Jane Lockhart. Grammaire anglaise—1er pr Eugénie Cannon et C. Sparks, 2 Mary Kelley; 1er acc Jane Driscoll, 2 Jane Lockhart. Annalyse—1er pr Eugénie Cannon, 2 Charlotte Sparks; 1er acc Mary Kelley, 2 Jane Driscoll. Ecriture—1er pr Ellen Gilgan, 2 Kate Coote; 1er acc Henriette Lachance, 2 Eugénie Cannon. 2e classe.—Instruction religieuse—1er pr Jane Maloney, 2 Bridget O'Malley; 1er acc Kate Sullivan, 2 Caroline Cannon. Grammaire française—1er pr Ellen Lachance, 2 Kate O'Flaherty; accessit Marguerite Welsh. Arithmétique—1er pr Mary Kelley, 2 Jane Lockhart; 1er acc Hannah Burnstein, 2 Kate Halley. Histoire Sainte—1er pr Ellen Gilgan, 2 Kate O'Flaherty. Grammaire anglaise—1er pr Kate Halley, 2 Mary Fitzpatrick. Ecriture—1er pr Kate Sullivan, 2 Bridget O'Malley; 1er acc Jane Hogan, 2 Cordelia Audet. 3e classe.—Instruction religieuse—1er pr Clara Lindsay, 2 Jane Hordan; accessit M. Coogan. Assiduité—1er pr Sara Guilmore, 2 Kate Halley. Lecture française—1er pr Maggy O'Malley, 2 Sara Guilmore; 1er acc Mary McNamara, 2 Bridget McNamara. Grammaire anglaise—1er pr Bridget McNamara, 2 Frances Driscoll. 4e classe.—Bonne conduite—1er pr Kate Clancy et Jane Hogan, 2 Maggy O'Malley. Instruction religieuse—1er pr Kate Sullivan, 2 Clara Lindsay. Lecture anglaise—1er pr Maggy O'Malley, 2 Ellen Rhin. Progrès remarquables—prix Jane Driscoll et Frances Driscoll.

Académie St. Denis.—Congrégation de Notre-Dame.

Prix de sagesse: Melle Eugénie Boyer.
Couronnes d'honneur: Melles Elma Delisle, Corinne Dupré, Elisa Chauveau, Marie-Louise Globensky, Charlotte Ruston.

1ÈRE CLASSE.

Prix d'excellence: Melle E. Chauveau.
Melle E. Chauveau: 1er prix, instruction religieuse, grammaire, analyse logique, littérature, histoire moderne, biographie des femmes célèbres, rhétorique anglaise, arithmétique, composition. 2e prix, globe terrestre. Mention honorable, algèbre.
Melle Elma Delisle: 2e prix, instruction religieuse. 1er pr, littérature, logique, astronomie, rhétorique anglaise, globe terrestre. 2e prix, grammaire, analyse logique, histoire moderne, arithmétique. Mention honorable, composition.
Melle Charlotte Ruston: 1er prix, grammaire française, rhétorique anglaise, composition. 2e prix, logique, astronomie.
Melle Marie-Louise Globensky: 1er prix, instruction religieuse, grammaire, analyse logique, rhétorique anglaise, biographie des femmes célèbres, arithmétique. 2e prix, littérature, histoire moderne, globe terrestre. Mention honorable, composition, algèbre.
Melle Corinne Dupré: 1er prix, instruction religieuse, grammaire, analyse logique, rhétorique anglaise, histoire moderne. 2e prix, littérature, biographie des femmes célèbres, arithmétique. Mention honorable, composition.
Melle Eugénie Boyer: 1er prix, instruction religieuse, grammaire, analyse logique, littérature. 2e prix, biographie des femmes célèbres, globe terrestre.
Melle Eliza Casey: 2e prix, instruction religieuse. 1er prix, grammaire française, rhétorique anglaise, histoire moderne, arithmétique. 2e prix, conversation française, astronomie.
Melle Jessy Chamard: 1er prix, grammaire, analyse logique, littérature, histoire moderne, arithmétique. Mention honorable, composition, algèbre.

2È CLASSE.

Couronnes d'honneur: Melles Rose Lee, Joséphine Hérard, Blanche Duchesnay, Annie Feron, Isabella Power.
Melle Corinne Quevillon: 2e prix, instruction religieuse. 1er prix, grammaire, analyse logique, conversation anglaise.
Melle Lucie Perrault: 1er prix, grammaire, analyse logique, conversation anglaise. 2e prix, histoire moderne, arithmétique.
Melle Rose Lee: 1er prix, grammaire française, analyse, rhétorique anglaise, histoire moderne, arithmétique. 2e prix, géographie, biographie. Mention honorable, composition.
Melle Joséphine Hérard: 1er prix, instruction religieuse, grammaire, analyse logique, rhétorique anglaise, géographie, histoire moderne, histoire ancienne, arithmétique.
Melle Blanche Duchesnay: 1er prix, instruction religieuse, rhétorique anglaise, histoire moderne, biographie, composition. 2e prix, grammaire, analyse logique, géographie, histoire ancienne.
Melle Annie Feron: 2e prix, instruction religieuse. 1er prix, grammaire, analyse, géographie, conversation française. 2e prix, rhétorique anglaise, histoire moderne, arithmétique.
Melle Isabella Power: 1er prix, histoire moderne. 2e prix, grammaire, logique, géographie, histoire ancienne. Mention honorable, composition.
Melle Brigitte Delany: 1er prix, grammaire, géographie, histoire moderne, conversation française. 2e prix, arithmétique.
Melle Hélène Ruston: 2e prix, grammaire française, rhétorique anglaise, conversation française.

3È CLASSE.

Couronnes d'honneur: Melles Elisa Boissy, Avéline Boissy, Clémentine Desjardins.
Melle Elisa Boissy: 1er prix, instruction religieuse, grammaire, géographie, histoire ancienne, histoire ecclésiastique, arithmétique. 2e prix, élocution, dictionnaire, conversation anglaise.
Melle Avéline Boissy: 1er prix, dictionnaire, grammaire, histoire ecclésiastique. 2e prix, géographie, histoire ancienne, arithmétique.
Melle Malvina Labelle: 2e prix, instruction religieuse. 1er prix, dictionnaire, grammaire, arithmétique. 2e prix, géographie, histoire ancienne.
Melle Julie Christin: 1er prix, instruction religieuse, dictionnaire, grammaire. 2e prix, géographie, histoire ancienne.
Melle Hélène Décary: 1er prix, dictionnaire, conversation anglaise. 2e prix, grammaire.
Melle Desjardins: Prix, grammaire.

4È CLASSE.

Couronnes d'honneur: Melles Albina Giroux, Henriette Chauveau, Angéline Dorion, Eugénie Gravel, Malvina Lecompte, Minnie Rogers.
Melle Albina Giroux: 1er prix, instruction religieuse, grammaire, géographie, dictionnaire, histoire ancienne. 2e prix, élocution, arithmétique.

Melle Emma Dupré : 2e prix, instruction religieuse, grammaire, élo-
cution, dictionnaire. 2e prix, géographie, conversation anglaise, arith-
métique.

Melle Henriette Chauveau : 1er prix, instruction religieuse, grammaire,
éloquence, géographie. 2e prix, histoire ancienne, arithmétique.

Melle Angéline Dorion : 1er prix, grammaire, éloquence, histoire
ancienne. 2e prix, géographie.

Melle Malvina Lecompte : 1er prix, dictionnaire, géographie. 2e prix,
grammaire, arithmétique.

Melle Closia Hamelin : 1er prix, dictionnaire, arithmétique. 2e prix,
grammaire, histoire ancienne.

Melle Joséphine Léveillé : 1er prix, grammaire. 2e prix, arithmétique.

Melle Weilbrenners : 1er prix, grammaire. 2e prix, dictionnaire.

Melle Roséanne Perrault : 1er prix, histoire ancienne. 2e prix, dic-
tionnaire.

5E CLASSE.—Seconde Division.

Melle Eugénie Gravel : 1er prix, instruction religieuse, lecture, gram-
maire, dictionnaire, géographie, arithmétique, histoire sainte.

Melle A. Thibodeau : 1er prix, grammaire. 2e prix, dictionnaire,
histoire sainte.

Melle Mary O'Brien : 1er prix, lecture, épellation, géographie, arith-
métique.

Melle Louise Laplante : 1er prix, arithmétique. 2e prix, lecture
française.

Melle Alphonsine Perrault : 1er prix, épellation. 2e prix, lecture.

Melle Mary Walsh : 1er prix, lecture, épellation, conversation fran-
çaise, géographie, arithmétique.

Melle Joséphine Glackmeyer : 1er prix, épellation. 2e prix, lecture,
grammaire.

Melle Minnie Rogers : 1er prix, géographie, arithmétique. 2e prix,
lecture.

Melle Héloïse Dubuc : Prix d'épellation.

6E CLASSE.—Première Division.

Couronne d'honneur : Melle E. Rolland.
Melle Albertine Dorion : 1er prix, instruction religieuse, éléments de
grammaire française, conversation anglaise. 2e prix, éléments de géo-
graphie.

Melle Egérie Lacroix : 1er prix, instruction religieuse, éléments de
grammaire anglaise, éléments de géographie. 2e prix, écriture.

Melle Mathilde Bellemare : 1er prix, instruction religieuse, lecture
française, écriture. 2e prix, arithmétique.

Melle Azilda Senécal : 1er prix, instruction religieuse, épellation,
arithmétique. 2e prix, éléments de grammaire française.

Melle Almantine Rolland : 1er prix, instruction religieuse, épellation.
2e prix, lecture française, conversation anglaise.

Melle Albina Turgeon : 1er prix, instruction religieuse, épellation. 2e
prix, lecture, conversation française.

Melle Azilda Lapiere : 1er prix, éléments de grammaire anglaise.
2e prix, éléments de géographie, conversation anglaise.

Melle Vallières : 1er prix, instruction religieuse, éléments de gram-
maire anglaise, arithmétique. 2e prix, lecture française, conversation
française.

Melle Othilia Fuhrer : 1er prix, lecture anglaise. 2e prix, géographie.

Melle Ida Appleton : 1er prix, éléments de grammaire anglaise, épel-
lation. 2e prix, arithmétique.

Melle Céline Montmarquet : 1er prix, instruction religieuse, conver-
sation anglaise. 2e prix, lecture française, épellation.

Melle Louisa David : 1er prix, éléments de grammaire française. 2e
prix, conversation anglaise, lecture.

Seconde Division.

Melle Eugénie Globensky : 1er prix, instruction religieuse, lecture
anglaise, conversation anglaise. 2e prix, épellation.

Melle Caroline Gravel : 1er prix, instruction religieuse, écriture, arith-
métique. 2e prix, conversation anglaise.

Melle Honorine Chauveau : 1er prix, instruction religieuse, lecture
française. 2e prix, conversation anglaise.

Melle Mercedes Papineau : 1er prix, lecture française, arithmétique.
2e prix, conversation anglaise.

Melle Virginie Senécal : 2e prix, lecture anglaise, épellation.

Melle Angéline Leblanc : 1er prix, lecture française. 2e prix, épel-
lation, écriture.

Melle Marie-Louise Dorval : 1er prix, instruction religieuse. 2e prix,
lecture française.

Melle Maria Mousseau : 1er prix, lecture anglaise, écriture. 2e prix,
conversation anglaise.

Melle Adèle Glackmeyer : 1er prix, lecture française. 2e prix, épel-
lation.

Melle Léocadie Camirant : 1er prix, lecture française, épellation. 2e
prix, écriture.

Melle Eugénie Ouimet : Prix d'application.

7E CLASSE.

Melle Noémi Bertrand : Prix d'application et de lecture.

Melle Ernestine Gravel : Prix de lecture et d'épellation.

Melle Joséphine d'Orsonens : Prix de lecture et d'application.

Melle Azélie Marier : Prix d'application et d'épellation.

Melle Alexandrina St. Jean : Prix de lecture et d'épellation.

Melle Charlotte Gauthier : Prix de lecture et d'épellation.

Melle Henriette Papineau : Prix de lecture et d'épellation.

Melle Alexina Lanthier : Prix d'application et de lecture.

Melle Cécile Montmarquet : Prix de lecture.

Melle Misélie Camirant : Prix d'épellation.

COURS PRÉPARATOIRE.

Melle Elma Beaupré : Prix d'épellation et d'application.

Melle Marie-Louise Sherring : Prix de lecture.

Melle Alexina Mousseau : Prix d'épellation et de lecture.

Melle Augustine Gauthier : Prix d'épellation.

Melle Alphonsine Turgeon : Prix d'application.

MUSIQUE INSTRUMENTALE.

1ère classe.—Melle Elma Delisle, 1er prix. Melle Charlotte Ruston,
mention honorable.

2e classe.—Melle Jessy Chamard, 2e prix.

3e classe.—1ère division : Melles Eugénie Boyer, Annie Feron, Eliza
Casey, 1er prix ; Melle Joséphine Hérard, 2e prix. 2e division : Melle
Malvina Lecompte, 2e prix.

4e classe.—Melles Clémentine Desjardins, Elisa Boissy, 1er prix ;
Melles Elisa Chauveau, Marie-Louise Globensky, 2e prix.

5e classe.—Melles Avelina Bofsy, Roséanne Perrault, 1er prix ; Melle
Eugénie Gravel, 2e prix. Mention honorable, Melles Hélène Décary,
Malvina Labelle, Ada Thibodeau, Joséphine Léveillé.

6e classe.—Melle Closia Hamelin, 2e prix. 2e division : Melles Ma-
thilde Bellemare, Egérie Lacroix, Albertine Dorion, Louisa David,
Maria Mousseau, Céline Montmarquet, 1er prix.

MUSIQUE VOCALE.

1er prix, Melles Marie-Louise Globensky, Blanche Duchesnay, Char-
lotte Ruston, Elma Delisle. 2e prix, Melle Eugénie Boyer. Mention
honorable, Melles Elisa Chauveau, Annie Feron, Elisa Boissy.

DESSIN.

1er prix, Melle Malvina Lecompte. 2e prix, Melles Elma Delisle, Eliza
Casey. Mention honorable, Annie Feron.

COUTURE UNIE.

1er prix, Melles Elisa Chauveau, Joséphine Hérard, Marie-Louise Glo-
bensky, Malvina Labelle, Jessy Chamard, Malvina Lecompte.

COLLEGE MASSON.

COURS CLASSIQUE.—RHÉTORIQUE.

Excellence—1er prix Noé Poupard et Urgel Duprat, 2 prix Joseph
Pauzé. Discours Français.—1er prix Urgel Duprat, 2 prix Noé Poupard.
Histoire de France—1er prix Noé Poupard, 2 Urgel Duprat. Récitation
des préceptes de Rhétorique—1er prix Noé Poupard, 2 Urgel Duprat.
Versions Latines—1er prix Urgel Duprat, 2 Noé Poupard. Thèmes Latins
—1er prix Noé Poupard, 2 Urgel Duprat. Vers Français—1er prix Urgel
Duprat, 2 prix Noé Poupard. Récitation de l'Art Poétique d'Horace—1er
prix Noé Poupard, 2 prix Urgel Duprat. Récitation de l'Art Poétique
de Boileau—1er prix Noé Poupard, 2 prix Urgel Duprat. Interprétation
des Auteurs Latins—1er prix Noé Poupard et Urgel Duprat, 2 prix
Joseph Pauzé.

BELLES-LETTRES.

Excellence—1er prix Pierre Chatillon et Téléphore Vaudry, 2 prix
Zéphirin Joncas. Composition Française—1er prix Pierre Chatillon,
2 prix Téléphore Vaudry. Vers Français—1er prix Téléphore Vaudry,
2 prix Pierre Chatillon. Thèmes Latins—1er pr Téléphore Vaudry, 2 prix
Pierre Chatillon. Versions Latines—1er prix Téléphore Vaudry, 2 prix
Pierre Chatillon. Vers Latins—1er prix Pierre Chatillon, 2 Téléphore
Vaudry. Récitation des Préceptes de Littérature—1er prix Pierre
Chatillon, 2 pr Jean-Marie Vanier. Histoire d'Angleterre—1er prix Pierre
Chatillon, 2 pr Jean-Marie Vanier. Interprétation des Auteurs Latins—
1er prix Pierre Chatillon et Téléphore Vaudry, 2 prix Joseph Legris.

MÉTHODE ET VERSIFICATION.

Excellence—1er prix Philéas Roy, 2 pr Adolphe Mathieu. Vers Latins
—1er prix Philéas Roy, 2 prix Louis Roy et Zéphirin Gravel. Thèmes
Latins—1er prix Philéas Roy, 2 prix Adolphe Mathieu. Versions Lat-
tines—1er prix Philéas Roy, 2 prix Adolphe Mathieu et Camille Brochu.
Histoire du Moyen-Age—1er prix Louis Corbeil et Philéas Roy, 2 prix
Joseph Beauchamp. Grammaire Latine—1er prix Camille Brochu et P.
Roy, 2 Louis Corbeil, Jos. Beauchamp et Z. Gravel. Interprétation des

Auteurs Latins—1er prix Philéas Roy, 2 prix Jean Lebel, Jos. Daigneau et Louis Corbeil.

ÉLÉMENTS ET SYNTAXE.

Excellence—1er prix F. X. Desjardins, 2 prix Adolphe Lamarche. Thèmes Latins—1er prix F. X. Desjardins, 2 prix E. Deslongchamps. Versions Latines—1er prix Adolphe Lamarche, 2 prix F. X. Desjardins. Grammaire Latine—1er prix Hormidas Jeannotte, 2 prix F. X. Desjardins et Emile Prévost. Histoire Romaine—1er prix Hormidas Jeannotte, 2 prix Joseph Delfausse. Interprétation des Auteurs Latins—1er prix Adolphe Lamarche, 2 prix Hormidas Jeannotte.

PARTIE ANGLAISE POUR LES CLASSES DU COURS CLASSIQUE.

Excellence—1er prix A. Lamarche et T. Vaudry, 2 prix Jos. Legris et H. Lepage. Thèmes—1er prix T. Vaudry et H. Lepage, 2 prix Adolphe Lamarche, Jos. Pauzé et H. Béliveau, 3 prix Alphonse Carmel, Joseph Archambault et Alphonse Ouellette. Versions—1er prix H. Béliveau et T. Vaudry, 2 prix Jos. Pauzé, Jos. Legris et Ad. Lamarche. Traduction de "Télémaque"—1er prix T. Vaudry, Jos. Pauzé et Alphonse Carmel, 2 prix Henri Béliveau et Adolphe Lamarche, 3 prix Jos. Legris, Camille Brochu et Henri Lepage. Traduction de "Modern History"—1er prix Henri Béliveau, T. Vaudry et Jos. Pauzé, 2 prix J. Legris et A. Lamarche, 3 prix P. Roy et A. Carmel.

COURS COMMERCIAL.—SIXIÈME CLASSE.—PARTIE FRANÇAISE.

Excellence—1er prix Diéudonné Chapleau, 2 prix Adolphe Choquet. Arithmétique—1er prix D. Chapleau, 2 prix François Deslongchamps. Titre des Livres—1er prix D. Chapleau et Nicolas Fortin, 2 prix Jos. Gariépy et J. Lefort. Thèmes Français—1er prix F. Deslongchamps, 2 prix D. Chapleau. Grammaire—1er prix Adolphe Choquet, 2 prix Joseph Gariépy. Histoire Ancienne—1er prix Joseph Gariépy, 2 prix Charles Vaillancourt. Calligraphie—1er prix Jules Lefebvre, 2 prix Jérémie Lefort.

PARTIE ANGLAISE.

Excellence—Damase Chamberland, 2 prix N. Fortin et A. Choquet. Thèmes—1er prix Nicolas Fortin, 2 prix D. Chamberland et M. Cyr. Versions—1er prix Z. Meunier et N. Fortin, 2 prix D. Chapleau et Léandre Bélanger. Grammaire—1er prix Adolphe Choquet, 2 prix C. Vaillancourt, J. Gariépy, D. Chamberland et D. Chapleau. Géographie (Pinnock's)—1er prix A. Choquet et Chs. Vaillancourt, 2 prix D. Chamberland et Jos. Gariépy. Histoire d'Angleterre—1er prix Adolphe Choquet, 2 prix C. Vaillancourt, D. Chamberland et Jos. Gariépy. Traduction de l'Histoire Ancienne—1er prix D. Chamberland, 2 prix A. Choquet et Chs. Vaillancourt. Traduction du (Fifth Book)—1er prix D. Chapleau, 2 prix Adolphe et Jos. Gariépy.

CINQUIÈME CLASSE.—PARTIE FRANÇAISE.

Excellence—1er prix George Pichet, 2 J. Bte. Turgeon. Arithmétique—1er prix George Pichet, 2 Napoléon Gaumont. Grammaire—1er prix Victor Delfausse et Napoléon Gaumont, 2 prix G. Pichet et J. B. Gagné. Thèmes—1er prix J. B. Turgeon et Onésime Devaust, 2 prix J. B. Gagné. Calligraphie—1er prix Louis Bissonnet et E. Ouimette, 2 prix C. Gauvreau et L. Forget. Histoire du Canada—1er prix Eugène Varin, 2 prix Victor Delfausse et Moïse Chartrand. Géographie—1er prix Louis Bissonnet, 2 prix J. Bte. Turgeon.

PARTIE ANGLAISE.

Excellence—1er prix J. Bte. Toutan, 2 prix Pierre Saucier. Thèmes—1er prix J. Bte. Turgeon, 2 prix Onésime Devaust. Grammaire—1er prix J. Bte. Turgeon, 2 prix Victor Delfausse. Traduction du (Fourth Book)—1er prix Victor Delfausse, 2 prix J. B. Turgeon et G. Pichet. Vocabulaire—1er prix Onésime Devaust, 2 prix Pierre Saucier. Traduction de l'Histoire de France.—1er prix P. Saucier et V. Delfausse, J. B. Turgeon et E. Varin.

QUATRIÈME CLASSE.—PARTIE FRANÇAISE.

Excellence—1er prix Ferdinand Paré, 2 prix Cyrille Dumont. Arithmétique—1er prix L. Chalifoux et Phidime Langlois, 2 prix Moïse Gauthier. Thèmes—1er prix F. Paré et Jos. Pelletier, 2 prix C. Dumont et E. Forget. Grammaire—1er prix Jonas Théberge, 2 prix J. Pelletier et R. Labelle. Histoire Sainte—1er prix Ls. Lajeunesse et Armand Laporte, 2 prix Jean Larin, F. X. Sénécal et Nap. Fortin. Géographie—1er prix François Chapleau et Ls. Lajeunesse, 2 prix Nap. Fortin, Philéas Gratton et Jean Larin. Calligraphie—1er prix Alfred Benoit, Jonas Théberge et Jos. Francœur, 2 prix Frs. Larin, Ariste Bouc et Henri Roussille.

PARTIE ANGLAISE.

Excellence—1er prix Jos Saucier, 2 prix Philéas Blais. Thèmes—1er prix J. Francœur et P. Blais, 2 prix J. Théberge et J. Saucier. Grammaire—1er prix P. Blais et Edm. Forget, 2 prix F. Paré, J. Théberge et J. Francœur. Vocabulaire—1er prix Jos. Saucier, 2 Phidime Langlois, Jos. Francœur et Ph. Blais. Traduction du (Third Book)—1er prix M. Gauthier, Edouard Latour et Edouard Bruyère, 2 prix Edouard Sicard, L. Gratton, James McKenzie et R. Labelle. Lecture Anglaise—1er prix Jos. Francœur, 2 prix Jos. Saucier.

TROISIÈME CLASSE.—PARTIE FRANÇAISE.

Excellence—David Francœur, 2 prix Odilon Beauchemin. Catéchisme—1er prix David Francœur, 2 prix Nap. Parent. Exercices—1er prix David Francœur, 2 prix Olier Labrèche. Grammaire—1er prix David Francœur, 2 Odilon Beauchemin. Lecture—1er prix Arthur Ladébauche, 2 prix Léon Dagenais. Lecture Latine—1er prix F. X. Bertrand, 2 prix Pierre Delfausse. Arithmétique—1er prix Onésime Gauthier, 2 prix Olier Labrèche. Calligraphie—1er prix William Nolan, 2 prix Josaphat Béliveau.

PARTIE ANGLAISE.

Traduction du (Second Book)—1er prix David Francœur, 2 prix Odilon Beauchemin. Vocabulaire—1er prix David Francœur, 2 prix Olier Labrèche. Lecture—1er prix Wm. Nolan, 2 prix Bryan Nolan.

DEUXIÈME CLASSE.—IÈRE DIVISION.

Excellence—1er prix Damase Courval, 2 prix Alfred Deschambault. Catéchisme—1er prix Damase Courval et Alfred Deschambault, 2 prix Zotique Latour. Arithmétique—1er prix Alfred Deschambault, 2 prix Henri Drapeau. Grammaire—1er prix Damase Courval et Alfred Deschambault, 2 prix Ferdinand Bruyère. Lecture Française—1er prix Alf. Deschambault et Damase Courval, 2 prix Ferdinand Bruyère. Lecture Latine—1er prix Damase Courval et A. Deschambault, 2 prix Ferdinand Bruyère. Lecture Anglaise—1er prix Damase Courval, 2 prix Alf. Deschambault. Calligraphie—1er prix Clovis Forget et Ferdinand Fortin, 2 prix John Carbery.

2ÈME DIVISION.

Catéchisme—1er prix Hormidas Gareau, 2 prix Joseph Auger et Jos. Ed. Masson. Lecture Française—1er prix François d'Assise Limoges et Hormidas Gareau, 2 prix John Donnelly. Calligraphie—1er prix John Donnelly, 2 prix Frs. d'Assise Limoges.

PREMIÈRE CLASSE.

Catéchisme—1er prix Jules Content, 2 prix Wilfrid Marcotte et Paul Labelle. Lecture Française—1er prix Wilfrid Marcotte, 2 prix Jules Content et Paul Labelle. Epellation—1er prix Jules Content, 2 prix Wilfrid Marcotte. Progrès—prix Napoléon Barret et Eloi Marier.

CLASSE D'AGRICULTURE.

1er prix Adolphe Choquet, 2 prix F. X. Sénécal.

PRIX EN DEHORS DES MATIÈRES DE CLASSE.

DESSIN ACADÉMIQUE.—PREMIÈRE DIVISION.

1er prix Eustache Larose, 2 prix Edouard Carmel et Louis Roy.

SECONDE DIVISION.

1er prix Jean Lebel, 2 prix Alfred Benoit.

CHANT GREGORIEN.

1er prix F. Corbeil et Pierre Chatillon, 2 prix Ed. Carmel et Urgel Duprat.

MUSIQUE INSTRUMENTALE.—PIANO.—IÈRE DIVISION.

1er prix Adolphe Mathieu, 2 prix Henri Desjardins,

2ÈME DIVISION.

1er prix Damase Chamberland, 2 prix Camille Brochu, Alp. Jacques et Ad. Lamarche.

3ÈME DIVISION.

1er prix Edouard Carmel et Camille Lamarre, 2 prix Alphonse Carmel et Zéphirin Gravel.

4ÈME DIVISION.

1er prix Michel Prévost, 2 prix Josaphat Béliveau.

VIOLON.

Prix Louis Corbeil.

FLUTE.

Prix Joseph Archambault et Eustache Larose.

INSTRUMENT DE CUIVRE.

1er prix Edouard Carmel, Henri Desjardins et Urgel Duprat, 2 prix Alp. Carmel, Ad. Mathieu et H. Béliveau, 3 prix Henri Lepage et John Donnelly.

MUSIQUE VOCALE.

1er prix Edouard Carmel, Alphonse Carmel, Urgel Duprat et Camille Lamarre, 2 prix Eugène Varin, Victor Delfausse et Léon Dagenais, 3 prix Henri Béliveau, Jos. Pauzé, Hilaire Primeau et Pierre Chatillon.